

COLLEGE LE MONTEIL - 43120 MONISTROL / LOIRE
Année scolaire 2013 - 2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION n°1 du lundi 30 septembre 2013

M. GAY, Principal, introduit la séance à 18h10 et remercie les membres du CA pour leur présence. Il vérifie que le quorum est atteint :

Nombre de présents = 20 Le quorum est atteint, le CA peut donc délibérer.

Présents titulaires et suppléants

. M.GAY / Mme BOURDON / M.PEYRE / M.ROPERO / M.CONDEMINÉ / M.PRADEAU / Mme DEN DULK / M.DUCHENET / Mme BOUVET / M.REDON / Mme FALCON / Mme RIOCREUX / Mme CHAUVE / Mme DEVIDAL / M.SEON / Mme BOYER-BOUABSA / Mme ROPPELT / M.CHALAMET / M.PEYRET / M.BERGER

Excusés : Mme BEYSSAC / Mme COUTENSON / Mme NEEL / Mme CHAMBONNET-ROCHER / M.SOUVETON / Mme FILLIAT / Mme SIMONNET

Absents : Mme GESSEN / M.DELOMIER / M.LABADIE / Melle MAZERON

Le secrétaire de séance est : Mme BOURDON, Principale Adjointe

Approbation du procès-verbal du CA précédent (04/07/2013)

Adoption :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 20

L'ordre du jour

Fonctionnement de l'établissement

- Rapport d'activité 2012-2013
- Constat de rentrée 2013 (effectifs, personnels)
- Voyages scolaires 2013-2014
- Modification du règlement intérieur
- Orientation en fin de 3ème
- Calendrier scolaire 2013-2014
- Protocole d'urgence
- Délégation de signature

Affaires financières :

- Contrats et conventions
- Décisions Budgétaires Modificatives pour l'achat de matériel technologique
- Tarifs : participation aux charges communes



- Demandes de travaux auprès du Conseil Général

Aucune question diverse (posée par les représentants des parents d'élèves) n'a été adressée à l'établissement avant la séance du conseil.

Question posée par l'équipe des professeurs de SVT/PC/Techno : La rénovation des salles (Laboratoires) de sciences et de technologie étant bien engagée dans les collèges publics de Haute Loire, en quelle année est prévue la réfection des installations scientifiques et technologiques du collège Le Monteil sachant qu'elles datent de la construction du collège soit près de 40 ans ?

Proposition de modification de l'ordre du jour :

- Suppression du point relatif aux concessions de logements (déjà abordé au CA du 4/07/2013)
- Ajout du point : Orientation en fin de 3^{ème}

Adoption de l'ordre du jour :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 20

1. Rapport d'activité 2012-2013

Monsieur GAY présente le rapport d'activité 2012-2013 en détaillant de la manière suivante :

Après avoir rappelé les principaux axes du projet d'établissement :

- Vers une meilleure connaissance réciproque des élèves et du système.
- Avoir envie d'apprendre.
- Choisir une orientation épanouissante.
- Construction du citoyen.
- Renforcer la cohésion des personnels.

M. GAY fait le point sur le contrat d'objectifs associé au projet d'établissement en commentant l'évolution des différents indicateurs.

Successivement, et de manière résumée, les points suivants sont abordés :

- Les ressources (Matérielles et Humaines).
- La population scolaire accueillie.
- L'analyse du fonctionnement
 - Pédagogie
 - Orientation
 - Vie éducative
 - Promotion du collège
 - Relations familles/établissement.
- Bilan vie scolaire.
- Bilan CDI.
- Bilan Infirmerie.



- Bilan de la COPsy.
- Bilan de l'Assistante Sociale.
- Bilan de l'UNSS
- Bilan des AP 6^{ème} et 5ème

Le rapport d'activité et les bilans associés sont diffusés sur l'ENT et sur le site du collège pour éviter les photocopies en trop grand nombre. (Il ne sera pas joint au Procès-verbal)

Adoption du rapport d'activité :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 20

2. Constat de rentrée 2013 (Structure, élèves, personnels)

Effectifs élèves (Un document de synthèse est remis aux membres du CA - **Annexe 1**) :

D. GAY fait part des effectifs enregistrés à la rentrée :

- 6e = 161 élèves pour 6 classes (27 élèves par classe en moyenne)
- 5e = 180 élèves pour 7 classes (26 élèves par classe en moyenne)
- 4e = 175 élèves pour 7 classes (25 élèves par classe en moyenne)
- 3e = 193 élèves pour 7 classes (28 élèves par classe en moyenne)
- ULIS = 11 élèves

Soit un total de 720 élèves, effectif quasiment identique à la rentrée 2012 (724).

352 Filles et 368 Garçons.

86,6 % sont des demi-pensionnaires. (84% en 11-12, 82,20 % en 10-11, 86% en 12-13)

Effectifs des personnels (Une liste complète des personnels travaillant au collège ou recrutées par le collège est remise aux membres du CA - **Annexe 2**)

Cette année, il faut souligner que 9 nouveaux professeurs ont intégré l'équipe du collège (18%). Les postes d'enseignants ont été pourvus et les remplacements pour maladie ou congé maternité/paternité effectués sans délai.

Le service vie scolaire accueille désormais deux CPE titulaires.

La réduction de la dotation en AED (-1,1ETP par rapport à 2012-2013) a été compensée par le recrutement de 2 personnes en contrat aidé (2x20h).

Le CDI reçoit un renfort de 1,5 personne en contrat aidé (20h+10h).

Cet apport en contrat aidé a finalement permis de maintenir l'accompagnement des élèves d'ULIS par 2 ½ temps d'AED-AVS.

2 mi-temps d'AED-AVS ont été maintenus par la direction académique pour accompagner les élèves bénéficiant d'une notification MDPH ou de PAI.

1 mi-temps d'AED est occupé par une personne en charge de l'animation de l'antenne "REHLAIS 43" (Réseau Educatif Haute Loire d'Aide à l'Insertion Scolaire). Cette antenne REHLAIS est une extension du dispositif qui existe déjà sur le Puy en Velay et vise à recevoir pour de courtes durées



(quelques jours par semaines) des élèves en situation de rupture scolaire. Cette année, Monsieur DUCHENET, professeur de technologie, enseigne à REHLAIS pour la moitié de son service.

Pour l'ensemble des personnels ATOS, 1 personne est en congé maternité et est remplacée à 100%. Cette année le CG43 met à la disposition du collège 1 CUI, 2 contrats 10 mois dont un à mi-temps.

Le 1/2 poste d'agent de laboratoire laissé vacant par Mme GRANGER qui travaille à mi-temps n'est pas pourvu. D. GAY indique qu'il fera à nouveau la demande auprès de la DIPOS pour bénéficier d'un 1/2 poste d'agent de laboratoire.

De la même manière, un courrier sera adressé au CG43 pour demander l'affectation d'un poste ou 1/2 poste d'Ouvrier Professionnel (OP) supplémentaire.

L'établissement conserve le renfort d'un mi-temps supplémentaire d'infirmière.

Enfin, par rapport à l'année 2012-2013, le pôle administratif reçoit un renfort d'un 1/2 poste supplémentaire avec l'arrivée à temps plein de Mme RAYNAL au secrétariat de Direction et d'Intendance.

3. Voyages scolaires (2013 -2014)

Afin d'anticiper et d'annoncer au plus tôt les voyages et sorties scolaires sur l'année, Monsieur GAY a obtenu les informations suivantes de la part des équipes qu'il remercie pour leur réactivité.

Le but est d'annoncer l'objectif des voyages/sorties et de fixer un coût maximum pour les familles. Le reste est pour l'instant supporté par le collège, mais le FSE en prendra une partie à son compte.

Voyage en ANGLETERE

Période : du dimanche 8 au vendredi 13 décembre 2013 (**Annexe 3**)

Organisateurs : Professeurs Mme BOUVET-GUILLOT, Mme DEN DULK, Mme LAFFIN, Mme DUMAS, M. LAGER

Nombre d'élèves : 154 places disponibles

Nombre d'accompagnateurs : 10

Mode de transport : autocar

Financement (coût global) : 55 596€ (devis pour 154 élèves + 10 accompagnateurs)

Participation maxi demandée aux familles : 350€

Afin de gérer le nombre limité de places, la proposition aux familles s'est faite en 2 temps :

1. Le voyage en Angleterre n'a été proposé qu'aux élèves de 3^{ème} non italianisants (193-47 = 146). Inscriptions reçues suite à cette première proposition = 115 élèves.
2. Pour obtenir un nombre d'élèves suffisant et rester dans le cadre du devis, la décision a été prise de proposer ce voyage aux 32 élèves de la section euro de 4^{ème}.

Mme BOUVET, professeur d'anglais, répond à la question de M.SEON, parent d'élève, quant à la raison d'un départ en décembre : vu les dates proposées par les structures d'accueil (janvier ou février 2014), nous avons décidé de partir avant les fêtes de Noël pour profiter de l'ambiance festive du moment.



Approbation :**Contre : 0****Abstentions : 0****Pour : 20****Voyage en ITALIE**Période : du lundi 19 mai 2014 au samedi 24 mai 2014 (**Annexe 4**)

Organisateurs : Professeurs M. FALCINELLI / M. REDON

Nombre d'élèves : 37 italianisants de troisième et 11 ULIS soit 48 élèves

Nombre d'accompagnateurs : 4

Mode de transport : autocar

Financement (coût global) : 19 220€

Participation maxi demandée aux familles : 310€

Approbation :**Contre : 0****Abstentions : 0****Pour : 20****Sortie " Audiences publiques au tribunal correctionnel du Puy en Velay "**

Période : de janvier à juin 2014

Organisateurs : Professeurs H/G

Nombre d'élèves : 7 classes de 4ème (en plusieurs fois)

Nombre d'accompagnateurs : 2 par classe

Mode de transport : Autocar

Financement (coût global) : 185€ / classe soit 740€

Participation demandée aux familles : 3€ par élève

Approbation :**Contre : 0****Abstentions : 0****Pour : 20****Sortie Vienne – St Romain en Gal 6ème**

Période : novembre 2013 à juin 2014

Organisateur(s) : Professeurs d'H/G

Nombre d'élèves : élèves de 6^{ème} (en plusieurs fois)

Nombre d'accompagnateurs : 2 par classe

Mode de transport : Autocar

Financement (coût global) : 2064€

Participation demandée aux familles : 4€ par élève

Remarque : les 6^{ème} partiront le 8 novembre 2013 accompagnés de 20 élèves de CM2 de l'école Trévas au Villettes. (Liaison école/collège). Les frais sont partagés entre école et collège.

Approbation :**Contre : 0****Abstentions : 0****Pour : 20**

Sortie Géologique – Classes de 4^{ème}

Période : mardi 8 octobre 2013

Organisateur(s) : M. CONDEMINE (SVT)

Nombre d'élèves : classes de 4^e1, 4^e2, 4^e3 + 2 Ulis = 79 élèves

Nombre d'accompagnateurs : 2 par bus

Mode de transport : Autocar

Financement (coût global) : 630€

Participation demandée aux familles : gratuité

Approbation :**Contre : 0****Abstentions : 0****Pour : 20****Sortie Centrale nucléaire de St Alban – Classes de 3^{ème} 5**

Période : lundi 31 mars 2014

Organisateur(s) : M. HERNANDEZ (Physique Chimie)

Nombre d'élèves : classe de 3^{ème}5 = 26 élèves

Nombre d'accompagnateurs : 2

Mode de transport : Autocar

Financement (coût global) : 252€

Participation demandée aux familles : gratuité

Approbation :**Contre : 0****Abstentions : 0****Pour : 20**

- **Les projets de voyages et sorties suivants sont annoncés (pour information) :**

Sortie " Visites de Chantiers / d'entreprises "

Période : selon les possibilités d'accueil

Organisateur : M. PROVOST

Nombre d'élèves : Classes de 5^{ème}**Sortie " Théâtre en anglais à Lyon - 3^{ème} / Frankenstein de Mary Shelley"**

Période : mardi 28 janvier 2014

Organisateur : M. LAGER

Nombre d'élèves : 64 - 3^{ème} et 4^{ème} des sections Euro

Nombre d'accompagnateurs : 4/5

Financement (coût global) : 10€/ pers + transport.

Sortie " Théâtre au collège – CG43"

Période : mars 2013

Organisatrices : Mme BERGER et Mme HACQUART

Nombre d'élèves : les élèves du club théâtre (tous niveaux)



Sortie "médiévale à St Vidal"

Période : printemps 2014

Organisatrices : Mme SOUBRIER, Mme EYMARD

Classe de 5^{ème}**Sortie "Le Corbusier à Firminy"**Période : 1^{er} trimestreNiveau : Classe de 4^{ème}

Organisatrice : Mme SOUBRIER

Sortie " Forum des métiers et des formations d'Aurec sur Loire "

Période : Vendredi 21 février 2014

Organisateurs : Direction/Professeurs Principaux/Bassin de formation d'Yssingaux

Nombre d'élèves : Classes de 3^{ème}

Nombre d'accompagnateurs : 14

Mode de transport : Autocar

Financement (coût global) : Collège ou GIP- FSE (Fonds Social Européen)

Participation demandée aux familles : nulle

Sortie " Chorale – CHAM en représentation "

Période : mai 2014

Organisateur : M. GUILLAUMONT

Nombre d'élèves : élèves de la CHAM (tous niveaux)

Ce projet consiste en une présentation/concert de la Cham (26 élèves cette année) qui serait donné à domicile (c'est-à dire dans 3 écoles du secteur: Bas-en-Basset, Sainte-Sigolène et Beauzac).

Sortie " Club Astronomie - "Planétarium de St Étienne "

Période : mai/juin 2013

Organisateurs : M. DEBACKERE – Mme FALCON

Nombre d'élèves : les élèves du club astronomie (tous niveaux)

Financement : subvention CG43

Pour information, Monsieur le Principal indique que sans l'aide du FSE, l'ensemble des coûts que devrait supporter le collège est évidemment trop élevé. La capacité de financement du FSE constitue une réelle bouffée d'oxygène et permet de concrétiser ces projets de voyages et sorties.

Les parents d'élèves, membres du conseil d'administration, remercient les enseignants pour leur investissement dans la mise en place des voyages et sorties.

4. Modification du règlement intérieur

Monsieur GAY propose de modifier 2 points du règlement intérieur (**Annexe 5**) :

La première modification consiste à préciser les modalités d'application du régime de sortie R2 pour les élèves qui en bénéficient. Il s'agit de définir plus exactement le terme "suppression de cours prévue et annoncée" en ajoutant au paragraphe 32 Entrées et sorties : "au minimum la veille sur l'Environnement Numérique de Travail ou le carnet de correspondance".



Cette modification permettrait de sortir d'une situation floue pour les élèves, les familles et les personnels d'éducation tout en assurant une meilleure communication. La mise en ligne des absences de professeurs serait horodatée.

Cette 1^{ère} modification est soumise à l'approbation du CA.

Approbation de cette modification :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 20

M.REDON quitte le conseil à 19h40.

La deuxième modification est proposée afin de rompre avec la recrudescence de demandes "le jour même" de ne pas déjeuner à la demi-pension. En effet, cela induit des gaspillages alimentaires (Cf. Un des thèmes de travaux européens soutenu par CG43) et des difficultés de gestion de ces demandes inopinées par le service de la vie scolaire. Ainsi, il est proposé de modifier le règlement intérieur en ajoutant au chapitre 5 : Demi-Pension :

"Toute absence exceptionnelle à la demi-pension doit être signalée au minimum la veille par écrit. Pour une bonne gestion, ce type de demande doit demeurer rarissime."

Cette 2^{ème} modification est soumise à l'approbation du CA.

Approbation de cette modification :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

5. Orientation en fin de 3^{ème}

Monsieur GAY annonce qu'afin d'améliorer la transition entre le collège et le lycée, l'Education Nationale recherche de nouvelles modalités à mettre en œuvre (Loi d'orientation de 2013). Dans cet objectif, **les services académiques ont choisi le collège le Monteil pour mener l'expérimentation du libre choix des familles quant à l'orientation en fin de troisième** en juin 2014.

Très concrètement, cela implique qu'au terme de la discussion avec l'équipe éducative, **la décision finale d'orientation reviendra aux familles**. (Choix entre la 2^{nde} Générale et Technologique, 2^{nde} Professionnelle, CAP, Apprentissage et le redoublement).

Les objectifs poursuivis sont :

- La revalorisation de la voie professionnelle.
- L'implication/l'appropriation du parcours d'orientation par les parents.
- L'affirmation du principe de co-éducation.

Point de vigilance :

Rue Henri Pourrat
43120 MONISTROL SUR LOIRE
CA du jeudi 07/02/2013

Tel. 04 71 66 52 80
Fax 04 71 66 54 95

ce.0430663m@ac-clermont.fr
clg-monteil-monistrol.entauvergne.fr



- Ne pas tomber dans le travers de la facilité dont le résultat serait d'orienter massivement les élèves en 2nde GT sans tenir compte de leur goût, leur projet, ou encore de leurs réelles capacités à réussir une filière "longue".

Les moyens pour réussir cette expérimentation :

- Responsabilité des **Professeurs Principaux (PP) dans le suivi régulier des élèves** et le dialogue avec les familles,
- **Rôle des Conseillers d'Orientation Psychologue**, des CIO et de la Direction de l'établissement vis-à-vis de l'information et des conseils donnés aux élèves et aux familles,
- L'organisation de **mini-stages en Lycée professionnel** (mars/avril 2014),
- Le **forum de métiers et des formations** d'Aurec sur Loire le 21 février 2014,
- Les opérations **Portes Ouvertes organisées dans les lycées** (printemps 2014),
- **L'importance capitale des entretiens personnalisés/concertés en janvier** (élève/famille/direction) et après les conseils du 2^{ème} trimestre à la rentrée des vacances de pâques,
- **Les ressources en ligne** sur internet.

Monsieur le Principal insiste sur l'importance de prendre en considération l'avis de l'équipe éducative afin d'éviter toute orientation qui mettrait en difficulté les enfants, mais le principe de l'expérimentation laissera aux familles la responsabilité du choix définitif d'orientation.

Enfin, Monsieur GAY rappelle que **la clé de la réussite** dans cette opération est la même chaque année et repose sur la **capacité à anticiper** ce moment charnière de la scolarité des enfants.

A cette fin, les équipes du collège seront présentes tout au long de l'année pour accompagner les familles et les élèves dans cette nouvelle démarche.

Un courrier adressé aux familles sera remis à chaque élève de 3^{ème} très prochainement.

M. PRADEAU aimerait savoir si la décision d'orientation sera bien différente de la décision d'affectation qui reste une étape très importante.

M. GAY répond affirmativement sachant que les critères numériques de sélection seront encore pris en compte.

Mme BOUVET fait remarquer que l'accès à la 2^{de} GT sera délicat pour les élèves qui enregistreront des résultats fragiles. Il est important de bien renseigner les familles quant au passage en 2^{de} GT. L'orientation décidée par les familles peut s'annoncer difficile. Le lycée LDV est souvent surchargé, cette expérimentation n'est-elle pas installée pour bénéficier au lycée Chabrier d'Yssingaux ?

M. GAY rappelle que cette expérimentation ne concerne pas que le collège Le Monteil mais aussi d'autres établissements du département et d'autres académies également.

M. CONDEMINE dit qu'il sera difficile de percevoir les avis contraires des parents et de l'élève.

6. Calendrier scolaire 2013-2014

Madame Le Recteur a adressé un courrier aux chefs d'établissements publics de l'académie pour rappeler à tous que la journée du 30 mai 2014 n'est pas fériée et que la continuité du service



Loire public d'éducation doit être assurée. Ce qui implique donc l'ouverture des établissements scolaires ce jour-là.

Madame Le Recteur comprend cependant que dans certains contextes locaux particuliers, des établissements souhaitent la fermeture. Ces établissements doivent en faire la demande argumentée auprès du DASEN après avoir consulté leur CA.

Par un courrier daté du 24 septembre 2013, M. SEMERARO, nouveau DASEN 43, a très clairement spécifié les contextes locaux particuliers qui permettraient d'obtenir son accord pour fermer les établissements le 30 mai 2013. (Etablissements avec internat, jumelage d'établissement dépendant d'autres ministères ayant accordé le pont).

Monsieur GAY explique que le collège le Monteil ne relève pas de ces situations et que par conséquent, il est inutile de déposer une requête auprès du DASEN dans la mesure où elle n'est pas justifiée selon les critères du Rectorat et de la DSDEN.

Au vu de ces éléments, la question du pont n'est pas posée aux membres du conseil.

Pour information :

Les réunions parents/professeurs sont avancées au 5/11 pour les classes de 3^{ème}, 7/11 pour les classes de 4^{ème}, 12/11 pour les classes de 5^{ème} et 14/11 pour les classes de 6^{ème}.

Des entretiens d'orientation personnalisés seront organisés au retour des vacances de Noël. Les familles et les élèves dont la scolarité le nécessite seront reçus par Mme BOURDON ou M. GAY (et le Professeur Principal dans la mesure du possible) afin de travailler le projet d'orientation. Ces entretiens seront suivis par les traditionnels entretiens d'orientation concertés après les conseils de classes du 2^{ème} trimestre. Cette mesure vise à accentuer notre travail d'orientation en 3^{ème}.

7. Protocole d'urgence

Monsieur GAY présente le protocole d'urgence (Cf. **Annexe 6**) et annonce qu'il lui sera associé une liste mise à jour des personnels ayant reçu une formation aux premiers secours telles que : SST, PSC1, AFPS, BNS.

Rappel : La numérotation directe (n° à 10 chiffres – permet d'appeler depuis n'importe quel téléphone portable sans passer par un poste interne ou par le standard)

Il annonce également les emplacements où sont affichés ces protocoles et listes de personnels.

Adoption du Protocole d'urgence :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

Pour information, un exercice d'évacuation incendie est programmé pour chaque trimestre. Au premier trimestre, les personnels et les élèves seront informés des modalités d'évacuation. Puis au 2^{ème} trimestre, seuls les personnels seront informés et enfin au troisième trimestre ce sera un exercice surprise.



4. Délégation de signature du Principal au Gestionnaire (rappel sur la validité en cours)

Il s'agit d'une facilité accordée aux gestionnaires et aux chefs d'établissement afin d'assouplir le fonctionnement administratif. Le chef d'établissement donne le droit au gestionnaire de signer en son nom un certain nombre d'actes, sachant que le chef d'établissement peut retirer son accord à tout moment.

La délégation a été accordée au 1^{er} CA de l'année 2011-2012 par M. GAY, Principal du collège le Monteil à M. PEYRE, Gestionnaire. Elle est encore valable et ne prend fin qu'au départ de l'un des deux signataires ou par décision du Principal.

Affaires financières :

7. Contrats et conventions

Convention de groupement comptable

Suite à la mise en place d'un intérim comptable pour l'année scolaire 2013/2014 qui charge l'agence comptable du lycée Léonard de Vinci de gérer la comptabilité de 2 établissements traditionnellement rattachés à une autre agence, Monsieur SOUVETON, Agent comptable du lycée L. De Vinci nous propose une convention de groupement comptable qui intègre ces deux établissements.

Autorisation du CA au Chef d'établissement pour signer la convention de mise à jour du groupement comptable :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

Convention Collège / Croix Rouge Française

Convention Collège / Croix Rouge pour l'organisation d'un poste de secours à l'occasion du Cross du collège le jeudi 17 Octobre 2013, au tarif de **364,50 €**.

Autorisation du CA au Chef d'établissement pour signer la convention avec la Croix Rouge :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

M. GAY précise que cette année, toujours grâce à l'initiative des professeurs d'EPS, ce Cross continue d'être une action solidaire. En effet, les élèves du collège tâcheront d'obtenir des promesses de dons de la part de personnes privées ou d'entreprises en échange d'une participation effective de ces mêmes élèves à l'épreuve sportive. La totalité des dons sera reversée à l'association DAHLIR 43 (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers). Cette association viendra au collège pour parler du Handicap et organisera des ateliers en direction de nos élèves de 6èmes. (début octobre 2013).

En raison de l'aspect solidaire de notre action, la Croix Rouge nous offre un "binôme de



sauveteurs" lors de la tenue du poste de secours. (Économie de 105 €).

Convention Collège / Association Entreprendre pour apprendre – Auvergne

Comme l'année dernière, le projet de l'option DP3h enseignée par M. DUCHENET et M. CONDEMINÉ consiste en la création et la gestion d'une mini-entreprise.

L'objectif est de donner la possibilité à ce groupe d'élèves (15 élèves de 3^{ème}) de créer et de faire vivre une véritable entreprise qui fonctionne en miniature sur un modèle de statut juridique propre aux mini-entreprises. (Modèle d'une SA et d'une société coopérative de production).

La mini-entreprise dispose d'une durée de vie d'une année scolaire et participera au championnat régional puis au championnat national si elle est désignée.

Cette mini-entreprise est également parrainée par M. DREVET (Personnalité du monde économique régional) qui interviendra devant les élèves et prodiguera ses conseils et encouragements.

La signature de la convention implique une participation de l'établissement à hauteur de 300€ qui pourront être remboursés par la mini-entreprise si son bilan de fin d'exercice est bénéficiaire.

Autorisation du CA au Chef d'établissement pour signer la convention avec l'association entreprendre pour apprendre:

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

Convention Collège / SESSAD 43 de Monistrol sur Loire pour la prise en charge des élèves d'ULIS

Elèves accompagnés par le SESSAD – Accompagnement Educatif, Entretiens infirmiers, Groupes ressentis, soutien psychologique, rééducation en orthophonie, etc. au collège ou dans les locaux du SESSAD.

Autorisation du CA au Chef d'établissement pour signer la convention SESSAD 43 :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 19

8. Décision Budgétaire Modificative pour l'achat de matériel pédagogique

M. PEYRE, gestionnaire, demande au CA l'autorisation de prélever sur le fonds de roulement du collège la somme de 6 000 € TTC et de l'affecter au service Activités Pédagogiques, domaine PEDAG, activité OMATPED – matériel pédagogique. Ce prélèvement viendra en complément du produit de la taxe d'apprentissage 2013 (3 144.29 €) et permettra d'acquérir une fraiseuse de type Charlyrobot utilisée en technologie, en remplacement d'un matériel obsolète et non-conforme.

La décision est soumise au vote :

Contre : 0



Abstentions : 0
Pour : 19

9. Tarifs : participation aux charges communes.

Cette participation représente la contribution prélevée sur les produits du service restauration au bénéfice du service général de fonctionnement du collège. Il est proposé de reconduire le pourcentage appliqué antérieurement, soit 15.00 %.

La décision est soumise au vote :

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 19

10. Demande de travaux auprès du Conseil Général

M. PEYRE, gestionnaire, présente au CA la liste des travaux sollicités auprès du Conseil Général de la Haute-Loire, propriétaire du collège. Cette liste est classée par ordre de priorité :

1 – Réaménagement des salles de technologie bât C

Conformément aux nouvelles prescriptions pédagogiques en cette matière.

2 - Équipement mobilier

Installation de paillasse en salle 206. Il est temps de commencer la modernisation des laboratoires de sciences, par cette salle en particulier, puis par la salle 213 (pas de paillasse non plus dans ce laboratoire).

3 – Réfection des sanitaires élèves préau bât B

Les sanitaires élèves sont en place depuis une vingtaine d'années. Il serait temps que les élèves puissent bénéficier d'équipements un peu plus modernes.

Leur réfection s'accommoderait d'installations plus écologiques, favorisant en particulier les économies d'eau.

4 - Agrandissement de la salle D15 bât D

Destruction d'une cloison dans le but d'agrandir l'espace pédagogique en récupérant l'ancien logement désaffecté.

5 – Sécurité - Protection des biens

- ✓ Installation d'un système de contrôle du portillon piéton depuis l'accueil (gâche électrique, interphone/visio)
- ✓ Complément de l'alarme incendie (dojo, cour)

6 – Goudronnage de la cour

Elle est très utilisée par les professeurs d'E.P.S. pour la pratique sportive (volley et hand-ball). Son revêtement de gravillons, très détérioré, est toujours dangereux en cas de chutes. Il est de plus en plus difficile d'y peindre durablement les marquages de regroupement des classes et d'évacuation en cas d'incendie.

7 – Rénovation d'une pièce d'un des logements de fonction



Lancement d'un cycle de rénovation des appartements de fonction afin de les maintenir dans un état correct.

8 – Mesures à terminer suite à la visite de la commission de sécurité de septembre 2010 :

Remplacement des impostes dans les couloirs des salles de classes à poursuivre.
Mise en place à l'entrée des bâtiments des plans d'intervention des secours.

9 – Autres

Renouvellement du mobilier d'une salle de classe à déterminer

Remarque :

Les items 1, 2, 4, 7 et 9 peuvent être confiés à l'EMOP.

Rappel :

Les dégâts causés par les divers sinistres restent à réparer :

- ✓ Orage de grêle d'août 2011 : remplacement des volets endommagés.
- ✓ Effraction de mai 2012 : remplacement des huisseries forcées.

11. Questions diverses (posées par les représentants des parents d'élèves, voir ordre du jour).

Question posée par l'équipe des professeurs de SVT/PC/Techno : La rénovation des salles (Laboratoires) de sciences et de technologie étant bien engagée dans les collèges publics de Haute Loire, en quelle année est prévue la réfection des installations scientifiques et technologiques du collège Le Monteil sachant qu'elles datent de la construction du collège soit près de 40 ans ?

Monsieur GAY répond que la demande auprès du Conseil Général est faite (Cf. point précédent).

La séance est levée à 20h40.

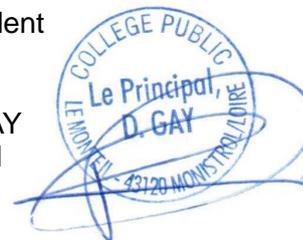
Le secrétaire

Evelyne BOURDON
Principal Adjoint



Le Président

David GAY
Principal



Nombre de NOM	Total
MEF	148
3EME	32
4EME	4
5EME	9
6EME	124
7EME	32
8EME	9
9EME	10
10EME	172
11EME	8
12EME	137
13EME	10
14EME	14
15EME	3
16EME	4
17EME	4
Total général	720

3ème	4ème	5ème	6ème	utilis	Total
188	179	19	184	140	710
7	7	7	6	1	28
26,9	25,6	2,7	30,7	140,0	25,4

Nbr divisions
Moy élèves/classe

Nombre de NOM	REG.		Total général
	MEF	AIRE DANS KTERNE LIBE	
3EME	128	20	148
3EME CLASSE EUROPEE	28	4	32
3EME MUSIQUE	4		4
3EME SECTION SPORTIVE	8	1	9
4EME	105	19	124
4EME CLASSE EUROPEE	28	4	32
4EME MUSIQUE	8	1	9
4EME SECTION SPORTIVE	9	1	10
5EME	151	21	172
5EME SECTION SPORTIVE	8		8
6EME	114	23	137
6EME MUSIQUE	10		10
6EME SECTION SPORTIVE	12	2	14
ULIS 1ERE ANNEE	3		3
ULIS 2EME ANNEE	4		4
ULIS 3EME ANNEE	4		4
Total général	624	96	720

Nombre de NOM	DIV.						Total général							
31	32	33	34	35	36	37	41	42	43	44	45	46	47	57
27	28	30	25	26	28	29	27	25	25	20	27	26	25	26

Nombre de NOM	DIV.						Total général							
51	52	53	54	55	56	57	61	62	63	64	65	66	UPI	Total général
24	26	26	26	28	24	26	27	27	27	28	26	26	11	352

Annexe 2

Liste des personnels (Rentrée 2013)

- 49 enseignants devant les classes (dont un professeur documentaliste, un professeur du 1^{er} degré pour l'ULIS et un professeur qui enseigne pour moitié de son temps à REHLAIS 43)
- 2 Enseignants rattachés au collège (TZR rattaché)
- 14 techniciens : OEA (dont 2 personnes remplacées et 1 personne en CUI)
- 2 CPE titulaires (Mme FARRADECHE et M. ROPERO)
- 7 AED pour 5,75 ETP de surveillance vie scolaire et animation de l'antenne REHLAIS43 (½ ETP)
- 2 CUI pour 2x 20h de surveillance (contrats aidés)
- 2 AED –AVS pour 2x ½ ETP d'accompagnement en classe ULIS
- 2 AED – AVS pour 2 x ½ ETP d'accompagnement d'élèves bénéficiant d'un suivi MDPH, PAI
- 1 AED-AVS pour 1 ½ ETP d'accompagnement en CLIS à l'école Lucie Aubrac
- 10 CUI pour les postes d'EVS des écoles du secteur
- 1 CUI Collège (gestion des CUI Ecole /Collège / CG43 – Appui au Professeur documentaliste)
- 1CUI Collège (Appui au Professeur documentaliste)
- 1 COPSY (Mme DUPORT)
- 1AS (4 x ½ journées par semaine) Mme REYMONDON
- 2 infirmières pour 1,5 poste : Mme FALGON (1 etp) et Mme Montcoudiol (1/2 etp)
- 1 Médecin : Dr Yvette HEURTIER (IA 43)
- 2 Assistants de LV : allemand et espagnol
- 2 Educateurs sportifs Foot : (Didier BOUILHOL et MOURIER Christophe)
- 2 secrétaires pour 1,5 poste au secrétariat de direction et 0,5 poste à l'intendance (Mme PAGUE et Mme RAYNAL)
- 2 personnels d'intendance (M. PEYRE Gestionnaire et Mme RIOCREUX secrétaire d'intendance)
- 2 personnels de Direction (Madame BOURDON Principale Adjointe et M. GAY Principal)

Séjour ANGLETERRE - Dimanche 8 au Vendredi 13 Décembre 2013 (3 nuits - KENT)

Formule Classique

Dossier N°9916A

-16 ans : 154 / Adultes : 10 [+2]

Car n°1

Dimanche 8 Décembre 2013

Rendez-vous à votre établissement à 19h. Départ à 19h30.
Voyage de nuit (avec 2 conducteurs de relais).

Lundi 9 Décembre 2013

Traversée maritime Calais-Douvres à 8h50.
Petit déjeuner continental à la cafétéria du bateau.
CANTERBURY : visite de la ville commentée par l'accompagnateur CCE.
Pique-nique apporté par les élèves.
Départ pour Greenwich à 12h45.
GREENWICH : Le Méridien (vu depuis l'extérieur de l'Observatoire).
LONDRES : visite du MUSEE DES DOCKLANDS.
ACCUEIL EN FAMILLE DANS LE KENT A 19H.

Mardi 10 Décembre 2013

Départ du point de rassemblement à 8h15.
LONDRES CIRCUIT A PIED : arrêt devant Westminster Abbey, Les Maisons du Parlement, Big Ben, 10 Downing Street, Whitehall, Trafalgar Square, le Mall, Relève de la garde à Buckingham Palace (si a lieu ce jour-là).
Panier repas fourni par les familles à COVENT GARDEN.
COVENT GARDEN : Temps libre dans cet ancien marché couvert, réputé pour ses échoppes de souvenirs et ses spectacles de rues.
Visite du MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE.
Visite du grand magasin de jouets HAMLEYS.
PICCADILLY CIRCUS : Dîner au restaurant.
CIRCUIT en car pour la découverte de "LONDON BY NIGHT", commenté par un accompagnateur CCE.
RETOUR EN FAMILLE A 22H15.

Mercredi 11 Décembre 2013

Départ du point de rassemblement à 8h15.
LONDRES: Visite du Stade de CHELSEA (suivant disponibilité - réservation 2 mois à l'avance).
Panier repas fourni par les familles.
WATFORD : Visite libre de WARNER BROS, STUDIO TOUR LONDON dans les décors de Harry Potter (suivant disponibilités).
RETOUR EN FAMILLE A 19H30.

Jeudi 12 Décembre 2013

Départ du point de rassemblement à 8h15.
CAMBRIDGE : Visite guidée de la ville.
Visite de ST JOHN'S COLLEGE..
Panier repas fourni par les familles.
PROMENADE en barque (Punt) sur la rivière CAM.
Temps libre pour SHOPPING.
Départ pour DOUVRES à 16h.
Traversée maritime Douvres-Calais à 20h15.
Panier repas fourni par les familles pris sur le bateau.
Voyage de nuit (avec 2 conducteurs de relais).

Vendredi 13 Décembre 2013

Petit déjeuner libre pris en cours de route.
Retour à votre établissement vers 10h30.

SEJOUR A PISTOIA

PROGRAMME DE 6 JOURS

(3 pensions complètes)

Hébergement en familles hôtesse dans la région de Pistoia

- Lundi 19 mai Départ de votre établissement à 21h.
Emportez des repas froids et des boissons pour le voyage.
- Mardi 20 mai Arrivée à **FLORENCE** à 8 h. *Votre conducteur vous déposera au cœur de Florence avant d'immobiliser l'autocar durant 9h.*
Matinée : La **galerie des Offices**.
Après-midi : Découverte **du Campanile**, Piazza del Duomo, baptistère (extérieur).
Départ de Florence à 18h.
Arrivée à **Maresca** vers 19h : accueil de notre responsable locale et installation dans les familles hôtesse (début de la pension complète).
- Mercredi 21 mai Matinée : excursion à **PISE** : La Piazza dei Miracoli, **le Dôme**, **le Baptistère**, **la tour penchée**.
Pique-nique fourni par les familles hôtesse.
Après-midi : visite de **LUCCA (*)** : Promenade libre dans la ville : la place de l'amphithéâtre, la place San Michele et l'église San Michele in Foro, la **cathédrale** di San Martino di Lucca , la passeggiata delle Mura ...
Départ : 8h - Retour : 19h.
- Jeudi 22 mai Matinée : excursion à **PISTOIA** : Piazza Duomo, la **cathédrale** di san Zeno, l'ospedale del ceppo ...
Pique-nique fourni par les familles hôtesse.
Après-midi : visite de **VINCI** : la ville, le **Musée léonardiano** ...
Départ : 8h - Retour : 19h.
- Vendredi 23 mai Départ de **Maresca** à 8h
Emportez un repas froid fourni les familles hôtesse (fin de la pension complète).
Arrivée à **SIENNE** 10h.
Immobilisation obligatoire de l'autobus pendant 9h.
Les remparts, la Piazza del Campo, **la Tour**, **le Palais Public**, Vià di Città, la **Basilique Ste Dominique**.
(supplément kilométrique de 300€ pour le groupe inclus dans le devis).
Départ de **SIENNE** à 19h.
- Samedi 24 mai Arrivée à votre établissement vers 7h.

Propositions de modifications du Règlement Intérieur

1^{ère} proposition :

Version actuelle (adoptée le 26/11/2012):

Régime R2 : Idem que le régime 1 avec la possibilité de ne pas être présent dans l'établissement en cas d'absence de professeurs (suppression de cours prévue et annoncée) sur des plages horaires correspondant :

au début et fin de journée pour les demi-pensionnaires

au début et fin de matinée et au début et fin d'après midi pour les externes.

Version modifiée :

Régime R2 : Idem que le régime 1 avec la possibilité de ne pas être présent dans l'établissement en cas d'absence de professeurs (**suppression de cours prévue et annoncée au minimum la veille sur l'Environnement Numérique de Travail ou sur le carnet de correspondance**) sur des plages horaires correspondant :

au début et fin de journée pour les demi-pensionnaires

au début et fin de matinée et au début et fin d'après midi pour les externes.

2^{ème} proposition :

5°) DEMI-PENSION

Les inscriptions se font pour un trimestre au moins. Le montant forfaitaire (4 ou 5 jours, au choix des familles) est payable d'avance, dès réception de l'avis aux familles.

Les externes fréquentant régulièrement un club ou un atelier peuvent manger le jour de fonctionnement de ce club ou de cet atelier. Les élèves participant à un club, à un atelier ou à l'UNSS peuvent manger prioritairement si les horaires de l'activité l'exigent.

Aucune réduction n'est accordée en cas d'absence accidentelle ou régulière, sauf si l'absence, due à la maladie, dépasse 15 jours consécutifs. Pour obtenir cette remise, il faut la demander par écrit au Principal et joindre un certificat médical.

Ajout :

Toute absence exceptionnelle à la demi-pension doit être signalée au minimum la veille par écrit. Pour une bonne gestion, ce type de demande doit demeurer rarissime.

Le repas fait partie de l'emploi du temps de l'élève. Toute absence de la demi-pension hors d'une absence autorisée du collège sera punie.

Protocole d'urgence

Rester près de la victime Faire appeler l'infirmier(e) de l'établissement

☎ Poste journée

502 ou 04.71.66.30.71

N° interne

☎ Poste nuit

n° d'urgence européen 112
si absence de l'infirmière

- **Observer**
 - Si le blessé ou le malade saigne beaucoup
 - S'il ne respire pas ou difficilement
 - S'il ne répond pas aux questions
 - S'il se plaint de fortes douleurs



Appel au SAMU : composer le 15

Le contenu du message doit être le suivant :

- nom et adresse de l'établissement
- nature de l'urgence (chute, malaise, notion de gravité)
- nombre, sexe, âge de la (ou des) victime(s)
- description de l'état observé de la (ou des) victime(s)
- emplacement exact de la victime (salle de cours, gymnase, couloir...)

Ne pas raccrocher le premier et laisser le téléphone libre

- **Appliquer les consignes du SAMU** (rassurer, ne pas donner à boire...)

- **Faire appeler un responsable administratif**

☎ Chef d'établissement

N° interne **116**
OU
04.71.66.03.55

☎ Adjoint

N° interne **114**
OU
04.71.66.04.46

☎ Conseiller d'éducation

N° interne **201**
OU
04.71.66.07.01

☎ Gestionnaire

N° interne **115**
OU
04.71.66.06.79

- **Penser à faciliter l'arrivée des secours** (portail...)

☎ **Rappeler le 15 si l'état de la victime évolue**



Liste des personnels formés aux gestes d'urgence

Collège Le Monteil

Le Principal

Affaire suivie par
David GAY
dgay@ac-clermont.fr

Téléphone
04 71 66 52 80
Fax
04 71 .66 54 95

Mél.
Ce.0430663m@ac-clermont.fr

BP36
Rue Henri POURRAT
43120 Monistrol sur loire

- Nathalie RIOCREUX (Administration – Intendance – Bât A)
- Christine GRANGER (Laboratoire 2ème étage – Bât B)
- Julie ABRIAL (CDI)
- Angélique GRAVA (Professeur SVT)
- Elisabeth BOUVET (Professeur d'Anglais)
- Fabien SOUDRY (Professeur d'EPS)
- Raphaël MANEVAL (Professeur d'EPS)
- Claire LONGUEVILLE (Professeur d'EPS)
- Olivier EXBRAYAT (Professeur d'EPS)
- Sébastien CONDEMINE (Professeur de SVT)
- Laurence WEISS (CIPPA - Bât C)
- Laëtitia CYWINSKI (ULIS)
- Sabine MANDIN (CDI)
- Agnès BOUTTE (TOS)





Lieux d'affichage du Protocole d'urgence

2/2

- Couloir de l'administration
- Bureau vie scolaire
- Cantine
- Cuisine
- Préau Bât B
- Préau 6ème
- Salles de technologie
- DOJO
- Salle de l'ULIS
- Salle du CIPPA
- Foyer
- Salle de réunion
- Etude 2 (Bât D)
- Salle des Professeurs
- Ateliers
- Laboratoires / Salles de sciences

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012 / 2013



SOMMAIRE

Collège Le Monteil

INTRODUCTION

Le Principal

RESSOURCES

- ✓ Ressources matérielles
- ✓ Ressources humaines

Affaire suivie par
David GAY
dgay@ac-clermont.fr

Téléphone
04 71 66 52 80
Fax
04 71 66 54 95
Mél.

POPULATION SCOLAIRE ACCUEILLIE

ANALYSE DU FONCTIONNEMENT

- ➔ Pédagogie
- ➔ Orientation
- ➔ Vie éducative
- ➔ Promotion et présentation du collège
- ➔ Les relations familles/établissements

CONCLUSION

ANNEXES

EVOLUTION DES INDICATEURS (CONTRAT D'OBJECTIFS) - Annexe 1

BILAN VIE SCOLAIRE – Annexe 2

BILAN DU C.D.I.- Annexe 3

BILAN DE L'INFIRMIERE – Annexe 4

BILAN DE LA COP- Annexe 5

BILAN DU SERVICE SOCIAL- Annexe 6

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE – Annexe 7

BILAN DES AP 6^{EME} ET 5^{EME} - ANNEE 2012-2013 - Annexe 8





INTRODUCTION

L'examen du rapport annuel d'activité constitue un moment privilégié pour évaluer l'efficacité et la pertinence des actions conduites au cours de l'année scolaire. Il s'inscrit dans une démarche d'auto-évaluation qui permet de réajuster des objectifs en fonction des bilans et résultats enregistrés.
Chacun peut contribuer à l'enrichissement de la réflexion collective.

Le projet d'établissement (2011-2015), ossature de notre action, est en place depuis maintenant deux ans. Le contrat d'objectif qui lui est associé nous permet désormais de voir se dégager des tendances vis-à-vis de l'évolution des indicateurs. Leur examen doit nous permettre de mesurer l'effet de notre action.

Pour mémoire, les cinq priorités du projet d'établissement sont :

- ✓ vers une meilleure connaissance réciproque des élèves et du système
- ✓ avoir envie d'apprendre
- ✓ choisir une orientation épanouissante
- ✓ construction du citoyen
- ✓ renforcer la cohésion des personnels

Le contrat d'objectif quant à lui reprend 3 objectifs principaux :

- ✓ donner envie d'apprendre dans un cadre scolaire
- ✓ choisir une orientation épanouissante
- ✓ favoriser la construction du citoyen

I – LES RESSOURCES

a) Ressources matérielles

Subvention départementale :

- ✓ **La dotation globale de fonctionnement** s'est élevée à 124 955 € pour l'exercice 2013, soit 6,8 % de plus que l'année précédente. Cette augmentation tient compte à la fois de la hausse de nos effectifs et de celle des dépenses énergétiques.
La dotation pour les investissements en TICE : une subvention de 6000 € accordée par le Conseil général sur le budget 2013, complétée par un apport de 3000 € prélevé sur les fonds propres du collège, a permis d'acquérir 12 ordinateurs pédagogiques et 1 vidéoprojecteur + support plafond en permanence Bât D. Une dotation complémentaire de 978€ au titre du programme TICE 2012 a été versée en juillet 2013 en réparation des vols subis le 1^{er} janvier 2013, grâce à laquelle 2 autres vidéoprojecteurs seront acquis (Self et remplacement)
- ✓ **Les travaux d'aménagement et d'entretien** :
Les dégâts occasionnés par le violent orage de grêle survenu en août 2011 et ayant détérioré une grande partie des volets de l'établissement, n'ont pas encore été réparés. L'assurance du Conseil Général prend en compte ces dommages et prévoit un remplacement, peut-être fin 2013.
Début 2013, les vestiaires d'EPS ont été repeints et les luminaires changés. Des bancs ont été achetés pour améliorer le confort des élèves.



Les derniers locaux non câblés ont été raccordés au réseau informatique pédagogique ou administratif.

Après l'isolation phonique du préau du bâtiment B, celle des couloirs a été réalisée durant la période d'été 2013.

Installation d'un tableau d'affichage à l'extérieur de l'établissement pour une meilleure communication avec les familles et les élèves.

Au self :

La mise en service de la nouvelle machine à laver la vaisselle, du système de rails supports de plateaux et du nouvel agencement de la salle de restaurant ont permis des améliorations ressenties par tous au niveau du confort. Grâce à ces améliorations et malgré une hausse du nombre des ½ pensionnaires en 2012-2013 (environ +50), les conditions de vie se sont améliorées. (moins d'attente, plus de places assises, meilleure fluidité de la circulation des élèves lors de la restitution des plateaux en fin de repas).

✓ **Travaux d'accessibilités.**

Des travaux importants au niveau de l'accessibilité de l'établissement ont été réalisés.

Mise en place de bandes rugueuses sur chaque palier de cage d'escalier,
Mise en place sur chaque marche d'escalier de nez de marche antidérapants,

Elaboration des plans d'installation de 2 ascenseurs (1 pour le bâtiment B, 1 pour le bâtiment C) et des salles de mise en sécurité (refuge).

Début de la construction/installation de l'ascenseur du bâtiment B durant l'été 2013.

✓ **Les travaux de mise en sécurité :**

Les dernières impostes (parties vitrées) positionnées sur le haut des cloisons séparant les salles de classe du couloir (bât B) ont été remplacées par des matériaux résistant au feu.

De nouveau, le collège a été cambriolé durant les congés de fin d'année 2012. Puisque le 1^{er} janvier 2013, il a été constaté un vol avec effraction de 5 vidéoprojecteurs, un ordinateur portable et un système de sonorisation (enceintes) et de nombreux dégâts sur les huisseries des salles et cages d'escaliers. Ce vol a de nouveau porté sur les salles récemment rééquipées suite au cambriolage du weekend de pentecôtes 2012. En réaction, les équipements informatiques ont été remplacés très rapidement sur fonds propres du collège. Les locaux dégradés ont été restaurés et des systèmes de protections ont été mis en place. (Grilles aux fenêtres les plus vulnérables et mise en place d'une dizaine/quinzaine de projecteurs avec détecteur de présence en façades des locaux A, B, C et D. Gageons que ces dispositifs seront dissuasifs. L'assurance du conseil général prend en charge les dommages liés aux bâtiments et notre contrat MAIF prend partiellement (franchise et vétusté) en charge le remplacement des vidéo projecteurs à hauteur de 1542 €. (Coût du préjudice > 2500€).

Grâce à l'action conjointe de M. PEYRE (Gestionnaire) et de Mme Aurélie FOURNIER (stagiaire IRA Lyon) sur la période novembre/décembre 2012, un PPMS spécifique au collège le Monteil a été mis au point.

Le projet de **PPMS** (généralités et spécificités liées à l'établissement) a été présenté aux personnels du collège, aux membres du conseil d'administration et au représentant de l'équipe mobile de sécurité départementale. Un exercice d'application du PPMS a été réalisé jeudi 23



mai 2013. Le PPMS a été adopté en CA le 4 juillet 2013.

Les crédits d'état :

↳ La dotation du programme « enseignement scolaire publique », d'un montant de 8255 €, a été répartie de la façon suivante :

Chapitre AP PR 141 13MS Manuels scolaires : 5997.15 €

Chapitre AP PR 14 13 COR Carnets de correspondance : 1094.22 €

Chapitre AP PR 14 13 REP Droits de reprographie : 1163.63 €

↳ La dotation de 230 € du programme « vie de l'élève » a été virée sur la ligne N81 6. CESOC relative au fonctionnement du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), afin de permettre la mise en place d'actions dans le cadre du secourisme. Le reliquat 2012 d'un montant de 896,05€ au titre du programme 230 a été affecté sur la ligne VE FSE 16 ESC et a permis notamment l'achat de 4 mallettes PPMS équipées (1 par bâtiment)

4/13

b) Ressources humaines

- Les Personnels

Par rapport à l'année précédente, l'année 2012-2013 a été plus facile pour les personnels de restauration et d'entretien. Les remplacements des agents en congé longue maladie ont été complets.

Du côté des enseignants et personnels d'éducation, tous étaient à leur poste en début d'année scolaire. Durant l'année, trois d'entre eux ont dû être remplacés sur une assez longue durée, mais le remplacement c'est fait sans délai. (H/G, espagnol, EPS, CPE).

→ Personnel non enseignant

Secrétariat de direction : 1,5 postes, dont un ½ poste provisoire occupé par un agent contractuel.

Intendance : 1,80 postes, un poste étant occupé par le gestionnaire, l'autre, à 80 %, par une secrétaire d'intendance. Une personne en contrat CUI est également affectée au service intendance ceci depuis 3 ans pour assurer la gestion des contrats aidés recrutés au bénéfice des écoles (8 contrats) et du collège (1 contrat)

Personnels TOS : 11 postes, 2 personnes sont en congé maladie et sont remplacées à 100%. Cette année le CG43 a mis à la disposition du collège 1 CUI, 1 contrat 10 mois de 35h hebdomadaires et 1 contrat 10 mois à 50%. Pour le collège cela correspond à un équivalent temps plein de plus par rapport à l'année dernière.

Personnel de laboratoire :

Du fait du temps partiel accordé à l'adjoint technique de laboratoire, le poste n'est occupé qu'à 50% (temps partiel)

Vie scolaire : 2 postes de CPE (dont 1 stagiaire), 6,6 postes équivalent temps plein d'AED chargés de la surveillance des élèves, un poste équivalent temps plein (2 mi-temps) pour l'assistance auprès des élèves de l'ULIS, un ½ poste auprès du dispositif REHLAIS 43 (antenne ouverte cette année au collège), un ½ poste recruté pour le compte de l'école L. Aubrac de Monistrol (AVS), 2 x ½ postes d'AVS pour l'accompagnement des élèves en situation de Handicap avec ou sans notification MDPH.



Personnel médico-social : Un poste et demi d'infirmière (soit ½ poste en plus par rapport à l'année précédente), une assistante sociale à 50%, puis 80% à partir de mars 2013.

5/13

→ Personnel enseignant

Au nombre de 50, les professeurs comptent 1 agrégé, 1 professeur des écoles et 44 certifiés, 4 contractuels. Une petite progression vis-à-vis du nombre de personnels inscrits sur la liste des titulaires / suppléants au conseil d'administration, puisque nous comptons 10 membres sur 14. (8 l'année dernière).

Le service vie scolaire a à nouveau accueilli un CPE stagiaire qui a bien pris ses marques. Il a dû suppléer son collègue titulaire lors de son absence prolongée (mai et juin 2013) pour raison de santé.

→ Personnel de Direction

L'équipe de direction nommée en septembre 2011 est toujours très complémentaire tant au plan de l'expérience qu'au niveau de la répartition des tâches de direction. La coopération s'opère dans la confiance et nombre de décisions sont prises à la lumière des avis de chacun.

II - LA POPULATION SCOLAIRE ACCUEILLIE

Le collège accueille une population de type « rurale », composée d'un mélange de familles implantées depuis longtemps sur le secteur, aux comportements plutôt ruraux, et de familles récemment installées, souvent issues de milieux urbains, qui ont fait le choix de s'installer à Monistrol pour des raisons économiques, le prix des terrains y étant moins élevé qu'aux alentours de St Etienne et de la proche vallée de l'Ondaine.

Monistrol sur Loire occupe une position géographique singulière, à la limite du département de la Loire, rattaché à une autre académie et à une autre Région... Ce département attire les habitants pour le travail, le commerce et les infrastructures culturelles. La RN88 et les transports ferroviaires permettent des liaisons aisées en direction de ce département, ainsi qu'en direction du Puy en Velay.

Cependant, les élèves du collège sont peu attirés par les lycées de la Loire et restent en grande majorité sur le département de la Haute-Loire à l'issue de la 3ème. Le lycée Léonard de Vinci y est pour beaucoup, qui propose un grand choix de formation et qui affiche des taux de réussite exemplaires. Le lycée E. Chabrier et le LEGTA d'Yssingeaux permettent aux élèves qui se dirigent vers la voie professionnelle de trouver des solutions.

Il s'agit d'une population mixte, comportant un grand nombre de familles défavorisées (41,4 %), mais qui voit émerger aussi de plus en plus une population favorisée 33% (20 % de favorisés A , et 13 % de favorisés B selon les statistiques du Ministère), la population dite « moyenne » se situant à 25,6%.)

Les effectifs :

2012/2013	TOTAL	G	F	DP	E
6e (7 classes)	185	106	79	164	21
5e (7 classes)	173	81	92	148	25
4e (7classes)	197	99	98	167	30



6/13

3e (5 classes)	157	91	66	130	27
ULIS	11	6	5	9	2
TOTAL	723	394	329	618	105

L'augmentation du nombre des demi-pensionnaires (+43) a été plutôt bien absorbée grâce à l'investissement conséquent du Conseil Général dans une nouvelle machine à laver, dans un réagencement du poste de desserte et une file de restitution des plateaux en fin de repas. (Travaux d'aménagement et d'équipement du restaurant scolaire réalisés durant l'été 2012)

En 2013-2014, l'effectif devrait se stabiliser aux environs de 720 élèves.

II - ANALYSE DU FONCTIONNEMENT

Pédagogie

Le Conseil pédagogique

Il s'est réuni plusieurs fois cette année. Les sujets abordés étaient :

- Les réseaux pédagogiques de l'école du socle (Conseil pédagogique 1^{er} et 2nd degré le 27/09/2012)
 - Bilan des actions déjà en place
 - Projet 2012-2013
 - Calendrier
- Modification des horaires des sonneries
- Gestion des manuels scolaires
- L'ENT et l'intégration du Web-Classeur, de PARASCHOOL, les groupes collaboratifs,
- Réflexion autour des AP (Pourquoi pas en 3^{ème} ?)
- Projet de tutorat 3^{ème} → 6^{ème}
- Mode de gestion des absences des professeurs (jour de carence, autorisation d'absence, rattrapage, etc.)
- La présentation de la ventilation de le DGH 2013-2014.

Le compte rendu de chaque réunion a été envoyé à l'ensemble des enseignants.

Dispositif d'accompagnement des élèves en difficultés

Ce dispositif a été proposé aux élèves en difficulté, il couvre trois domaines :

➔ **l'accompagnement éducatif (aide aux devoirs)**

La dotation de l'établissement est de 450 heures qui ont profité à 135 élèves (19%).

- * 73 élèves de 6e sur 185 ont été concernés, soit 39,5% (30% en 2011-2012)
- * 38 élèves de 5e sur 173 ont été concernés, soit 22 % (11% en 2011-2012)
- * 16 élèves de 4^e sur 197 ont été concernés, soit 8% (3,5% en 2011-2012)
- * 4 élèves de 3^e sur 157 ont été concernés, soit 2,5% (3% en 2011-2012)

22,5% des élèves boursiers ont participé à l'aide aux devoirs. (10% en 2011-2012)



15 accompagnateurs dont 9 enseignants du 2nd degré, 3 enseignants du 1^{er} degré et 3 AED.

L'évaluation fait apparaître que plus les élèves sont âgés, moins ils participent volontairement à ces dispositifs.

7/13

→ le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) passerelle

× 2 PPRE passerelle ont été mis en place au profit d'élèves de 6^{ème}. (rentrée 2012 → Noël 2012). 27 heures d'enseignement ont été consacrées à leur réalisation. 1 enseignant de mathématiques a réalisé l'ensemble de ces PPRE. Les 2 élèves ont obtenu leur passage en 5^{ème} avec des moyennes annuelles de 13,4 et 15.

→ Les accompagnements personnalisés en 6^{ème} et 5^{ème}.

Les AP 6^{ème} et 5^{ème} ont été mises en place cette année.

Pour les élèves il s'agit d'une heure dans l'emploi du temps durant laquelle ils peuvent accéder soit à des groupes de mise à niveau, soit à des groupes de perfectionnement, ceci dans trois disciplines (Lettres, anglais et mathématiques) Le professeur documentaliste intervient également.

La répartition dans les groupes s'effectue au début de chaque période (autant de période que d'intervalle entre les petites vacances). Elle est effectuée par les professeurs qui se réunissent et prennent en compte les besoins des élèves.

Globalement, les professeurs jugent les modalités d'enseignement des AP plutôt bonnes (groupes à faible effectif et effectif variable selon le niveau des élèves). Le travail d'équipe s'en trouve amélioré, mais le nombre d'heures dévolues aux AP est encore trop faible pour que les plus faibles profitent pleinement de cette modalité de prise en charge.

Cf. Bilan des AP 6^{ème} et 5^{ème} - année 2012-2013 en annexe 8.

LE BREVET BLANC

Deux brevets blancs ont été organisés. L'un en janvier 2013 et l'autre les 6 et 7 mai. La date du 2^{ème} brevet blanc a suscité des réactions tant au niveau des Professeurs qu'au niveau des familles. Cela correspondait au retour des vacances de printemps après une semaine de voyage scolaire et à deux jours enclavés dans une période de congés (8 mai, ascension). Certains ont pensé que les élèves étaient démobilisés par ces périodes peu propices à la fréquentation du collège de manière régulière. Par ailleurs, des séances de révision ont fonctionné en groupes restreints en fin d'année pour l'ensemble des élèves de 3e.

LES VOYAGES

Les voyages se sont déroulés conformément au vote du conseil d'administration :

✓ **voyage en Allemagne** réservé aux élèves de 3^e Germanistes (14 élèves).
Ressources : Mme HALLER-PERBET, professeur allemand et Madame TAMOUNE, Professeur Documentaliste.

✓ **voyage en Italie** réservé aux élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} latinistes ainsi que tous les élèves de la section ULIS. (48 élèves)
Ressources : Mme GOMER Professeur de lettres classiques, Mme LAURIOL professeur d'italien, Madame GOMER, Professeur de lettres classiques, Monsieur REDON, Professeur en ULIS, Mlle ORBAY, AED.



✓ **voyage en Angleterre** : en raison de la capacité d'accueil (115 élèves), il nous a paru opportun de retenir le niveau 3e exclusivement d'ouvrir le voyage aux seuls élèves de la 4e Euro.
Ressource : Mme BOUVET, Monsieur LAGER professeurs anglais. (Une dizaine de professeurs accompagnateurs au total)

✓ **Voyage en Espagne** : Ouvert aux élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} (60 élèves)

Ressource : Monsieur SANCHEZ Professeur d'espagnol.

8/13

BILANS PEDAGOGIQUES

- × de multiples sorties scolaires ont été organisées sur les thèmes suivants :
 - × Théâtre en anglais pour les 3^{èmes} et 4^{èmes} de la section Euro anglais.
 - × Déplacement au tribunal du Puy en Velay pour les classes de 4^{ème} dans le cadre de la séquence sur la justice en éducation civique.
 - × Participation à des enregistrements de radio (radio LDV et Studio Golgoth43) pour la classe de 4^{ème}2 dans le cadre du cours de français (les Poètes du chat noir)
 - × Plusieurs sorties de la classe de 4^{ème}5 en direction du Point Information Jeunesse (PIJ) dans le cadre de l'orientation.
 - × Sortie des Ulis au cinéma "la Capitelle" pour assister à la diffusion d'un film d'animation auquel l'un des élèves a participé l'année précédente
 - × Sortie des élèves de 5^{ème}3 et 5^{ème}4 pour aller à la rencontre de leurs camarades de CM2 de l'école Lucie AUBRAC afin de présenter la section bilangue en "jouant" au professeur d'allemand et en apprenant aux jeunes élèves à préparer une spécialité pâtissière allemande.
 - × Sortie au planétarium de St Etienne pour une soixantaine d'élèves du collège
 - × Visite du site gallo-romain de Vienne St Romain en Gal pour les élèves de 6^{ème} avec participation des ULIS.
 - × Visite du Puy en Velay et du château de Polignac par les 5^{ème} 3 et 5^{ème} 4
- × PDMF :
 - × Déplacement à la biennale du design de St Etienne pour les élèves de 3^{ème},
 - × Forum des métiers et des formations d'Aurec sur Loire pour les élèves de 3^{ème}, ULIS et 4^{ème} alternance
 - × De nombreux déplacements des élèves de 5^{ème} à l'occasion de visites d'entreprises
 - × Participation au concours des mini entreprises des élèves de DP3 – Victoire Régionale de Handicub', prix départemental du civisme 2013 et prix national de la communication au concours national des mini-entreprises. Candidats pour le prix national du civisme.
 - × Présentation par le CIO des métiers du secteur de l'animation et du sport devant 54 élèves de 5^{ème}.
 - × En application des dispositifs réglementaires, les élèves des classes de 3e (stages obligatoires), de 4^{ème} en alternance et bénéficiant de PIF de se sont immergés dans les entreprises avoisinantes.
 - × Le stage des élèves de 3e donne lieu à un rapport écrit corrigé par les enseignants ainsi qu'à une présentation orale notée par un jury interne à l'établissement.



9/13

- × Liaison écoles/collège :
 - × Un conseil pédagogique 1^{er} et 2nd degré en sept 2012
 - × 2 journées de regroupement professeurs 1^{er} et 2nd degré
 - × Des visites entre professeurs dans leur classe ont été réalisées, (toutes disciplines)
 - × Un projet lecture "les incorruptibles" (lettres, arts plas, cdi)
 - × Un projet lecture du paysage (H/G, svt, techno)
 - × Le professeur d'allemand a assuré des cours d'1h devant 5 classes de Cm2
 - × L'accueil de tous les CM2 du secteur (public) au sein des classes de 6^{ème} a été réalisé (en moyenne 3h)
 - × L'organisation d'un rallye maths spécifique Cm2/6^{ème} (180 6^{ème} et 140 Cm2 le 19 avril dernier)
 - × Un défi LV les 24 et 25 juin (toutes les 6^{ème} et 2 écoles de Monistrol)

- × Liaison 3ème/2nde :
 - × Transmission des informations vie scolaire et infirmerie entre services Collège / Lycées
 - × Présentation de la mini entreprise (DP3) en direction des élève de seconde EDE PFEG.
 - × Retour des anciens élèves d'EU auprès de leurs camarades de 3^{ème}.

- × Concours ou évaluations :
 - × Rallye mathématiques (151 élèves de 3ème)
 - × Drôles de Maths (48 élèves de 6^{ème}, 39 élèves de 5^{ème}, 32 élèves de 4^{ème} et 10 élèves de 3^{ème})
 - × Le prix départemental du civisme 2013 – Le collège récompensé pour 2 actions : Cross solidaire de l'action DALHIR 43 et la mini entreprise Handicub'.

- × les élèves se sont investis dans 3 ateliers : théâtre – Etude de l'image– astronomie vidéo

Ateliers scientifiques et artistiques

Atelier Etude de l'image

Les élèves de 3ème ont réinvesti les savoirs théoriques sur l'analyse de l'image acquis l'année précédente en option Vidéo en étudiant des photographies de toutes sortes (publicitaires, historiques, journalistiques...) devenues emblématiques. Ils ont réfléchi à la construction d'une image en lien avec le message véhiculé afin de comprendre comment une image devient un symbole. Un des objectifs de cette option en classe de 3e était de parvenir à analyser les images qui inondent notre quotidien et atteindre un recul critique face à cette omniprésence.

En 4ème, les élèves inscrits ont étudié les notions de base de l'étude de l'image : photo, vidéo, informatique, composition de l'image, cadrage, lumière... Ils se sont initiés au maniement de l'appareil photo, du caméscope, et ils ont étudié les rudiments du montage vidéo.

Malgré les efforts faits pour essayer de maintenir cet atelier, le départ d'un professeur en fin d'année 2011-2012 a fragilisé l'équipe qui a dû être constituée d'un professeur de l'établissement et d'une personne intervenant extérieur. La rémunération accordée à cette personne n'a pas permis à celle-ci de s'inscrire dans la durée. En conséquent, l'atelier Vidéo ne fonctionnera pas l'année prochaine



(2013-2014).

10/13

Atelier théâtre

Un groupe constitué d'une vingtaine d'élèves dont des ULIS composent la troupe de l'atelier théâtre. Après avoir effectué des exercices d'improvisation pour se familiariser avec les techniques théâtrales, des textes ont ensuite été choisis, lu et travaillé avec les élèves avant de répartir les rôles en vue d'une représentation en fin d'année sur le thème de la tolérance et l'ouverture aux autres. Cet atelier regroupe des élèves de tous les niveaux sur une heure de temps libre le midi. Ils ont de plus été mobilisés quelques mercredis après-midi afin d'approfondir et affiner le travail de mise en scène en vue de la représentation. Une comédienne professionnelle est intervenue à plusieurs reprises pour conseiller les élèves, leur proposer des exercices qui les ont aidés à prendre possession de leur personnage, de s'approprier l'espace scénique et de prendre conscience de leur voix et de leur corps sur une scène. La représentation finale a eu lieu lundi 3 juin 2013 à l'espace culturel de Monistrol sur Loire.

Atelier de culture scientifique et technique

Cet enseignement, permet de travailler sous forme différente (un peu de théorie mais surtout beaucoup de recherches sur Internet, d'utilisation de logiciels spécialisés permettant le traitement et la mesure d'images numériques, des séances d'acquisition des images sur le ciel à l'aide de télescopes robotisés situés en Arizona, à Hawaï et en Australie...) et donne un sens plus particulier à l'enseignement des sciences physiques au collège. Le but est de développer une culture scientifique et aussi de susciter des vocations scientifiques chez les élèves et notamment chez les filles. De surcroît, l'atelier participe activement au projet Comenius du collège « In orbit with Europa » ce qui est l'occasion d'assurer une meilleure cohésion interdisciplinaire souvent mal perçue par les élèves ainsi qu'une ouverture en direction de différents pays européens partenaires du projet (Portugal, Pologne, Royaume Uni et Irlande). Les travaux rédactionnels des recherches scientifiques ou de la nouvelle de Science-Fiction permettent d'associer l'enseignement du français à l'atelier.

Project Comenius :

Année d'aboutissement pour le projet Comenius initié en 2010-2011. Encore deux déplacements de professeurs et d'élèves durant cette année scolaire. (Irlande et Grande Bretagne). Un regroupement final des différents partenaires a eu lieu début juin. A l'occasion d'une cérémonie de clôture, chaque pays a pu faire la rétrospective de ses actions au sein du projet. Grâce à l'implication de nombreux professeurs et notamment de M. DEBACKERE, le projet a obtenu toutes les accréditations scientifiques et administratives de par sa qualité. Ces années de développement ont fait la part belle aux sciences, à la littérature, mais aussi à la langue vivante anglaise.

Classes CHAM :

Année un peu difficile en terme de recrutement (aucun candidat en 6^{ème}), les classes CHAM de 5^{ème} et 4^{ème} (pas de niveau 3^{ème}) n'ont pas démerité et grâce à la force du réseau privé/public ont pu s'impliquer dans un projet "gospel" scellant le partenariat Collèges Notre Dame du Château / Collège Public Le Monteil /école Intercommunale de Musique et de Danse.

- Un spectacle Cham Privé/Public le 7 juin à la salle de la Capitelle
- un concert Cham + chorale du collège Public le 13 juin.

Le recrutement de fin d'année, pour l'année 2013-2014 est très encourageant puisque pas moins de 10 élèves constitueront la CHAM niveau 6^{ème}.



Sections Sportives

Le collège le Monteil et le collège Notre Dame du Château proposent deux sections sportives : Football et natation.

Malgré les difficultés liées aux problèmes administratifs des clubs et des fédérations de football sur le district de la haute Loire, la section sportive Foot a fonctionné régulièrement tant sur le plan sportif que pédagogique.

La section natation a passé le cap de la première année relevant le défi du transport (coût pris en charge par le club et la communauté de communes) et de l'adaptation au nouveau centre aquatique OZEN. Les effectifs ont été cependant assez modeste (6 élèves pour le collège public)

Orientation

Afin de mieux préparer les élèves à leur orientation, les proviseurs des lycéens du secteur ont présenté les filières qui sont proposées dans leurs établissements.

Affectation des élèves en fin de 3^e

(Chiffres de juin 2013 – Décision après conseils de classe – Données RIDDO)

FILIERES	NOMBRE	%12-13	%11-12	% 10-11
Passage en 2e GT	88	57%	69,3%	62,1 %
Passage en bac Pro	41	27 %	17,5%	
Apprentissage - CAP	15	10%	10,2%	
Redoublement	9	6%	2,9%	2,6%
TOTAL	153	100%	100%	100 %

On observe une baisse très sensible du taux d'orientation en 2^{de} GT, le report s'étant effectué sur la seconde Pro. Ce résultat peut s'expliquer par une plus grande hétérogénéité du niveau des élèves avec pour une part importante d'entre eux des résultats assez faibles. Notre travail d'orientation a souvent consisté à éviter le redoublement pour permettre l'accès à la seconde Pro. Il faut également mentionner l'engouement de certaines familles pour la voie professionnelle et la volonté d'autres parents de faire redoubler leur enfant pour accéder à la 2^{de} GT l'année suivante.

Décisions à l'issue de la classe de 4e

FILIERES	NOMBRE	% 12-13	% 11-12	% 10-11
3e générale	183	93%	89%	78,6%
3e Prépa Pro	11	6%	6,2%	11,6%
Apprentissage - DIMA	0			
Redoublement	2	1%	4%	8,5%
TOTAL	196	100%	100 %	100%

Il faut souligner que l'ensemble de la procédure d'orientation (tous niveaux) s'est réalisée en ne générant qu'une seule situation d'appel en 6^{ème} pour laquelle la décision du Chef d'établissement a été confirmée.



12/13

LE DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DNB) SESSION JUIN 2013

Nbre d'élèves de 3ème	157	
Nbre de candidats inscrits série collège	147	
Nbre de reçus série collège	134 (91,16%)	(90,3% en 2012)
Mention AB	36 (25%)	(33% en 2012)
Mention B	13 (9 %)	(15% en 2012)
Mention TB	13 (9%)	(11% en 2012)
Nombre de CFG obtenus	3 sur 6 présentés	

RESULTATS DES 6 DERNIERES ANNEES

2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
91,16%	90,3%	84,5 %	88,70%	84,70%	86,45%	84,75%

La session 2013 nous permet de nous situer légèrement au dessus du résultat du département de la Haute Loire.

Vie éducative

Éducation à la citoyenneté

Le CESC a bien fonctionné et a permis de monter de nombreuses actions :

- L'exposition « Questions de Justice » (citoyenneté, prévention et lutte contre la violence) a été présentée une nouvelle fois aux élèves des classes de 4e en collaboration avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de la Loire et l'association de gestion d'action sociale des ensembles familiaux (AGASEF).
- Information nutrition avec une opération petits déjeuner en 6^{ème},
- Intervention nutrition de l'IREPS pour 2 classe de 5^{ème} + répercussions en direction des 5 autres divisions
- Intervention du planning familiale en 4^{ème} et en ULIS
- Action Ado-sexo en classe de 3^{ème} (Infirmière)
- Présentation de la DAHLIR 43 auprès des 6^{ème} (EPS) + organisation d'un cross solidaire récompensé par le prix du mérite départemental.
- Travail sur le respect des règles avec la mise à disposition de jeux par le médiathèque de Ste Sigolène
- Prévention Harcèlement en 6^{ème} et en 4^{ème} (PAEJ/ Vie sco)
- Sécurité routière en 6^{ème},
- Orientation et égalité des chances en classe de 4^{ème}5 (PP et PIJ)
- Secourisme : formation au PSC1 pour 70 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

Promotion et présentation du collège

Plusieurs actions ont été conduites à destination des élèves et/ou de leurs parents :

- une journée « portes ouvertes » : samedi 23 mars 2013.
- Une présentation par le Principal, le Principal Adjoint, parfois le professeur de musique du collège et de Directeur de l'EIMD est faite dans chaque école (diaporama – dialogue avec les parents – distribution d'un dépliant présentant le collège)
- Les opérations de liaisons écoles/collège (voir page 9)
- Les multiples articles diffusés dans la presse locale lors d'opérations particulières.

Au cours de ces opérations, on peut souligner la cohésion et l'investissement de toute la communauté éducative pour favoriser l'image de l'établissement.



Les relations familles / établissement

L'information des parents se fait lors des contacts individuels avec les professeurs principaux et les professeurs, par les informations du carnet de correspondance, par les « notes aux familles » transmises régulièrement par le Principal et de plus en plus par le biais de l'ENT. De plus, deux rencontres formelles parents/professeurs sont organisées, l'une en tout début d'année, pour présenter les équipes, et l'autre en décembre, qui permet une relation individuelle entre parents et enseignants.

On notera également l'existence d'un média d'information "La Gazette" tenu par le Principal-Adjoint dont la fréquence de diffusion (papier et internet) correspond aux périodes des petites vacances. Il faut également compter les multiples articles diffusés dans la presse locale lors d'opérations particulières.

Des entretiens d'orientations sont menés conjointement avec les familles, la Direction, le COPSY et le Professeur Principal pour les élèves de 3^{ème} dont l'orientation semble plus difficile en fin de 2^{ème} trimestre.

La commission éducative s'est réunie à plusieurs reprises pour chaque élève concerné, afin de trouver une solution aux difficultés rencontrées (absentéisme, discipline, problème familial ...)

Les spectacles de théâtre et de chorale sont à chaque fois un moment d'ouverture du collège aux parents.

Enfin, une communication particulière, basée sur la sécurité des collégiens a été faite en direction des familles à l'occasion de la fermeture systématique du portail du collège pour une application des consignes Vigipirate académiques.

CONCLUSION

Ce rapport d'activité rend bien compte du volume d'activités menées au sein de l'établissement, de l'engagement des élèves et des personnels, et des résultats obtenus.

Pour cette deuxième année, le pilotage de l'établissement semble être désormais affirmé et la trajectoire bien perçue par les familles et les personnels. Il convient de souligner que la cohésion et la solidarité de l'équipe de direction élargie au gestionnaire et à la vie scolaire participe de cette lisibilité par les usagers et les Professeurs.

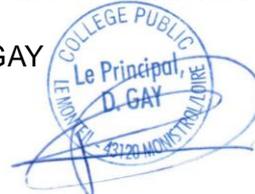
Les enseignants de 3^{ème} sous la responsabilité des Professeurs Principaux ont pris davantage de responsabilité en validant directement items ou compétences directement sur l'application LPC – SCONET. Afin de faciliter ce travail, chaque Professeurs s'est vu doté d'une clé OTP qui lui permet de réaliser cette tâche depuis son domicile.

La validation du LPC doit rester un point de vigilance afin de rendre cette opération toujours plus fluide et charger de sens.

L'épreuve d'Histoire des arts, tous comme les soutenances de stage 3^{ème} sont désormais organisées avec assurance et sérénité.

Du point de vue de l'équipe de Direction, les conditions d'un fonctionnement efficace et harmonieux sont réunies. Le dialogue entre les acteurs du monde éducatif est bon et la confiance semble être de mise. Gageons que ces conditions seront propices à la conduite de l'expérimentation 2013-2014 sur l'orientation en fin de troisième (libre choix des familles) pour laquelle l'établissement a été désigné. Ce constat est motivant. Il présage d'une activité intense et stimulante.

Le Principal - David GAY





Contrat d'objectifs 2011 – 2014 - Evolution des indicateurs

Collège Le Monteil

Objectif 1 - Donner envie d'apprendre dans une cadre scolaire

Le Principal

Affaire suivie par
David GAY
dgay@ac-clermont.fr

Téléphone
04 71 66 52 80
Fax
04 71 .66 54 95
Mél.

Ce.0430663m@ac-clermont.fr

BP36
Rue Henri POURRAT
43120 Monistrol sur loire

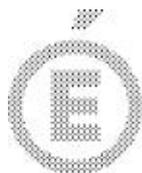
	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Objectif Juin 2014
Tx absentéisme annuel	3,56%	2,66%	2,88%	2,5%
Exclusion de cours	221	?	30	150 ?
Tx accès ENT Elèves	92% (4/11/11)	94%	95%	100%
Tx accès ENT Familles	71% (4/11/11)	71%	75%	100%
<i>Nbre de voyages scolaires</i>	25 sorties 4 voyages	19 sorties 3 voyages	23 sorties 4 voyages	
<i>% de famille ayant assisté aux rencontres parents/Prof(pp)</i>	–	65%	59,4%	
<i>Div n'ayant pas de parents représentants au conseil de classe (hors ULIS)</i>	5/26	0/26	1/27	0

Méthode pour le **Tx d'accès ENT Elèves** : Recherche des utilisateurs "élèves" activés et ayant signé la charte. (4/11/11 = 639/692)

Méthode pour le **Tx d'accès ENT Familles** : Recherche des utilisateurs "parents" (extraction CSV), puis suppression de tous ceux ayant changé de mot de passe, puis suppression des doublons sur le nom, prénom et classe de l'enfant. Il reste alors toutes les familles (père ou mère) s'étant connectées au moins une fois (1 seul responsable par famille). Ce nombre est rapporté au nombre d'élèves. (4/11/11 = 494/692)



Objectif 2 - Choisir une orientation épanouissante



2/2

	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Objectif Juin 2014
Tx réussite DNB	84,5%	90,3%	91,2%	93%
Tx validation Socle Commun	79,1%	86%	80%	93%
Orientation en 2GT	62,1%	70%	57%	65%
Orientation en 2Pro, CAP	30,7%	19%	27%	30%
Apprentissage et autres solutions	4,6%	5,1%	10%	2,5%
Tx de redoublement 3 ^{ème}	2,6%	5,8%	6%	2,5%
Tx redoublement 4 ^{ème}	8,5%	4%	1%	3%
Tx redoublement 6 ^{ème}	3,6%	3,5%	0,5%	2,5%
<i>Tx de 1^{er}s vœux satisfaits</i>	98,7%	91,2%	92,8%	95%
<i>Taux de réorientation + redoublement en fin de seconde</i>	9,6%	15,1%	-	Le plus faible possible

Objectif 3 - Favoriser la construction du citoyen

	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Objectif Juin 2014
Nbr de retenues	665	758	923	400
Nbr exclusions temporaires	96	33	34	50
Nbre commissions éducatives "utiles" *	Pas de commission éducative en 10-11	4/9	4	Le plus possible
Nbr conseils de discipline	1	3	2	Le moins possible
Taux de participation UNSS	29,5%	25,3%	25,2%	40%
Nbr d'opérations de solidarité	1 (Léo en Roumanie)	2 (collecte bouchons et jouets pour restau du cœur)	5 (Cross solidaire Batribox / égalité chances H-F / court métrage discrimination / Handicub')	5

* Nombre de commissions éducatives ayant permis aux élèves de revenir à un comportement plus satisfaisant. (Donc ayant évité un conseil de discipline par exemple)

COLLEGE LE MONTEIL

**BILAN D'ACTIVITE
VIE SCOLAIRE**



ANNEE 2012-2013

SOMMAIRE

I.	introduction	3
II.	ABSENTEISME	4
A.	Diagnostic statistique	4
B.	Stratégies mises en place pour l'année n	4
C.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	5
III.	RETARDS	6
A.	Diagnostic statistique	6
B.	Stratégies mises en place pour l'année n	6
C.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	6
IV.	SANCTIONS	8
A.	Diagnostic statistique	8
B.	Stratégies mises en place pour l'année n	8
C.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	8
V.	PUNITIONS	10
A.	Diagnostic statistique	10
B.	Stratégies mises en place pour l'année n	10
C.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	10
VI.	SUIVI DES ELEVES EN DIFFICULTE	12
A.	Stratégies mises en place pour l'année n	12
B.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	12
VII.	ELEVES DECROCHEURS	13
A.	Stratégies mises en place pour l'année n	13
B.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	13
VIII.	INTEGRATION DES ELEVES ULIS	14
A.	Diagnostic statistique	14
B.	Stratégies mises en place pour l'année n	14
C.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	14
IX.	FONCTIONNEMENT DU SERVICE	15
A.	Diagnostic statistique	15
B.	Stratégies mises en place pour l'année n	15
C.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	15
X.	PROJETS	17
A.	Diagnostic statistique	17
B.	Stratégies mises en place pour l'année n	17
C.	Stratégies préconisées pour l'année n+1	17
XI.	annexes	18

I. INTRODUCTION

Interroger l'activité de la Vie Scolaire par un bilan annuel constitue un outil majeur pour évaluer la pertinence et l'efficacité des moyens et des actions mis en œuvre dans l'accomplissement de ses missions.

Ce bilan d'activité et la communication qui l'entoure permet par le même principe à l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement de comprendre le rôle de l'équipe Vie Scolaire et des possibilités qui sont offertes à chacun de contribuer à l'amélioration de la vie au collège en accompagnant ses actions.

Ce questionnaire sur nos pratiques ne doit pas se faire uniquement dans le service Vie Scolaire. Il doit appeler à une réflexion de chacun des membres du personnel de l'établissement afin de renforcer la cohésion au sein de l'équipe éducative dans son ensemble, mais aussi la cohérence des actions de tous.

C'est pourquoi ce bilan d'activité est avant tout un moyen de communication s'articulant sur les principaux axes de la Vie Scolaire :

Le suivi des élèves (absentéisme, retards, sanctions et punition)

Ce domaine interrogeant aussi les professeurs sur leurs pratiques et leurs attentes notamment en matière de punition.

Le fonctionnement du service Vie Scolaire

Domaine concernant le bon fonctionnement du service et par là-même la sécurité des élèves. Il ne faut oublier d'y adjoindre les projets éducatifs, l'aide aux devoirs par exemple.

La collaboration entre les personnels

Ce domaine relève plus de la perception du climat de l'établissement entre les personnels.

II. ABSENTEISME

A. DIAGNOSTIQUE STATISTIQUE

Globalement, le taux d'absentéisme dans le collège Le Monteil pour l'année 2012-2013 est inférieur à la moyenne nationale qui est de 4.8%. En effet, l'ensemble des absences de l'année 2012-2013 permet de définir un taux d'absentéisme de 2.88% pour l'effectif global de l'établissement.

Ce chiffre ne doit pas masquer des différences entre les différentes classes. Les élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} sont plus absentéistes que les autres classes¹. Les deux classes d'élèves plus âgés représentent près de 60% de l'absentéisme de l'établissement.

Un regard d'ensemble ne rend pas réellement compte de l'absentéisme réel. En effet, si dans les classes de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème}, l'écart type des demi-journées d'absences est faible pour les 6^{ème}, il est élevé puisque deux élèves de 6^{ème} dépassent les 100 demi-journées d'absence (régularisées et non-régularisées). Si l'impact de ces deux élèves est gommé, les classes de 3^{ème} et de 4^{ème} représentent 80% de l'absentéisme du collège avec une nette progression de l'impact de la classe de 4^{ème}.

L'absentéisme est dit concentré dans l'établissement. Les heures d'absence sont regroupées, environ 96% des absences ne sont pas des heures isolées. Il n'existe pas de tendance entre les jours de la semaine ou les heures de la journée. La progression de l'absentéisme sur l'année n'est pas non plus significative.

On remarque que le nombre d'heures perdues pour des demi-journées d'absences non régularisées est de 0,53 pour l'ensemble des classes. Cependant, si pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}, les élèves perdent 0.3 heures environ, les classes de 4^{ème} perdent 0,80 heures pour des absences non-justifiées et les classes de 3^{ème} près de 0,6.

En conclusion, nous voyons que l'absentéisme dans le collège Le Monteil suit la répartition qui est observé nationalement. Les classes d'âge les plus élevées étant globalement plus absentéistes que les autres. On peut faire l'hypothèse que les élèves en difficulté perdent leur motivation au fur et à mesure de leur parcours scolaire au collège. Se projetant dans une orientation professionnelle, ils ne trouvent plus de sens suffisant.

Cependant, le collège Le Monteil possède une tendance très nette à l'augmentation des absences injustifiées pour les classes de 3^{ème} et de 4^{ème}. Alors que selon le site Eduscol, la proportion d'heures perdues pour des absences injustifiées est de 0,4 après la 5^{ème}, nous atteignons au collège 0.80. Ce qui provient en partie d'une mauvaise communication entre l'équipe pédagogique et la Vie Scolaire. En effet, les professeurs ne sont pas nécessairement au courant de l'absence d'un élève et l'accepte en cours sans qu'il n'ait besoin de justifier celle-ci. Il n'y a pas d'obligation de régularisation préalable à l'entrée dans la classe, ce qui fait que les élèves ne prennent pas la peine de la réaliser.

Le problème de l'absentéisme au sein du collège Le Monteil est lié aux personnes qui ont acquis de mauvaises habitudes.

B. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

¹ Cf. annexe n°1 - les 3^{ème} ont un taux de 3,38%, les 4^{ème} un taux de 4,12%, les 5^{ème} un taux de 2,77% et les 6^{ème} un taux de 2,81%.

Nous avons ciblés les absentéismes particuliers. Cette décision s'est faite pour tenter de juguler des absentéismes lourds aboutissant sur des décrochages scolaires. Il n'y a pas eu de prise en compte de l'absentéisme de manière générale. Le niveau de l'établissement est comme on l'a vu plutôt faible, la nécessité ne s'est donc pas faite ressentir de traiter le problème au niveau de l'ensemble des classes.

Les résultats ont été irréguliers avec pour conséquence le décrochage de certains élèves. Toutefois, les élèves identifiés dès le début d'année ont vu leurs absences limitées voire grandement stoppées. Les actions menées relevant d'un suivi systématique avec des entretiens de remotivation et de prise de conscience du sens de leur présence au collège, ont permis des orientations choisies pour une majorité d'élèves.

Les élèves absentéistes identifiés en cours d'année ont été encadrés et accompagnés pour revenir à une situation normale de présence régulière.

Les élèves notablement décrocheurs ont été orientés vers des dispositifs spécifiques (PIF, alternance, CIPPA). 4 élèves n'ont pas pu être réorientés vers une attitude présenteielle. Dans ces cas, le positionnement des parents a été un facteur négatif. Généralement, il s'agit de familles connues des services sociaux et qui ont déjà mis en place des stratégies d'évitement qui leur permet avec des taux régularisation des absences importants, de freiner voire d'éviter les procédures de signalement pour absentéisme..

C. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

Pour lutter contre un manque de régularisation des absences, important au sein de l'établissement, il convient de développer un travail de partenariat, en association entre les professeurs, la Vie Scolaire et les parents.

Un suivi systématique hebdomadaire doit être mis en place au niveau de la Vie Scolaire. Les Conseillers Principaux d'Education transmettent aux Assistants d'EDucation un récapitulatif des absences de leurs classes en responsabilité. Ils pourront ainsi convoquer les élèves pour leur faire régulariser leurs absences. Cette liste sera copiée pour les professeurs principaux.

Il conviendra aussi de rappeler aux parents en début d'année sur les procédures de régularisation des absences². L'objectif de ces mesures est de faire adhérer les parents aux procédures mises en place pour lutter contre le manque de justification des absences et des retards relevés.

² Cf. annexe n°8

III. RETARDS

A. DIAGNOSTIQUE STATISTIQUE

Durant l'année scolaire 2012-2013, les élèves du collège Le Monteil ont comptabilisés 2279 retards³.

Les retards au collège Le Monteil sont surtout le fait des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} puisque ces deux niveaux représentent près de 65% des retards. On peut remarquer une progression constante du nombre de retards au cours de la scolarité d'un élève. Ainsi, les élèves de 6^{ème} représentent 14,4% des retards, les élèves de 5^{ème} 20,18%, les élèves de 4^{ème} représentent 32,51% contre 32,87% pour les élèves de 3^{ème}. En valeur, le nombre de retards entre la 6^{ème} et la 3^{ème} augmente de près de 130% de 329 à 749.

En moyenne, chaque élève de l'établissement a été en retard 3,20 fois. Ce chiffre dissimule une réalité contrastée. Les élèves de 6^{ème} ont été en moyenne en retard 1,77 fois contre 4,77 retards de moyenne pour les élèves de 3^{ème}.

Seulement 32,73% des retards ont été régularisés au cours de l'année 2012-2013. Il n'y a pas de réelle partition de ce pourcentage de régularisation des retards entre les classes.

En définitive, les élèves semblent accumuler des retards sans se préoccuper des conséquences éventuelles. Les retards n'ont pas de plage horaire stricte constatée. Ils peuvent intervenir aussi bien en première heure de la demi-journée ou entre deux heures.

Une analyse plus critique révèle que certains élèves retardataires sont renvoyés directement à la Vie Scolaire, ce qui permet une gestion immédiate du retard. Aussi, il existe à la marge, des retards non pris en compte immédiatement ce qui entraîne un traitement déporté du retard ce qui peut entraîner une récurrence.

Lorsque la durée d'un retard est trop importante, certains professeurs oublient de modifier le statut de l'élève, ce qui augmente artificiellement le nombre d'absences. Ce phénomène s'il n'est pas géré correctement peut engendrer des situations de conflits entre l'établissement et la famille.

B. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

Au cours de cette année, nous avons mis en place une politique éducative basée sur la dissuasion. En accord avec le règlement intérieur, nous avons sanctionnés les retards non justifiés par des heures de retenues.

Les parents avaient été prévenus et nous avons laissé 3 semaines aux élèves pour régulariser.

Cette procédure a montré ses limites en raison du nombre important de retards non régularisés et de sa mise en œuvre tardive dans l'année.

C. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

Il convient de renforcer le message auprès des parents dès la rentrée des procédures mises en place pour la régularisation des retards.

Il est nécessaire de renforcer le dialogue entre les professeurs et l'équipe d'éducation et de surveillance. Les professeurs doivent systématiquement vérifier que les élèves retardataires soient passés par la Vie Scolaire. Ce renvoi permettra aux Assistants d'Education et aux Conseillers Principaux d'Education de prendre en charge l'élève et ainsi de modifier l'appel

³ Cf. annexe n°10

réalisé sur l'ENT pour qu'il corresponde à la réalité et éviter une perte de temps pour les professeurs.

Le renvoi des élèves retardataires devant la Vie Scolaire doit être effectué quel que soit le motif de retard afin de permettre à la majeure partie des élèves d'intégrer la règle sans avoir de failles pour la contourner. Ce sera aux personnels du service éducation et surveillance de définir le motif du retard selon les explications des élèves.

L'objectif pour l'année prochaine sera donc de renverser les proportions de régularisation. En clair, il faudrait tendre vers 70% de régularisation.

IV. SANCTIONS

A. DIAGNOSTIQUE STATISTIQUE

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, 204 sanctions ont été prononcées par le chef d'établissement notamment sur demande du conseil de classe comme mise en garde au travail ou au comportement.

Près de 70% des sanctions ont été des avertissements. Ce sont les élèves de 5^{ème} qui ont été principalement sanctionnés par des avertissements demandés par les différents conseils de classe pour un manque de travail. Les élèves de 3^{ème}, eux, ont été sanctionnés majoritairement pour le comportement.

On note un changement au cours de l'année. Les classes de 4^{ème} deviennent les classes les plus sanctionnées pour leur comportement et les classes de 6^{ème} pour leur travail.

Les élèves de 4^{ème} représentent près de la moitié des exclusions temporaires ou définitives.

Les 5 classes les plus sanctionnées représentent environ 45% du total des sanctions.

Les sanctions sont plus souvent demandées pour des motifs liés à des violences physiques, verbales ou des vols entre élèves. Seules deux sanctions ont été posées pour des violences verbales envers un personnel de l'établissement.

On constate aussi une généralisation des avertissements dans certaines classes. C'est-à-dire que le nombre d'élèves avertis augmente. Ainsi, dans une des classes de 4^{ème} les plus sanctionnées de l'établissement, 4 élèves ont été sanctionnés au premier trimestre, 6 au second et 7 au troisième trimestre.

Le collège reste en deçà d'une moyenne nationale élevée et, dans leur majorité, les élèves ne posent pas de problèmes insolubles de comportement ou de travail. Il s'agit dans le premier cas d'une minorité d'élèves et dans le second d'une maturité qui doit être atteinte. De plus, une conjoncture particulière a considérablement détériorée les chiffres de cette année.

B. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

Il n'y a pas eu de stratégie réelle mise en place durant cette année. Les Conseillers Principaux d'Education ont conseillé le chef d'établissement selon les circonstances, les faits et l'élève afin d'apporter une réponse adaptée.

Les Conseillers Principaux d'Education assurent le suivi de la sanction par une rencontre systématique des familles afin d'expliquer le motif de la sanction et ainsi créer un partenariat éducatif et pédagogique avec la famille.

C. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

Pour répondre au peu d'efficacité des sanctions posées en fin d'année constatée par l'ensemble du service Vie Scolaire, il faut encadrer en amont la fin d'année et ses possibles débordements. Dans un premier lieu, il faut interroger les professeurs sur leurs pratiques de fin d'année, ce qu'ils acceptent et leurs motivations. Ensuite proposer un encadrement strict refusant, par exemple, les déguisements au moins pour les élèves qui ne sont pas en 3^{ème}. De plus, aucune sortie anticipée ne devrait avoir lieu durant la dernière journée pour éviter les débordements constatés, par la gendarmerie entre autre, aux abords de l'établissement.

La banalisation de l'avertissement que nous avons pu observer questionne l'intérêt de mettre en place des mesures de responsabilisation. En effet, les mesures d'exclusions temporaires ont fortement augmentées durant le dernier trimestre pour des élèves qui avaient déjà reçu des avertissements de manière régulière. Il y a donc réellement une aggravation et une banalisation.

Les mesures de responsabilisation permettraient de durcir une hiérarchie des sanctions en ajoutant une certaine souplesse et une meilleure individualisation.

V. PUNITIONS

A. DIAGNOSTIQUE STATISTIQUE

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, 922 retenues ont été posées pour un total de 1345 heures, ce qui représente pour un élève en moyenne 1.27 retenues pour 1.64 heures⁴.

Les retenues sont principalement données pour des problèmes d'attitude⁵ des élèves 53.75% puis leur travail 31.3%. Cette année, une part non négligeable 12%, des retenues ont été données aux élèves pour n'avoir pas régularisés leurs retards et absences.

En cours d'année, les retenues ont augmentées en nombre et en durée jusqu'au début du troisième trimestre puis ont diminuées pour atteindre sensiblement le même niveau qu'au premier trimestre.

Les retenues pour le travail ont représentées 205 heures au premier trimestre⁶ puis elles ont diminuées jusqu'à atteindre 114 heures au troisième trimestre. Dans le même temps, les retenues posées pour le motif comportement sont passées de 225 heures au premier trimestre à 402 heures au dernier trimestre, soit une augmentation de 80% pour redescendre à 196 heures au troisième trimestre.

Cette tendance évolutive est à rapprocher des fluctuations des sanctions dans les mêmes périodes. Les retenues sont plus nombreuses durant le second trimestre mais conservent une répartition équilibrée entre les retenues d'1H00, celles de 2H00 et celles de 3H00. Au troisième, trimestre, elles sont moins nombreuses en volume et en durée mais les retenues de 3H00 représentent 62% de l'ensemble des retenues posées, alors que celles d'1H00 ne représentent plus que 10% environ.

On peut en conclure que les professeurs sont plus stricts au cours du second trimestre notamment au regard du comportement des élèves. Les élèves n'ayant pas corrigés leur attitude sont alors sanctionnés au troisième trimestre.

Les 1345 heures de retenue ont été données à seulement 290 élèves soit à 40,67% des élèves. Sur ces 290 élèves, 37 élèves soit 12,76% comptabilisent 562 heures de retenue soit 58,22% de l'ensemble des retenues données dans l'établissement⁷.

Les retenues ont été accompagnées de travail pour 72% d'entre elles. Un nombre important a été reporté au moins une fois.

B. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

Les objectifs de réalisation des retenues ont été atteints. Le travail effectué par les élèves a bien été distribué, par contre, il n'a pas toujours été bien réalisé.

C. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

Il est nécessaire de conserver l'objectif de réalisation de la totalité des retenues. Pour s'assurer qu'il soit atteint, plusieurs axes sont à travailler en collaboration avec l'équipe éducative de l'établissement :

⁴ Cf. annexe n°29

⁵ Cf. annexe n°30

⁶ Cf. annexe n°31

⁷ Cf. annexe n°33

- Les retenues pour travail peuvent être placées durant des cours du professeur, ce qui permettra de réguler un afflux parfois massif d'heures de retenue le mercredi et donc un décalage temporel trop important entre la notification de la punition et sa réalisation. De plus, une certaine hiérarchie des retenues sera ainsi établie. Les retenues les plus importantes étant réalisées le mercredi à la Vie Scolaire pour éviter le phénomène de banalisation de la retenue pour certains élèves.
- Les retenues doivent systématiquement être accompagnées d'un travail en lien avec leur motif. Il doit aussi répondre à un caractère éducatif pertinent. La copie du règlement intérieur ne peut être utile que si l'on peut soupçonner l'élève de ne pas le connaître. Le faire copier plus de deux fois ne peut être que contreproductif.
- Au niveau de la Vie Scolaire, une attention particulière doit être portée au respect de la procédure de régularisation des retenues quitte à désigner une personne comme responsable de la saisie de celles-ci.
- Il faut redonner sens à la hiérarchisation de la punition comme le stipule le règlement intérieur. En clair, il faut éviter de donner immédiatement une retenue aux élèves sans avoir fait au préalable des rapports d'incidents déclenchant une convocation par les Conseillers Principaux d'Education.

VI. SUIVI DES ELEVES EN DIFFICULTE

A. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

L'objectif de cette année scolaire 2012-2013 était de permettre un suivi régulier et le plus individualisé possible des élèves en difficulté. Plusieurs dispositifs ont été mis en place cette année pour accompagner les élèves en difficulté :

- Suivi par une Aide Vie Scolaire
- Aide aux devoirs

Le premier dispositif était basé sur un professeur ayant reporté son année de stage. Elle articulait son aide au niveau de la pédagogie et de la méthodologie en prenant un petit groupe d'élèves durant des heures déterminées.

Le second dispositif était établi avec des Assistants d'Education pour une aide plus individualisée d'élèves au niveau de leurs devoirs.

Ces deux dispositifs ont emportés une large adhésion de la part de tous les acteurs, parents, professeurs, élèves et personnel Vie Scolaire. Si les résultats n'ont pas tous été visibles, les élèves ayant suivi l'un de ces dispositifs ont, pour la majorité, améliorés leur comportement et leurs notes.

B. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

Cette prise en charge devrait être maintenue. Elle ne pourra l'être que si le nombre de poste reste stable pour permettre à la fois de gérer la sécurité des élèves et le fonctionnement de la Vie Scolaire et le maintien du dispositif.

En cas de perte d'un ou plusieurs postes, ces deux dispositifs ne pourront être maintenus.

VII. ELEVES DECROCHEURS

A. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

Pour permettre un accompagnement personnalisé des élèves décrocheurs et pour préparer leur orientation professionnelle, ainsi que pour préserver les classes et l'établissement d'élèves potentiellement perturbateurs, certains élèves de 3^{ème} ont été orientés dans un dispositif dit : Parcours d'Initiation à la Formation.

Leur présence au sein du collège n'avait lieu que le lundi. Pourtant, plusieurs problèmes récurrents sont apparus :

- ✚ Refus de respecter le règlement intérieur notamment pour les portables et les cigarettes
- ✚ Présence dans l'établissement et hors des classes des jours de semaine
- ✚ Comportement arrogant et de défi de l'autorité
- ✚ Relations tendues avec les autres élèves

Ces quatre caractéristiques se sont retrouvées aussi au niveau des élèves du Cycle D'insertion Professionnel Par l'Alternance.

B. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

Il sera nécessaire de définir précisément les points de règlement que ces élèves seront tenus de respecter au collège et quelles sanctions pourront être prises en cas de non-respect. Ces règles devront faire l'objet d'une discussion entre l'équipe Vie Scolaire, l'équipe encadrante du PIF et du CIPPA, le chef d'établissement ainsi que les parents des élèves et les élèves qui devront s'engager par écrit.

VIII. INTEGRATION DES ELEVES ULIS

A. DIAGNOSTIQUE STATISTIQUE

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, 11 élèves d'ULIS étaient présents dans le collège Le Monteil. L'équipe d'ULIS se compose d'un professeur coordonnateur d'ULIS et de deux AVS. 1 seul élève a été sanctionné et 1 élève a manqué des cours durant plusieurs semaines en raison de la non-adéquation des locaux à son état physique.

Les élèves de l'ULIS sont parfois inclus dans des cours en autonomie.

Aucun autre incident dans l'intégration des élèves que ce soit au niveau de la cours ou des cours en inclusion n'a été porté à notre attention.

B. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

L'objectif de cette année était de favoriser l'intégration des élèves d'ULIS au sein de l'établissement et des élèves de l'établissement.

Des projets ont été mis en place en incluant des élèves du collège et de l'ULIS. Ainsi, ils sont partis en Italie avec des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} option italien et latin. Ils ont aussi participé à la mini-entreprise sélectionnée pour la finale nationale.

Les élèves de l'ULIS s'inscrivent de manière volontaire dans plusieurs ateliers proposés en extra-scolaire dans l'établissement comme le RAP, le théâtre ou l'UNSS.

C. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

La relation Vie Scolaire et personnel dédié à la classe d'ULIS pourrait interroger vers une meilleur interpénétration afin de faciliter l'intégration des élèves et de justifier d'une non stigmatisation des personnels encadrants.

Ainsi, si des Assistants d'EDucation participent régulièrement aux activités de la classe, la réciproque n'est pas toujours effective. Les AVS pourraient s'intégrés au projet du foyer en l'ouvrant à pause méridienne. Cet espace étant un lieu de rencontre, d'échange et donc d'intégration privilégié. Cela permettrait une meilleure adhésion des classes d'ULIS à ce lieu et réciproquement une meilleure adéquation des activités et des jeux proposés.

Il semble impossible de conserver le caractère d'inclusion de la classe d'ULIS en diminuant le nombre de personnel encadrant. En effet, les professeurs ne peuvent accepter l'inclusion d'élèves non autonomes dans leur classe sans la présence d'un accompagnateur.

IX. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

A. DIAGNOSTIQUE STATISTIQUE

Cette année, il y avait 6,5 postes d'Assistants d'EDucation répartis en 8 contrats. Le service était réparti sur 5 jours avec le mercredi après-midi pour l'un des surveillants pour l'encadrement des élèves en retenue.

Les postes sont répartis entre :

- + Etude
- + Surveillance cours (avec une problématique particulière résultant de la taille de l'établissement)
- + Surveillance self
- + Surveillance couloir
- + Travail administratif
- + Surveillance des sorties

Statistiquement, les Assistants d'EDucation ont été absents 29H15 sur les 10 445H30 qu'ils devaient réaliser soit 0.3% environ.

B. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

L'objectif a été mis sur la fermeture de l'enceinte de l'établissement autrefois ouvert en raison de la présence du GRETA et de l'Inspection Académique en son sein.

Cet objectif a été atteint et accompagné par la mise en place de sonneries spécifiques pour les heures de rentrée dans le collège.

C. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

L'objectif de l'année scolaire 2013-2014 sera d'améliorer l'efficacité du service en mettant en place des procédures de contrôle des entrées et des sorties plus efficaces. Ainsi l'utilisation de tablettes numériques et de QR-codes présents sur les carnets de correspondance des élèves permettra d'accélérer le traitement et de désencombrer les Assistants d'EDucation de service au portail.

Ce désencombrement leur permettra de circuler plus facilement dans la cours et un doublement du poste. Chaque surveillant équipé d'une tablette pourra s'occuper des entrées et sorties sans être bloqué à un poste fixe. Ce qui contribuera à la sécurité des élèves.

Au niveau du fonctionnement du service, un effort doit être consenti au niveau de l'organisation des pauses qui ne peuvent avoir lieu sur la pause méridienne. Ces pauses se font au détriment du service. Cette règle devra être rappelée en début d'année et respectée. Les demandes d'autres personnels de l'établissement seront exécutées après accord des Conseillers Principaux d'EDucation en dehors de cette période critique de la journée.

Afin de limiter l'encombrement de la Vie Scolaire durant les récréations, les appels aux parents pourront être interdits durant ces périodes. En effet, l'affluence réduit la possibilité de traiter les demandes importantes des élèves car ils ne peuvent être correctement identifiés. Les appels seront donc possibles aux heures d'étude et seulement à partir de deux heures d'études non prévues (hors de l'emploi du temps et non mentionnées dans l'ENT).

De plus, une habitude a été prise par les familles de modifier le régime R0. Ce régime prévoit que l'élève arrive dès 08H12 dans l'établissement et ne sort qu'à 12H10 s'il est externe ou 16H45 s'il est demi-pensionnaire. Les parents ont pris l'habitude d'autoriser leur enfant à arriver après l'heure ou à partir avant l'heure par une simple demande dans le carnet. Ces

demandes sont uniquement dues à des convenances personnelles et transforme l'établissement en garderie. Le régime R0 n'a plus aucune utilité si cette habitude se maintient. Il sera donc nécessaire de prévenir les parents dès la rentrée que les demandes de sorties exceptionnelles doivent le rester et qu'elles seront refusées si le motif n'est pas jugé recevable. Il sera possible aux parents de venir chercher leur enfant.

Enfin, pour éviter de déranger les cours, les documents à distribuer en classe pourront être remis au professeur principal qui se chargera de la distribution.

X. PROJETS

A. DIAGNOSTIQUE STATISTIQUE

Durant l'année scolaire 201-2013, aucun projet relié en propre aux Assistants d'Education n'a été effectué en dehors de l'aide aux devoirs.

B. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR L'ANNEE N

Aucun objectif ou stratégie n'avait été élaboré au niveau d'une prise en charge de la vie scolaire par la Vie Scolaire.

C. STRATEGIES PRECONISEES POUR L'ANNEE N+1

La mise en place de projets par l'équipe Vie Scolaire répond à plusieurs objectifs :

Identification des Assistants d'EDucation comme personne ressource et non pas comme des surveillants uniquement concentrés sur la discipline.

Amélioration du climat scolaire

Transmission de valeur

Aménagement du temps scolaire hors temps de classe

Plusieurs projets ont été proposés dont un projet TAG, il faudrait définir des créneaux horaires pour les Assistants d'Education responsables de projets, par exemple en S3.

XI. ANNEXES

Annexe n°1.	Tableau des absences – chiffres par classes	19
Annexe n°2.	Tableau des absences – valeurs totales	20
Annexe n°3.	Graphique – répartition des demi-journées d'absence entre les classes	21
Annexe n°4.	Graphique – répartition demi-journées régularisées et non régularisées selon les classes	22
Annexe n°5.	Graphique – absences répartition globale	23
Annexe n°6.	Graphique – part des classes dans l'absentéisme global	24
Annexe n°7.	Organisation et planning des classes en responsabilité	25
Annexe n°8.	Présentation de la procédure de régularisation d'absences aux parents	26
Annexe n°9.	Tableau des absences – chiffres par classes	27
Annexe n°10.	Tableau des absences – valeurs totales	28
Annexe n°11.	Graphique – répartition des retards entre les classes	29
Annexe n°12.	Répartition des retards régularisés et non régularisés	30
Annexe n°13.	Répartition des retards selon les classes en pourcentage	31
Annexe n°14.	Répartition des sanctions par classe	32
Annexe n°15.	Répartition des sanctions selon leur nature	33
Annexe n°16.	Répartition des sanctions par niveau – classes de 4 ^{ème}	34
Annexe n°17.	Répartition des sanctions par type dans les classes de 3 ^{ème}	35
Annexe n°18.	Répartition des sanctions par niveau – classes de 4 ^{ème}	35
Annexe n°19.	Répartition des sanctions par type dans les classes de 4 ^{ème}	36
Annexe n°20.	Répartition des sanctions par niveau – classes de 6 ^{ème}	37
Annexe n°21.	Répartition des sanctions par type dans les classes de 5 ^{ème}	39
Annexe n°22.	Répartition des sanctions par niveau – classes de 6 ^{ème}	40
Annexe n°23.	Répartition des sanctions par type dans les classes de 6 ^{ème}	41
Annexe n°24.	Graphique – répartition par niveau des exclusions temporaires	42
Annexe n°25.	Répartition des avertissements par niveau	43
Annexe n°26.	Répartition des blâmes par niveau	44
Annexe n°27.	Répartition des sanctions par niveau	45
Annexe n°28.	Exemples d'association pour la mise en œuvre de la mesure de responsabilité	46
Annexe n°29.	Tableau – chiffres des punitions pour l'année 2012-2013	47
Annexe n°30.	Répartition des heures de retenue selon le motif	49
Annexe n°31.	Répartition des heures de retenues par classe	50
Annexe n°32.	Evolution du nombre de retenues par trimestre	51
Annexe n°33.	Répartition des heures de retenues selon les élèves	52

Annexe n°1. Tableau des absences – chiffres par classes

C L A S S E S D E	NOMBRE D'ELEVES								
	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	nombre de demi-journées d'absence non régularisées	nombre total de demi-journées d'absence	nombre d'élèves sans absences	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 36 demi-journées d'absences	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées
	1573	489	2062	5	88	46	11	7	24
24,15	33,65	25,89	13,51	20,23	25,27	25,58	43,75	33,33	
	TAUX D'ABSENTEISME EN 3ème	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES D'ABSENCE PAR ELEVE	QUOTIENT DE REGULARISATION						
	3,38	13,13	0,76						

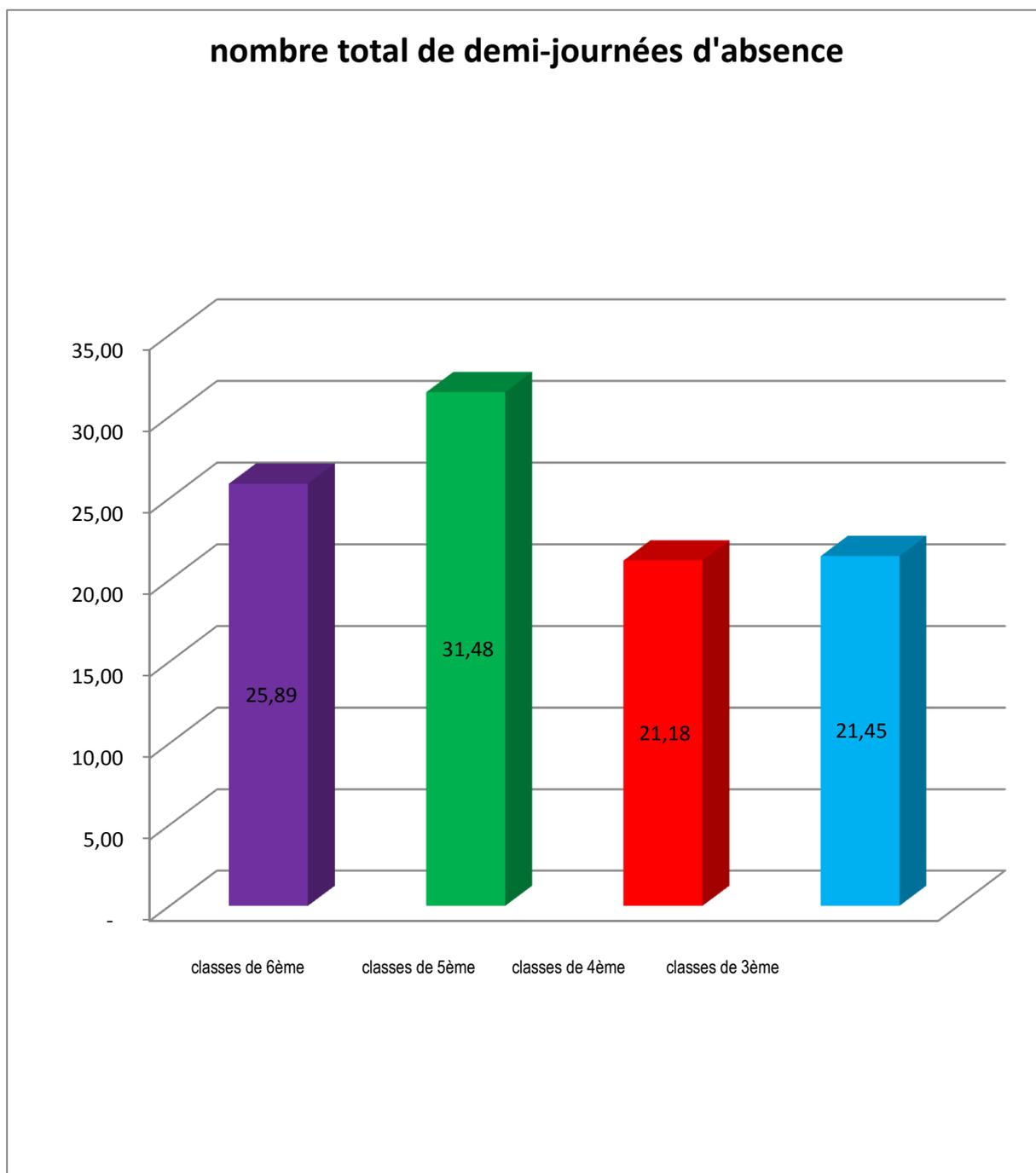
C L A S S E S D E	NOMBRE D'ELEVES								
	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	nombre de demi-journées d'absence non régularisées	nombre total de demi-journées d'absence	nombre d'élèves sans absences	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 36 demi-journées d'absences	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées
	2014	494	2508	8	110	56	16	7	17
30,92	34,00	31,48	21,62	25,29	30,77	37,21	43,75	23,61	
	TAUX D'ABSENTEISME EN 4ème	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES D'ABSENCE PAR ELEVE	QUOTIENT DE REGULARISATION						
	4,12	12,73	0,80						

C L A S S E S D E	NOMBRE D'ELEVES								
	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	nombre de demi-journées d'absence non régularisées	nombre total de demi-journées d'absence	nombre d'élèves sans absences	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 36 demi-journées d'absences	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées
	1450	237	1687	13	108	41	9	2	14
22,26	16,31	21,18	35,14	24,83	22,53	20,93	12,50	19,44	
	TAUX D'ABSENTEISME EN 5ème	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES D'ABSENCE PAR ELEVE	QUOTIENT DE REGULARISATION						
	2,77	9,75	0,86						

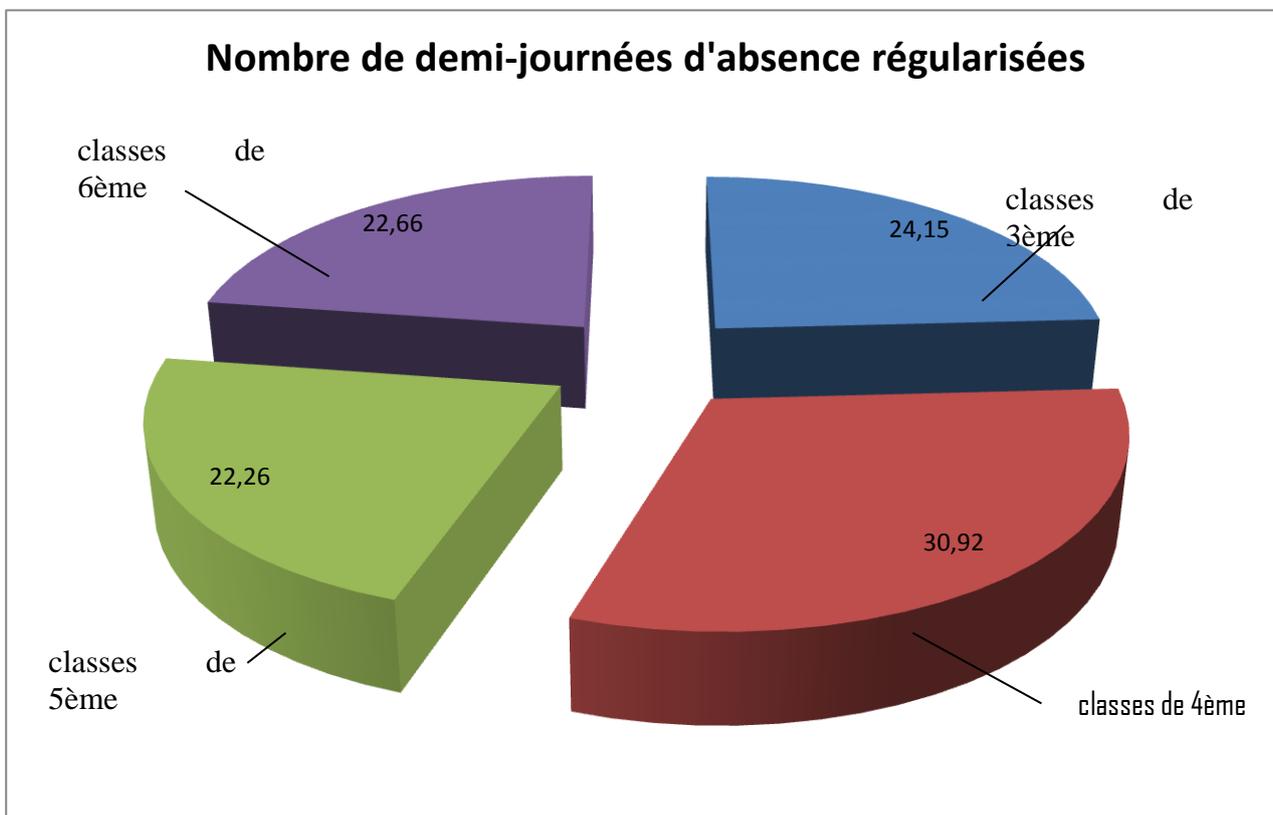
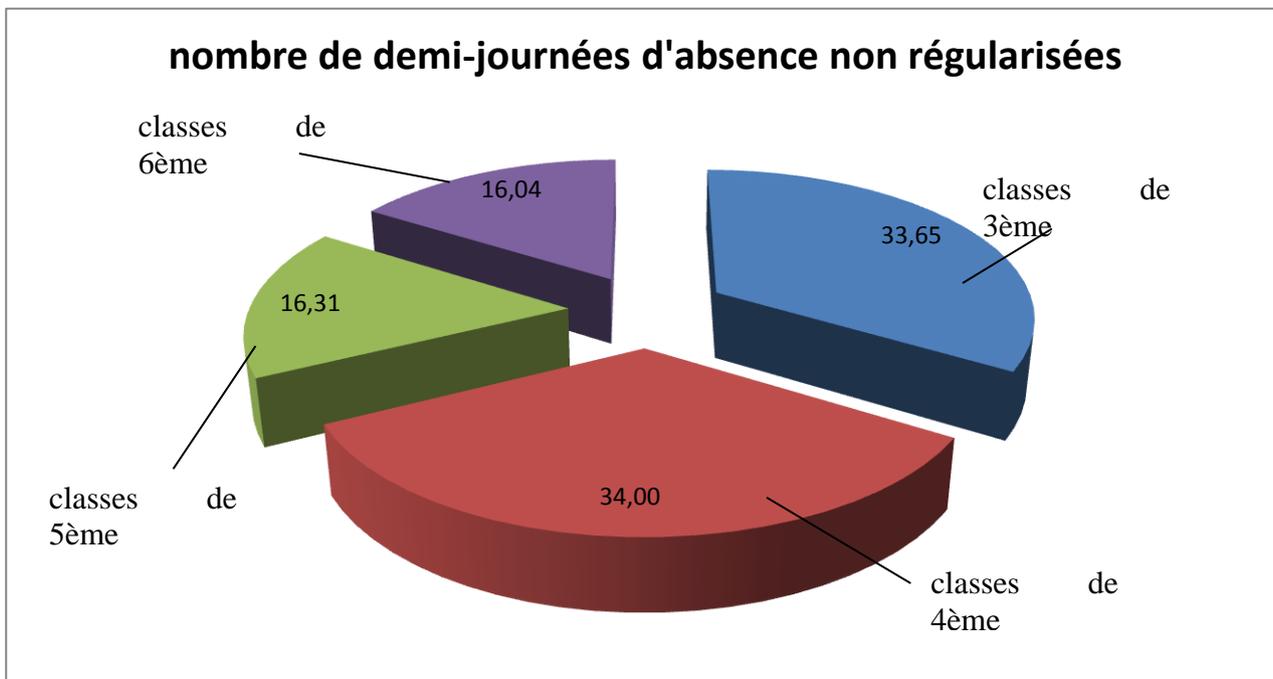
C L A S S E S D E	NOMBRE D'ELEVES								
	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	nombre de demi-journées d'absence non régularisées	nombre total de demi-journées d'absence	nombre d'élèves sans absences	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 36 demi-journées d'absences	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées
	1476	233	1709	11	129	39	7	0	17
22,66	16,04	21,45	29,73	29,66	21,43	16,28	-	23,61	
	TAUX D'ABSENTEISME EN 6ème	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES D'ABSENCE PAR ELEVE	QUOTIENT DE REGULARISATION						
	2,81	9,19	0,86						

NOMBRE D'ELEVES		713						713								
C T O L L A G E	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	6513	nombre total de demi-journées d'absence	7966	nombre d'élèves sans absences	37	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	435	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	182	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	43	nombre d'élèves ayant plus de 36 demi-journées d'absences	16	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées	72
	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES D'ABSENCE NON REGULARISEES	1453														
	TAUX D'ABSENTEISME	2,88	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES D'ABSENCE PAR ELEVE	11,17	QUOTIENT DE REGULARISATION	0,82										

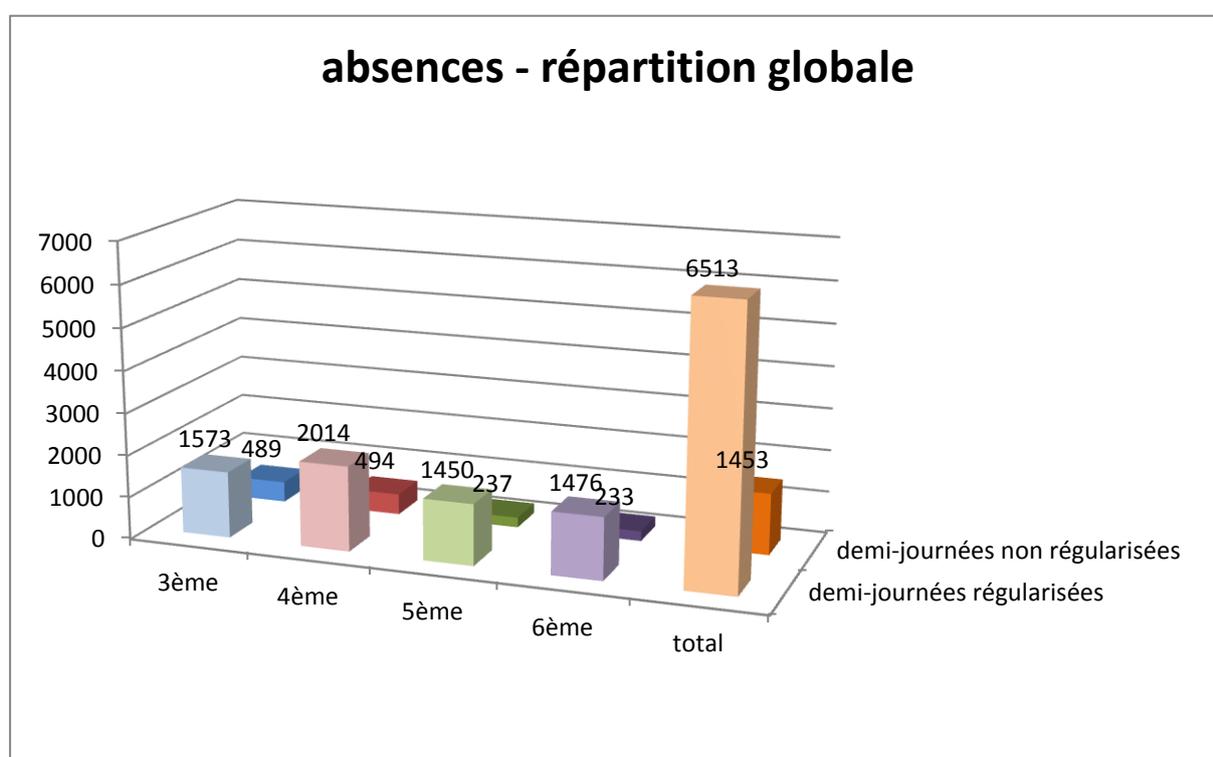
Annexe n°3. Graphique – répartition des demi-journées d'absence entre les classes



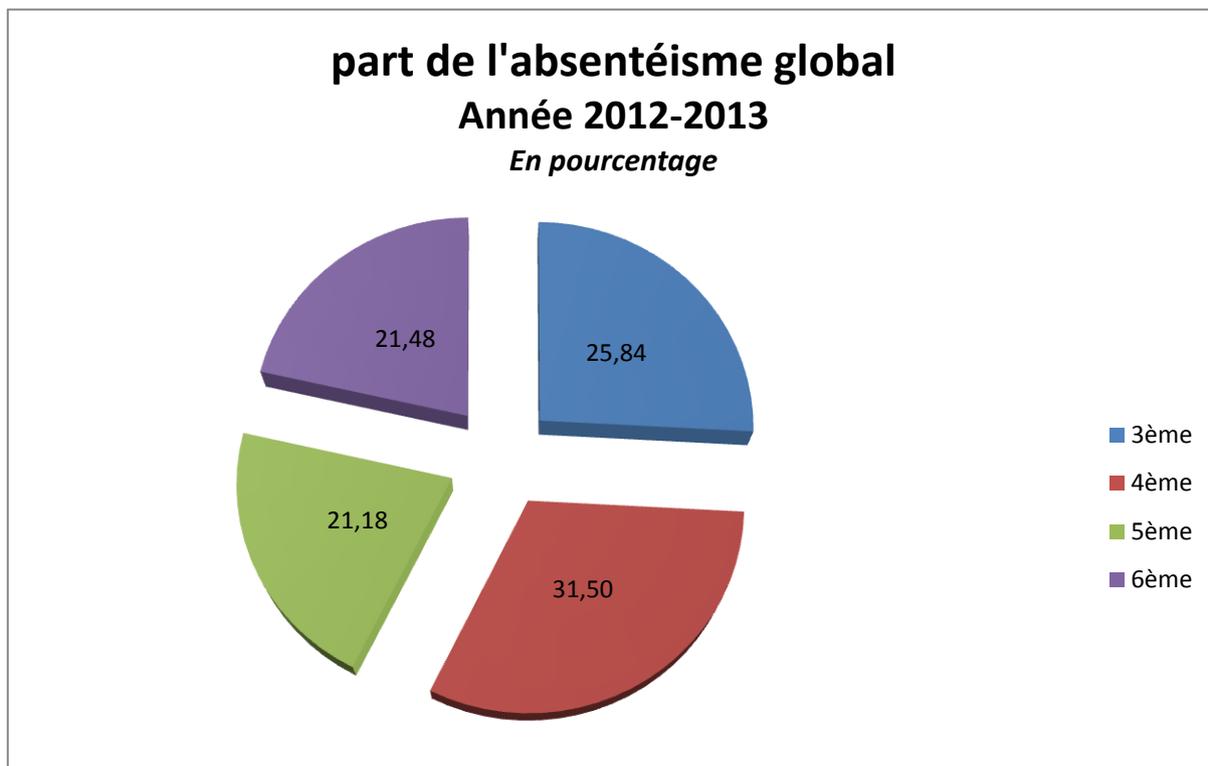
Annexe n°4. Graphique – répartition demi-journées régularisées et non régularisées selon les classes



Annexe n°5. Graphique – absences répartition globale



Annexe n°6. Graphique – part des classes dans l'absentéisme global



Annexe n°7. Organisation et planning des classes en responsabilité

Répartition des classes
Temps plein 5 classes

mi-temps 2 classes

Pour les temps plein, il est judicieux de leur confier au moins une classe par niveau.

Planning pour les classes en responsabilité

Document à distribuer aux AED

Chaque premier jour de travail de la semaine

Réaliser une requête sur l'ENT concernant les classes que vous avez en responsabilité pour la semaine précédente (les requêtes se trouvent sous l'onglet Vie Scolaire).

Access rapide Aide Se déconnecter ROLLAND PATRICK

ENT Collège Le Monteil - Monistrol sur Loire CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire

Mon Ent | Configuration | Paramétrages | Communication | Vie scolaire | Ma classe | Mes notes | Services externes

Vie scolaire > Absences et Retards > Requêtes

Masquer les filtres

Classes / Groupes: Tous, 32, 33, 34, 35, 36

Elève: Tous, KULAGNIER Cyril, BEYSSAC Bastien, BLACHON Alexis, BLANCHARD Léo, CEYSSON Martin, CONTI Axel

Motifs: Tous, absence ignorée par la famille, CHAM, MJC, panne de réveil, Sortie sans autorisation sans motif valable

Période du: 28/06/2013, 05/07/2013

Regime: Tous

Requête: Tous

Type de motif: MNV, MJC, MNV, Pas de motif

Afficher

Publiposter Exporter XLS

Voire dernière connexion : vendredi 28 juin 2013 - 11:02:50 / Actuellement, 2 utilisateurs connectés / génération en 121 ms sur SCOWEB305

Choix de la classe

Définition de la période

Choisir :
MNV – motif non valable
Pas de motif

Exporter sous excell

Faire remonter les absences non régularisées au professeur principal (par l'ENT ou par une note dans son carnet)

Tous les mois

Vérifier les absences et faire remonter aux Conseillers Principaux d'Education les élèves absentéistes.

Annexe n°8. Présentation de la procédure de régularisation d'absences aux parents

Document à expliciter et à distribuer aux parents à la rentrée

✚ Prévenir d'une absence

Comment ?

Par l'ENT ou par téléphone

Pourquoi ?

- ⇒ Permet à la Vie Scolaire de ne pas vous appeler durant la journée.
- ⇒ Permet à la Vie Scolaire de ne pas vous adresser un courrier
- ⇒ Permet à la Vie Scolaire de mettre en place une récupération des cours lors d'une absence de plusieurs jours.
- ⇒ Permet à la Vie Scolaire de prévenir un professeur pour mettre en place la récupération d'un devoir.

✚ Justifier de l'absence AU RETOUR DE L'ELEVE

Comment ?

Par un billet rose du carnet de liaison

Pourquoi ?

A la fin de chaque mois, un récapitulatif est dressé des absences non justifiées. Si un élève dépasse 4 demi-journées d'absences, il est considéré comme absentéiste et un signalement est envoyé au rectorat qui peut saisir les services sociaux.

Annexe n°9. Tableau des absences – chiffres par classes

C L A S S E S	NOMBRE D'ELEVES							
			157					
	Nombre de retards régularisés	nombre de retards non régularisés	nombre total de retards	nombre d'élèves sans retards	Nombre d'élèves ayant moins de 10 retards	nombre d'élèves ayant plus de 10 retards	nombre d'élèves ayant plus de 20 retards	nombre d'élèves ayant plus de retards non régularisés que de retards régularisés
	253	496	749	21	119	15	2	104
	33,91	32,35	32,87	14,38	22,97	34,09	40,00	27,81
D E	nombre de retards par élève	pourcentage de retards régularisés						
	4,77	33,78						

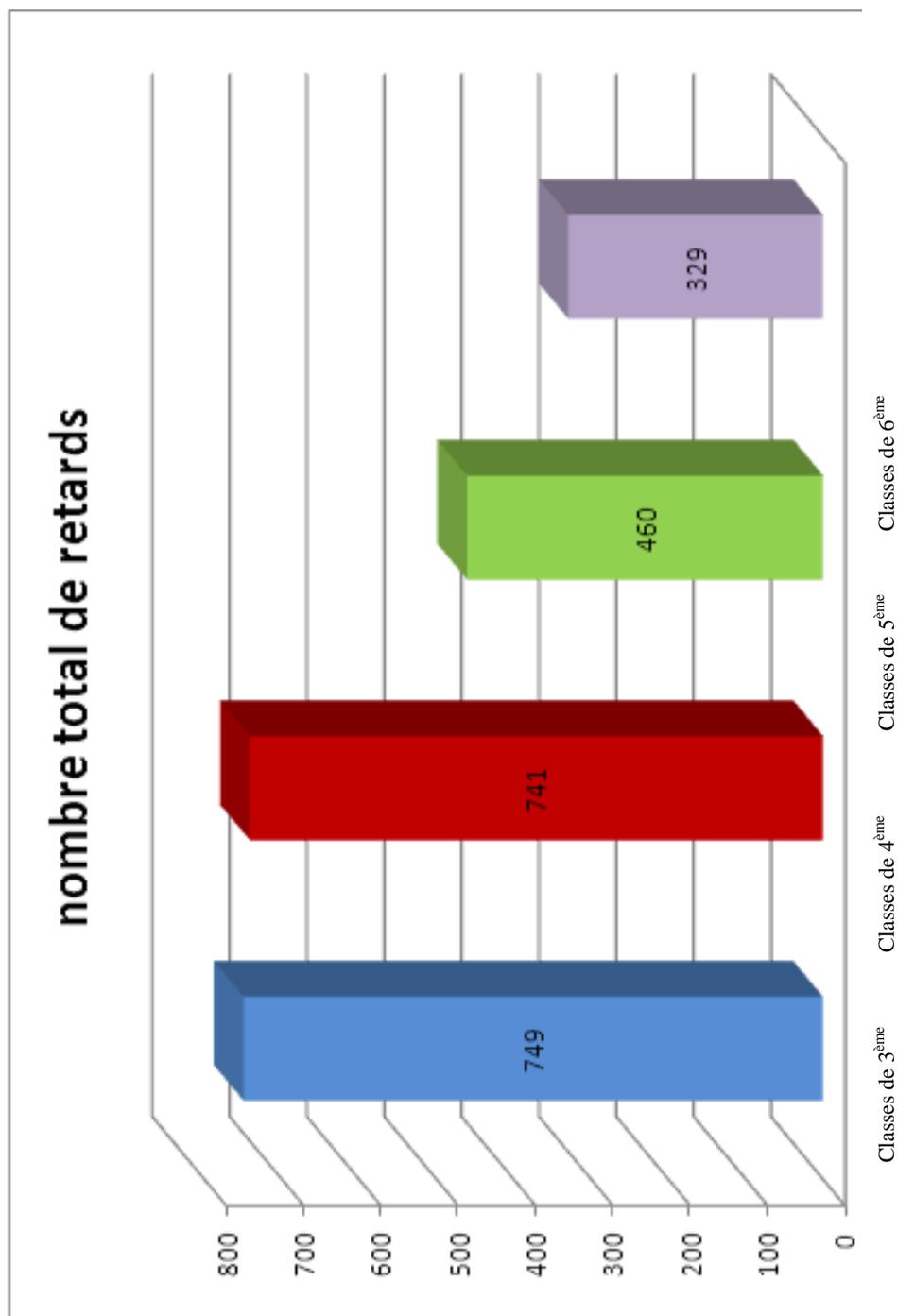
C L A S S E S	NOMBRE D'ELEVES							
			197					
	Nombre de retards régularisés	nombre de retards non régularisés	nombre total de retards	nombre d'élèves sans retards	Nombre d'élèves ayant moins de 10 retards	nombre d'élèves ayant plus de 10 retards	nombre d'élèves ayant plus de 20 retards	nombre d'élèves ayant plus de retards non régularisés que de retards régularisés
	201	540	741	42	132	21	2	114
	26,94	35,23	32,51	28,77	25,48	47,73	40,00	30,48
D E	nombre de retards par élève	pourcentage de retards régularisés						
	3,76	27,13						

C L A S S E S	NOMBRE D'ELEVES							
			173					
	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	nombre de demi-journées d'absence non régularisées	nombre total de demi-journées d'absence	nombre d'élèves sans absences	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées
	175	285	460	46	123	3	1	77
	23,46	18,59	20,18	31,51	23,75	6,82	20,00	20,59
D E	nombre de retards par élève	pourcentage de retards régularisés						
	2,66	38,04						

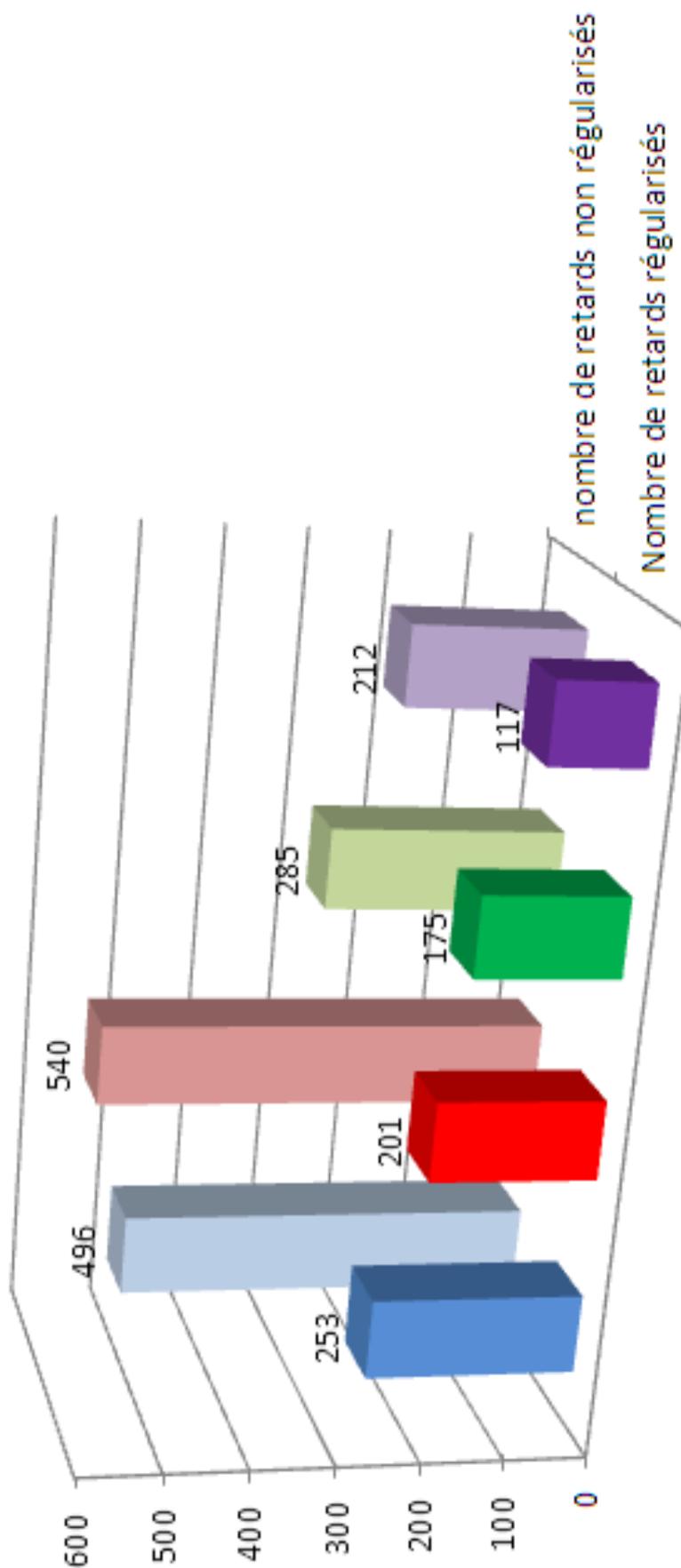
C L A S S E S	NOMBRE D'ELEVES							
			186					
	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	nombre de demi-journées d'absence non régularisées	nombre total de demi-journées d'absence	nombre d'élèves sans absences	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées
	117	212	329	37	144	5	0	79
	15,68	13,83	14,44	25,34	27,80	11,36	-	21,12
D E	nombre de retards par élève	pourcentage de retards régularisés						
	1,77	35,56						

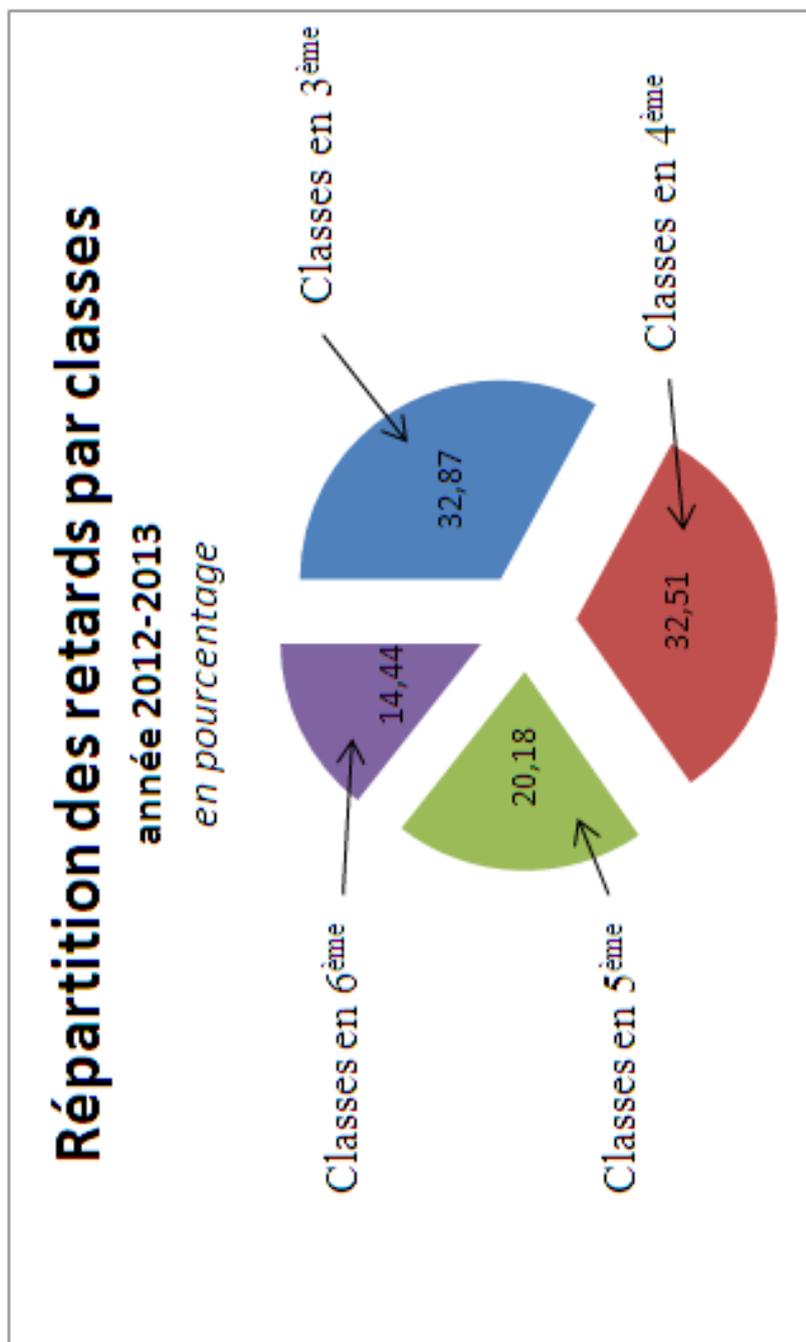
NOMBRE D'ÉLÈVES		713										
C T O L T A L	Nombre de demi-journées d'absence régularisées	746	nombre d'élèves sans absences	146	Nombre d'élèves ayant moins de 12 demi-journées d'absences	518	nombre d'élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absences	44	nombre d'élèves ayant plus de 24 demi-journées d'absences	5	nombre d'élèves dont la majorité des absences sont non-régularisées	374
	nombre de demi-journées d'absence non régularisées	1533	nombre total de demi-journées d'absence	2279								
L E	nombre de retards par élève	3,20	pourcentage de retards régularisés									
				32,73								

Annexe n°11. Graphique – répartition des retards entre les classes

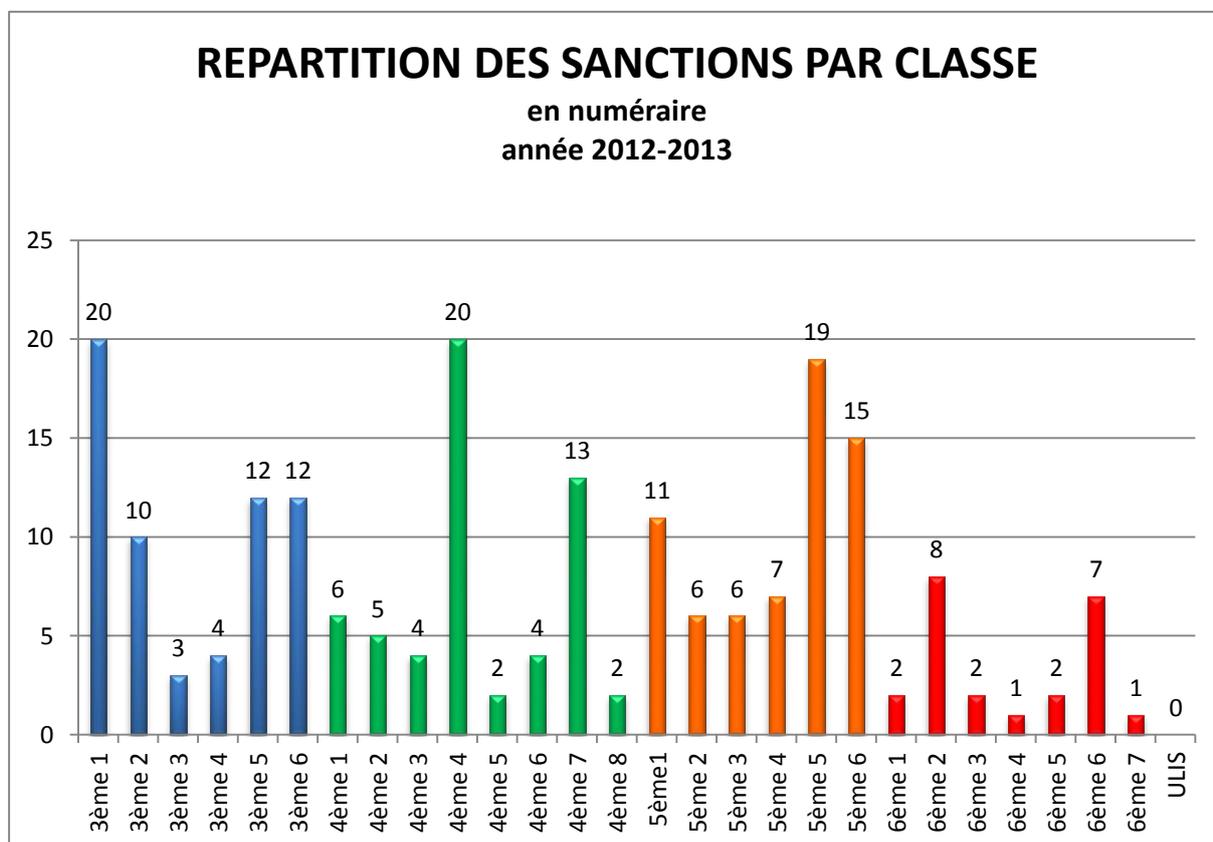
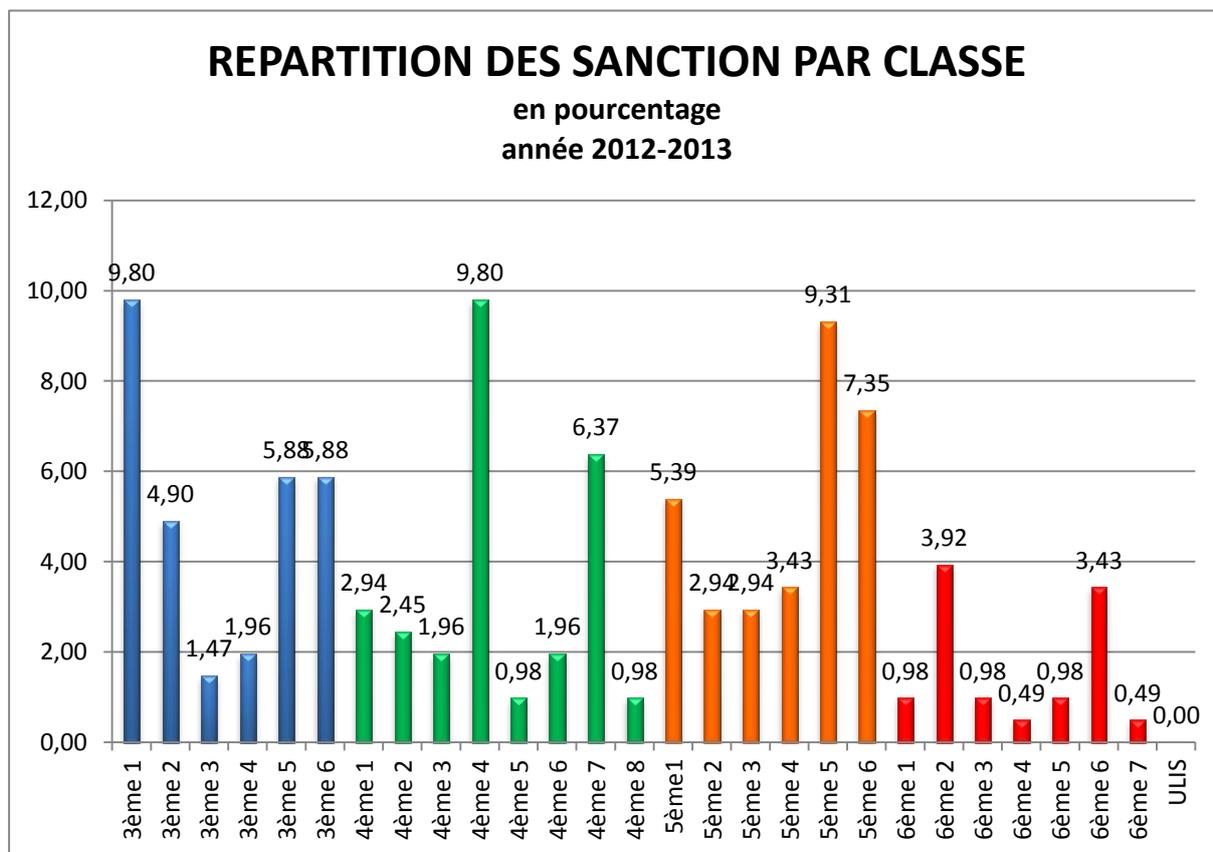


**Répartition des retards régularisés et non-régularisés
année 2012-2013**





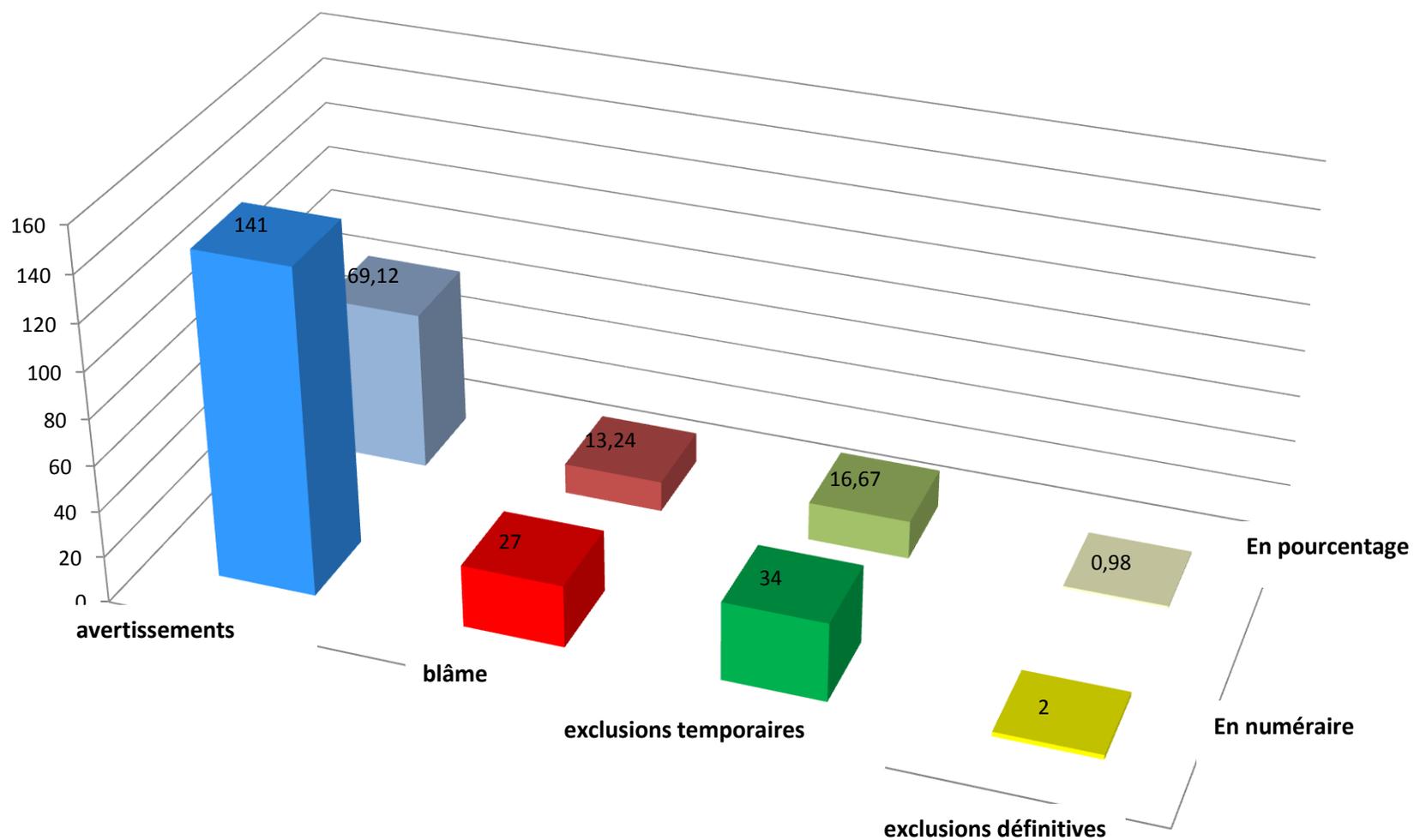
Annexe n°14. Répartition des sanctions par classe



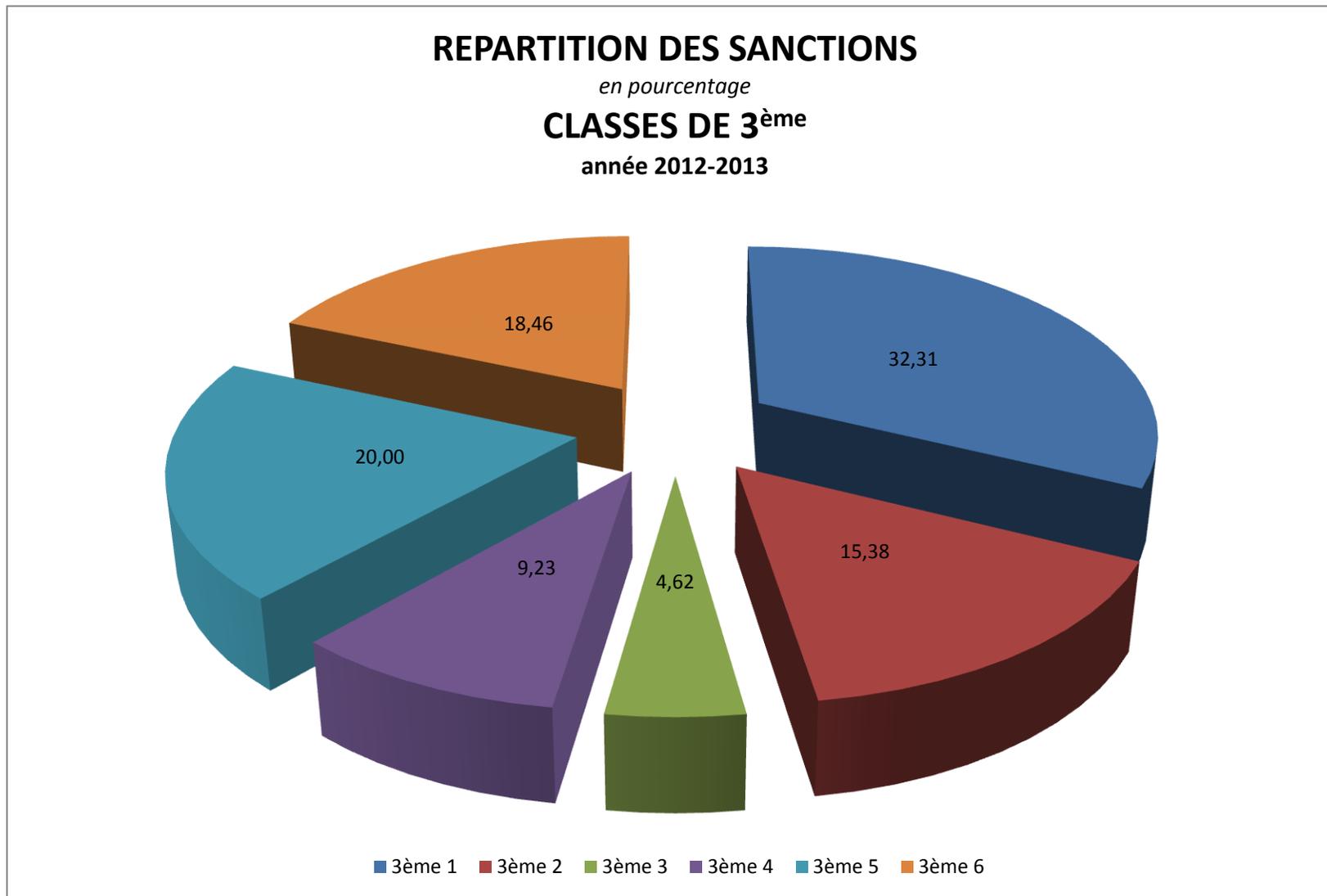
Annexe n°15. Répartition des sanctions selon leur nature

REPARTITION DES SANCTIONS SELON LEUR NATURE

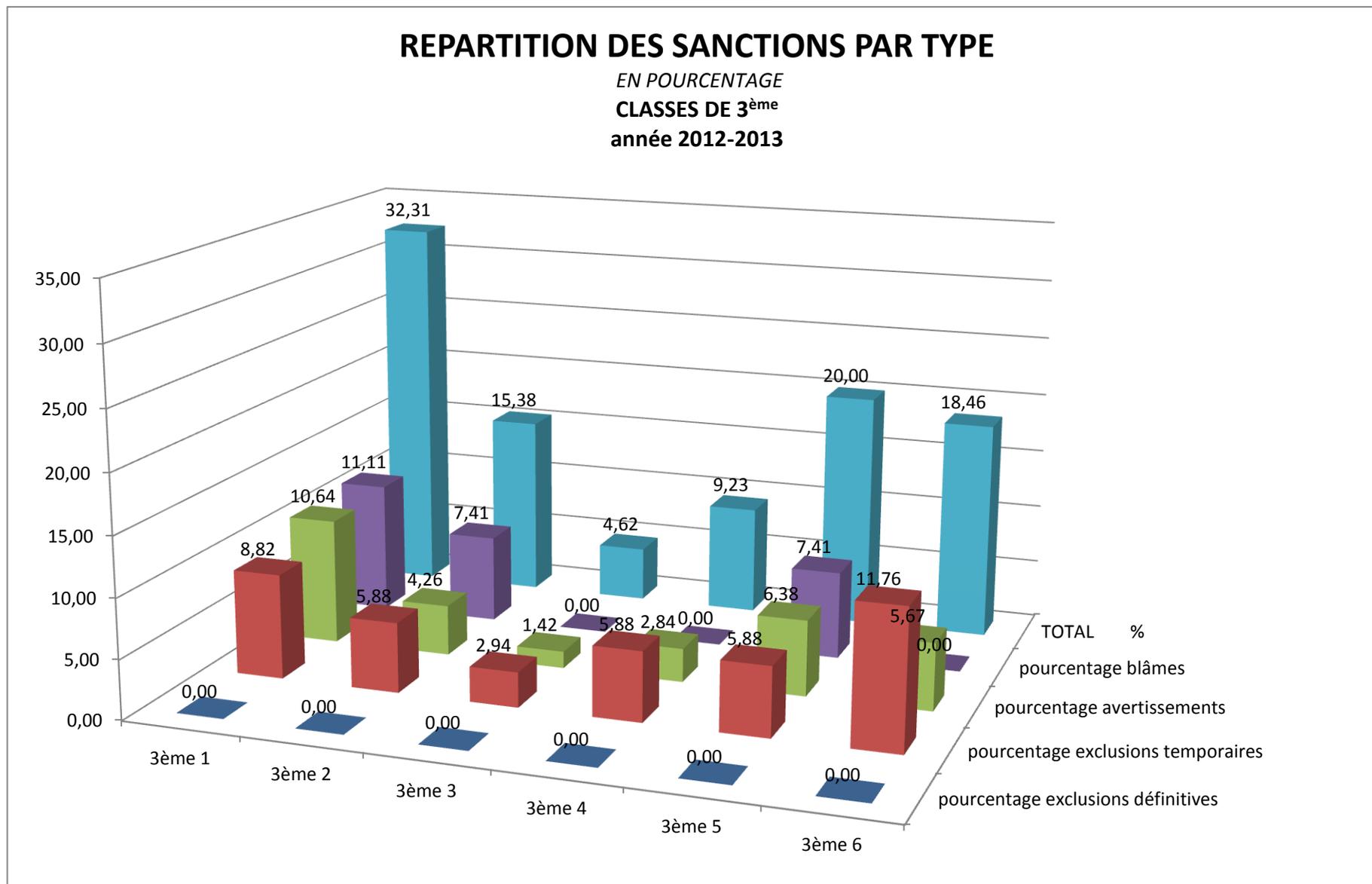
année 2012-2013



Annexe n°16. Répartition des sanctions par niveau – classes de 4^{ème}



Annexe n°17. Répartition des sanctions par type dans les classes de 3^{ème}

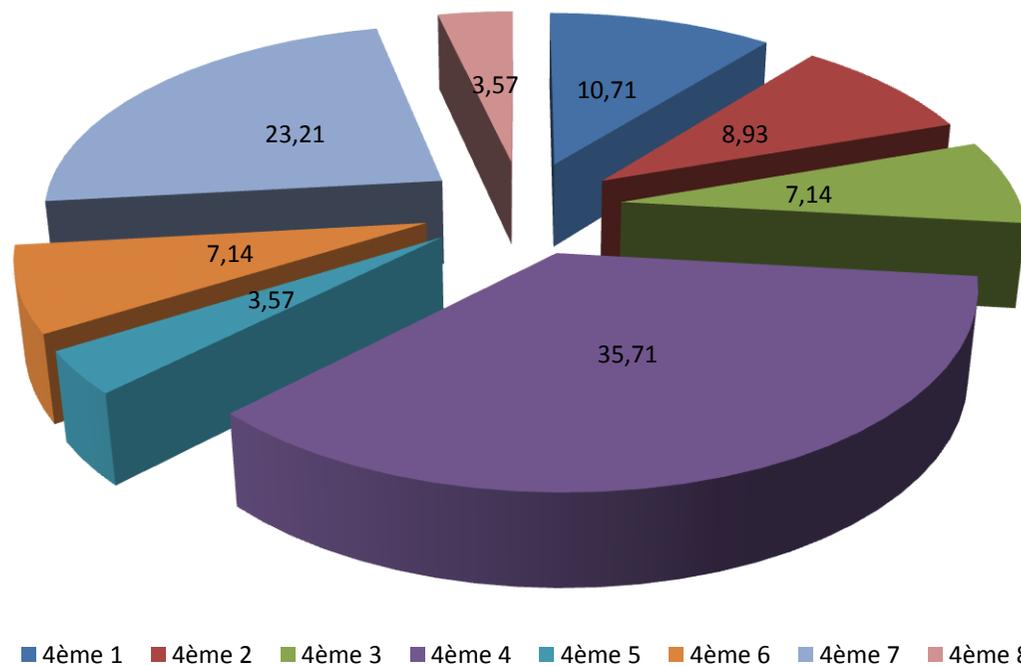


REPARTITION DES SANCTIONS

en pourcentage

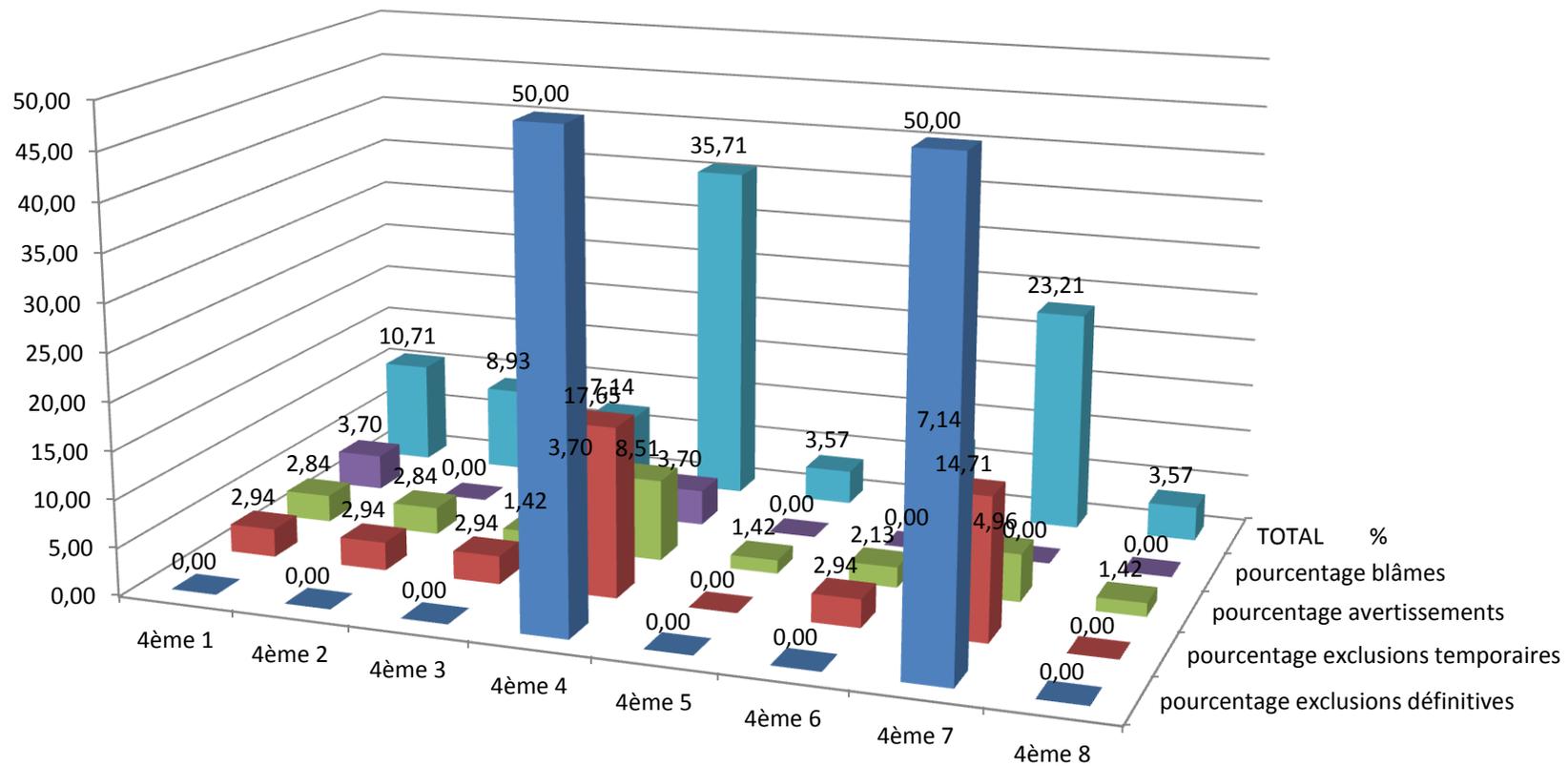
CLASSES DE 4^{ème}

année 2012-2013



Annexe n°19. Répartition des sanctions par type dans les classes de 4^{ème}

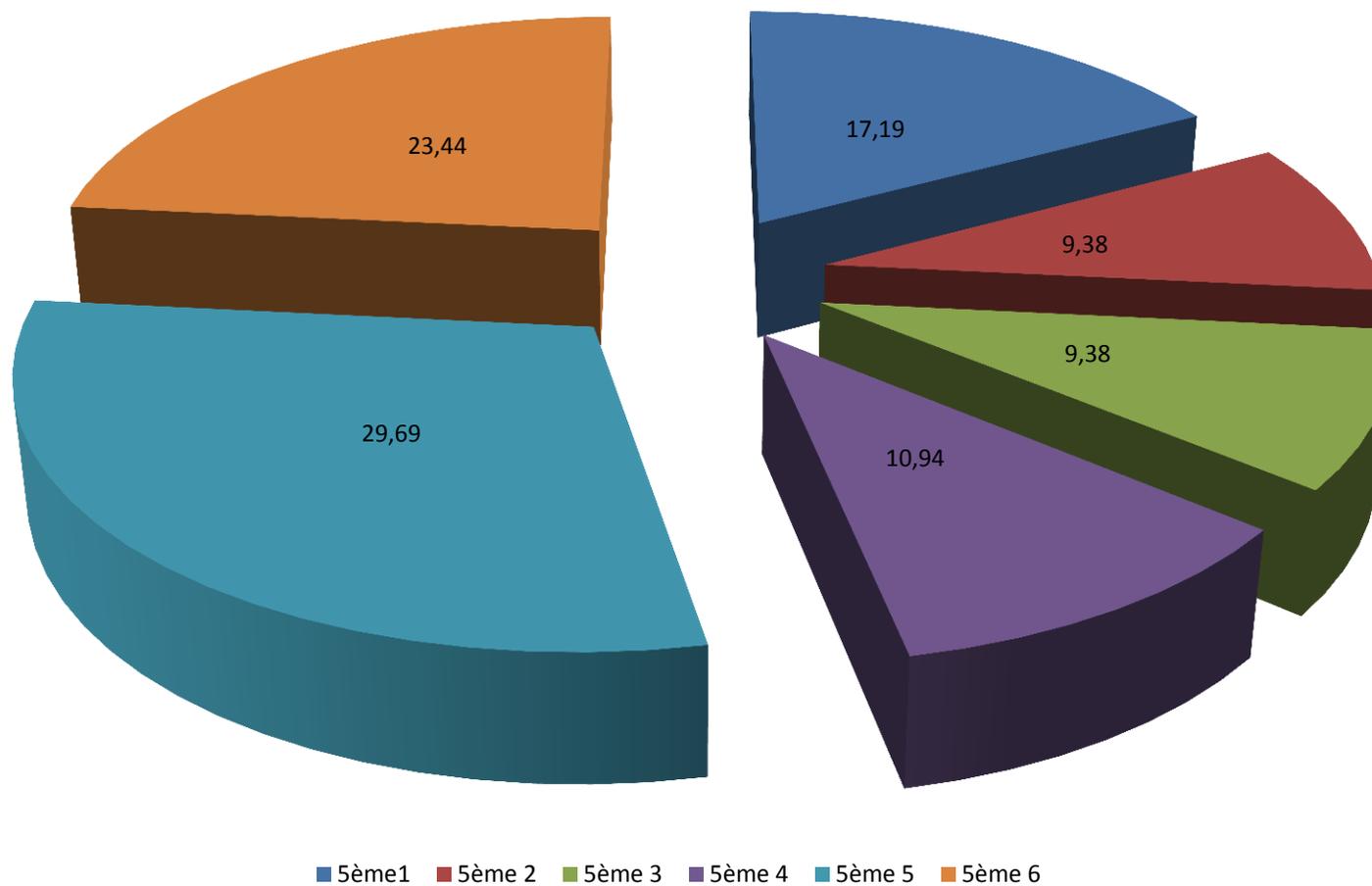
REPARTITION DES SANCTIONS PAR TYPE
EN POURCENTAGE
CLASSES DE 4^{ème}
année 2012-2013



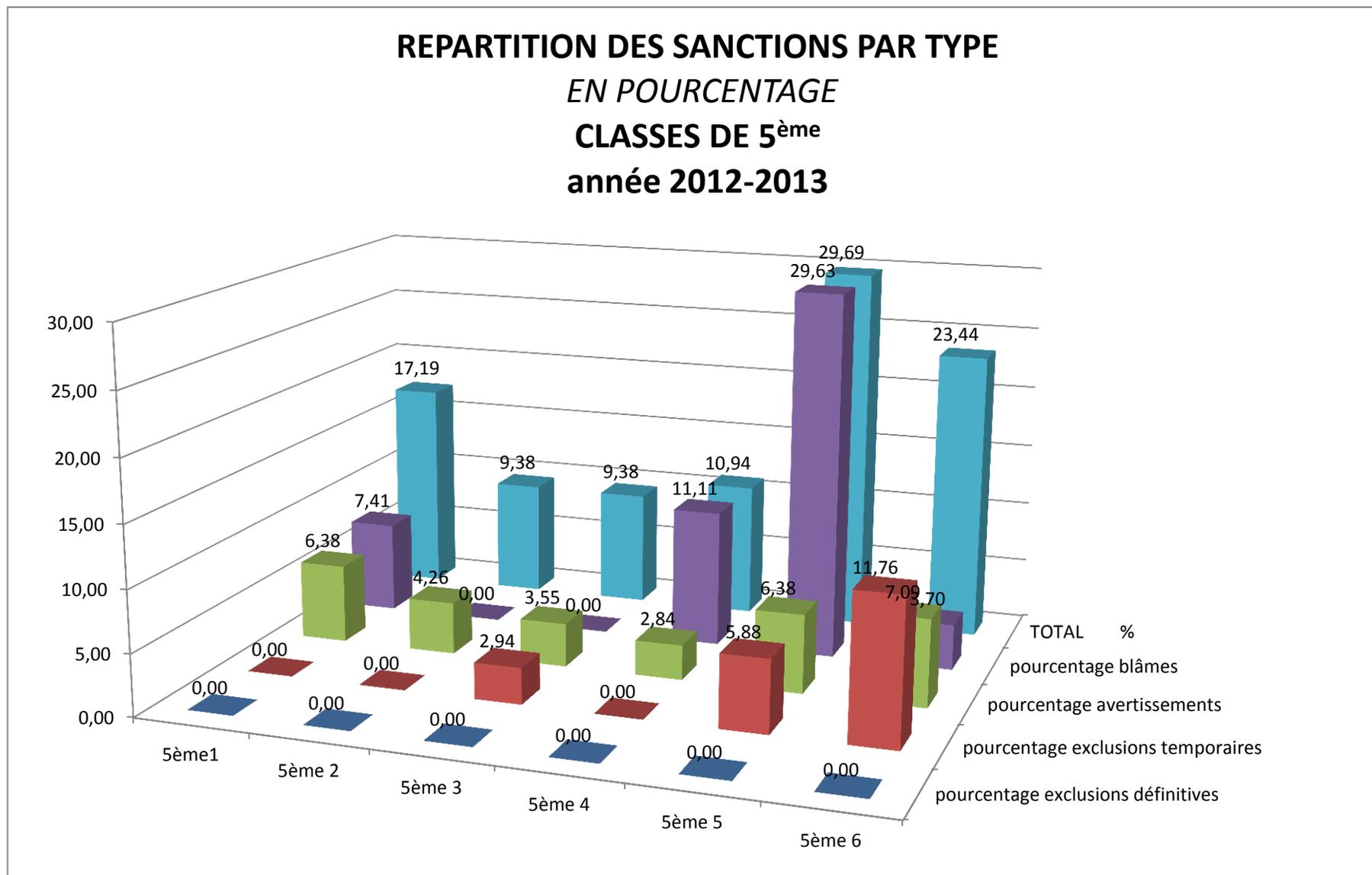
REPARTITION DES SANCTIONS

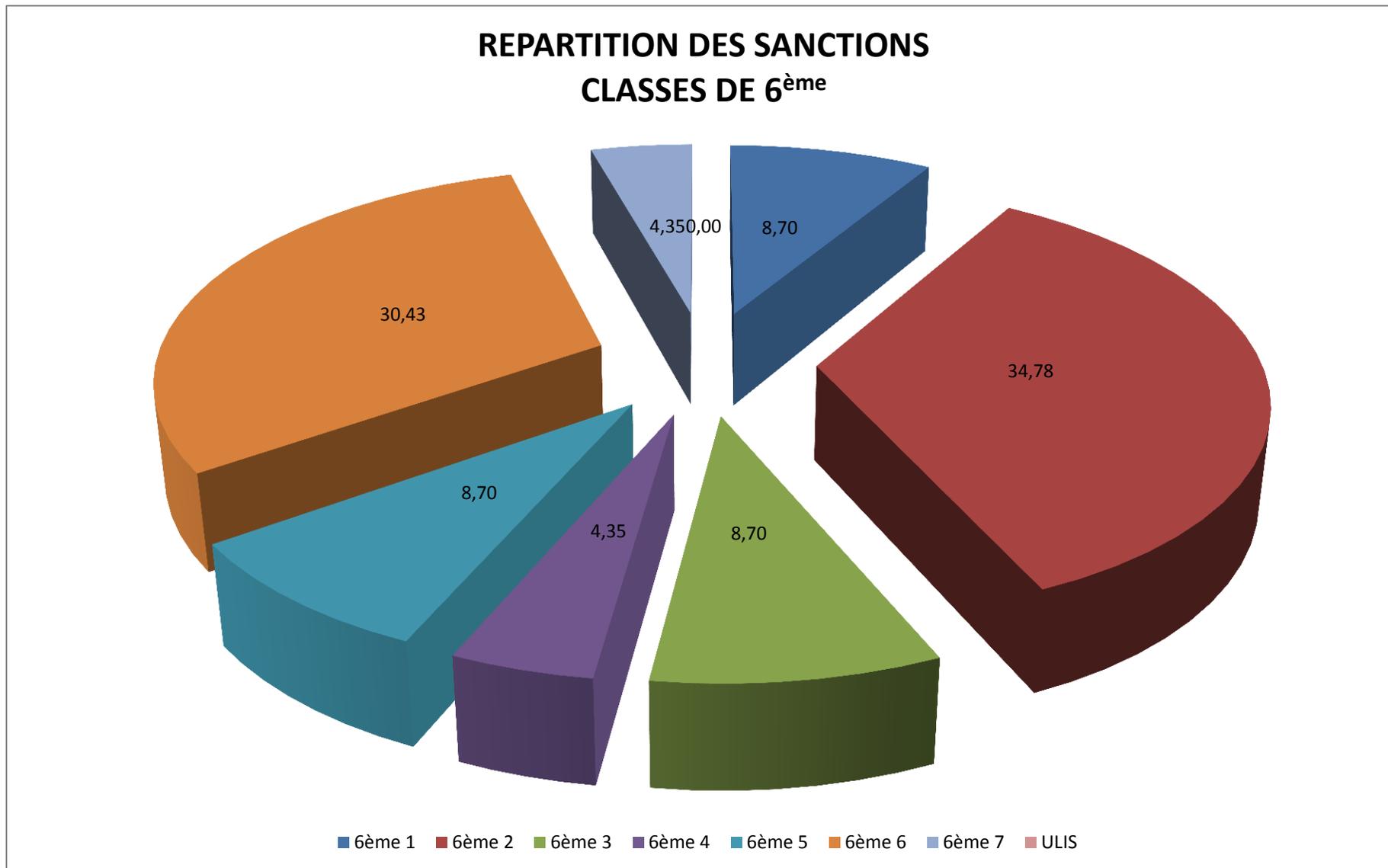
en pourcentage

CLASSE DE 5^{ème}

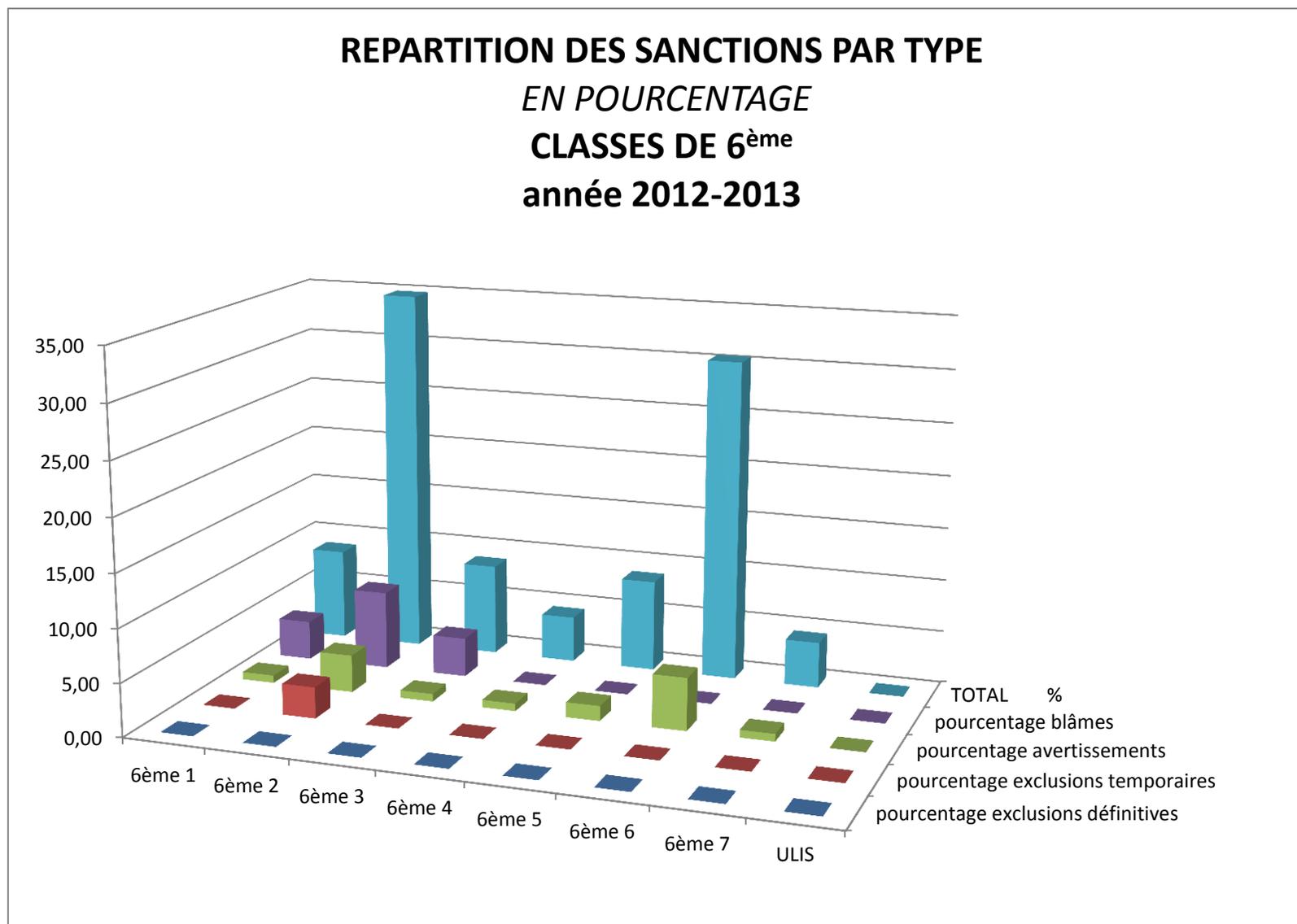


Annexe n°21. Répartition des sanctions par type dans les classes de 5^{ème}

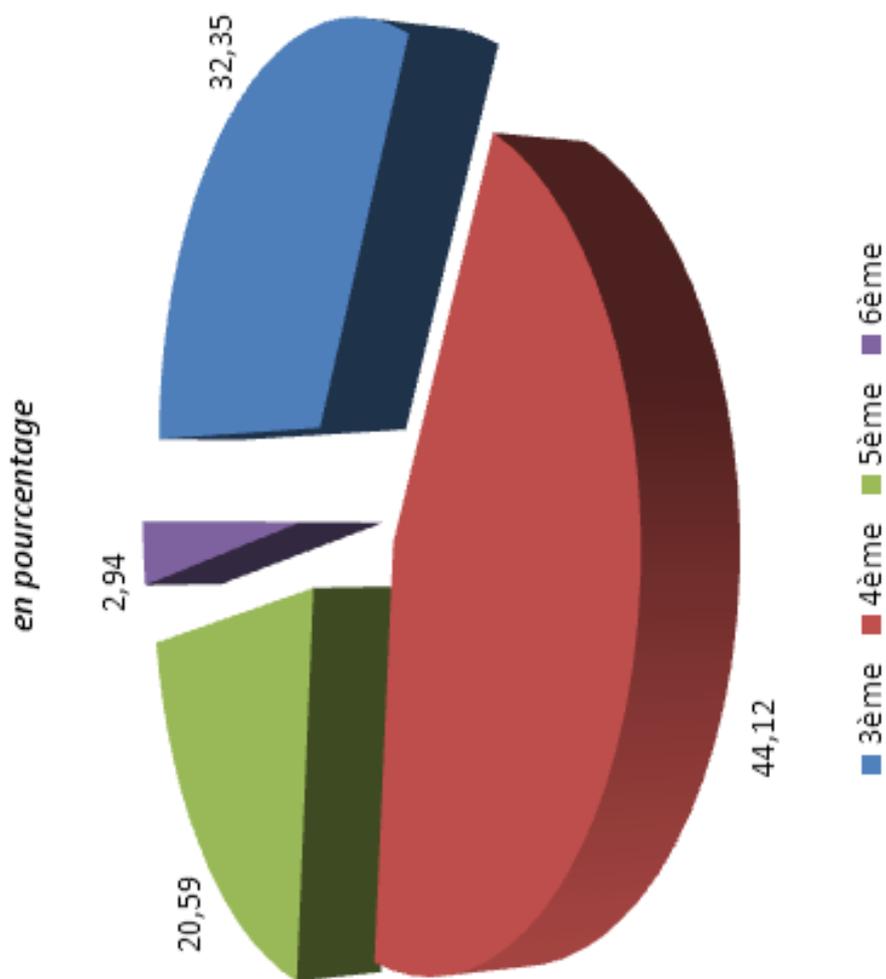




Annexe n°23. Répartition des sanctions par type dans les classes de 6^{ème}

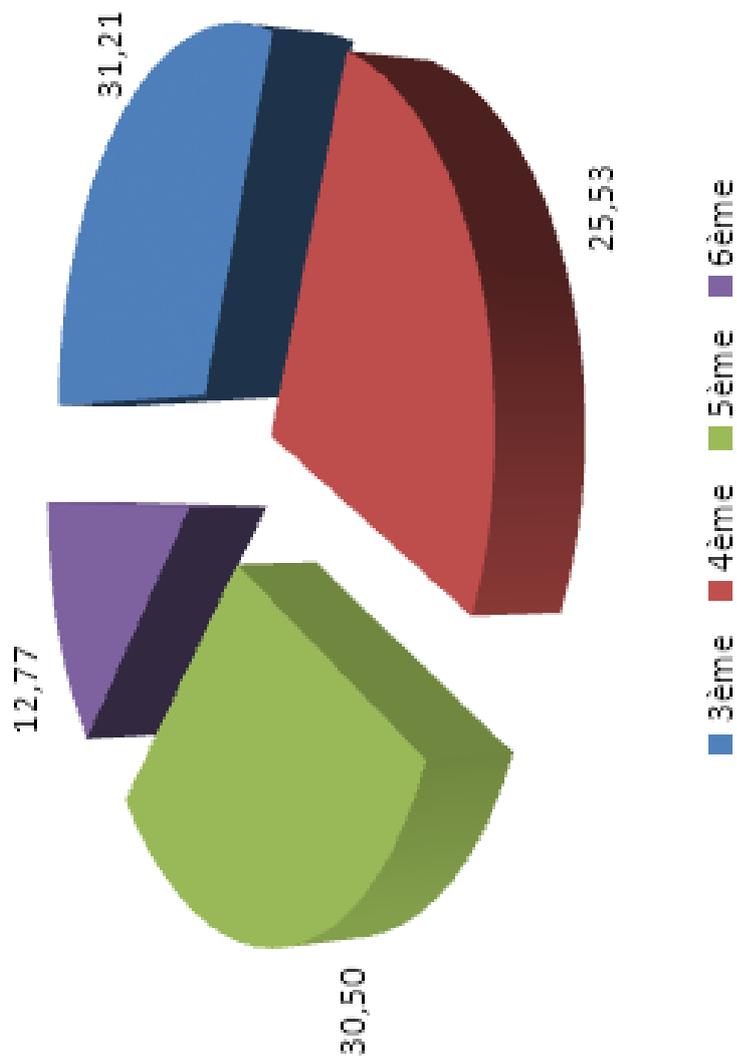


pourcentage exclusions temporaires année 2012-2013

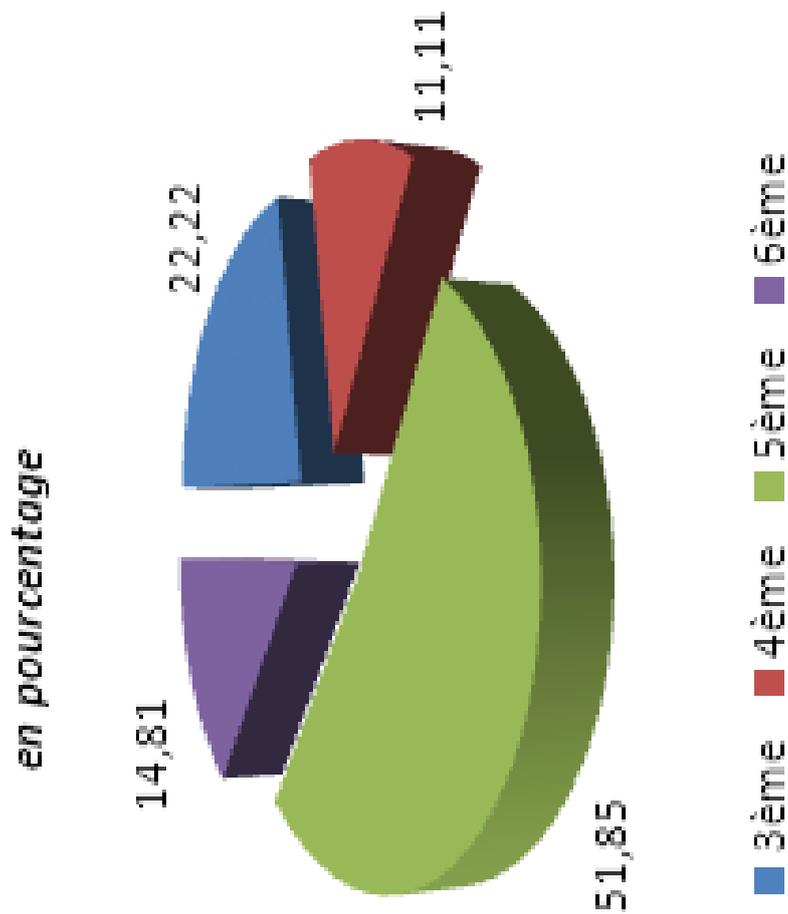


**répartition des avertissements par niveau
année 2012-2013**

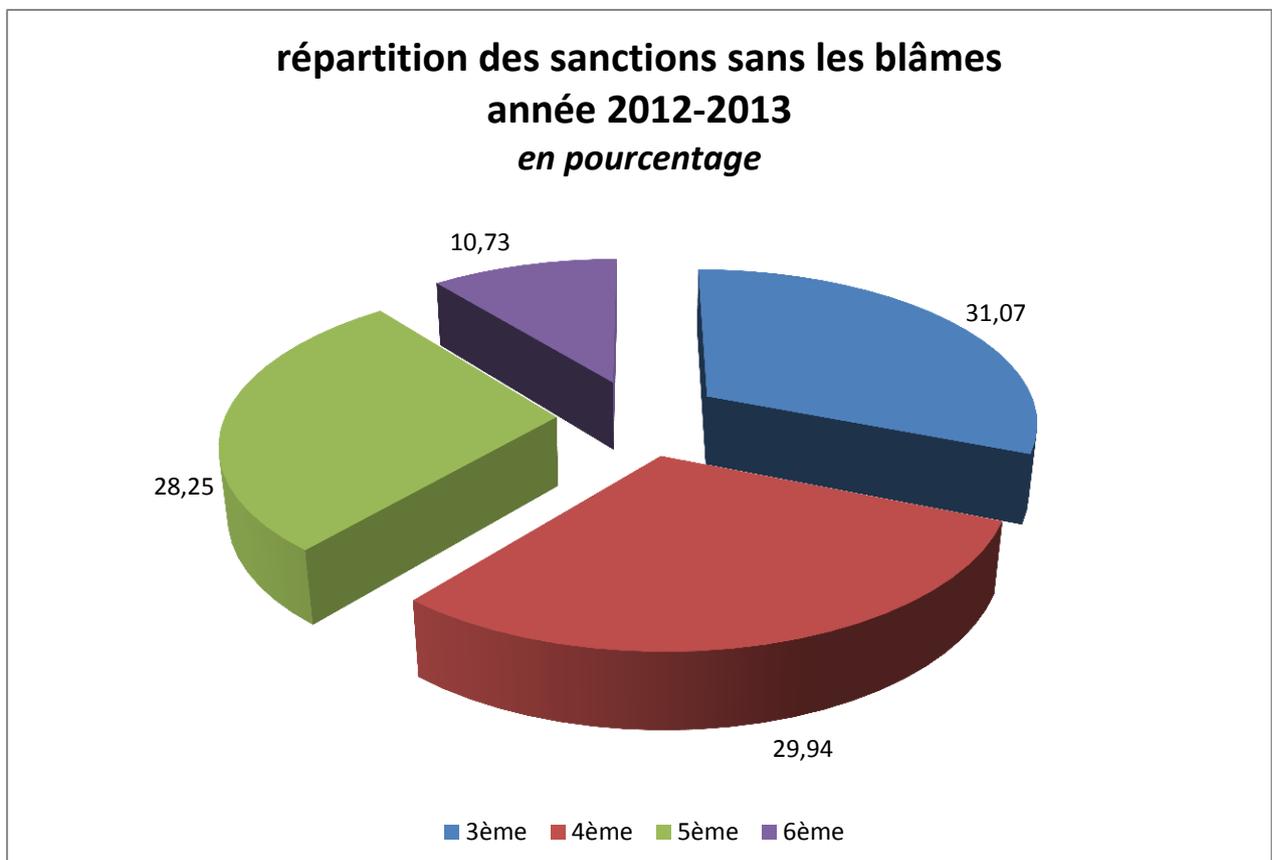
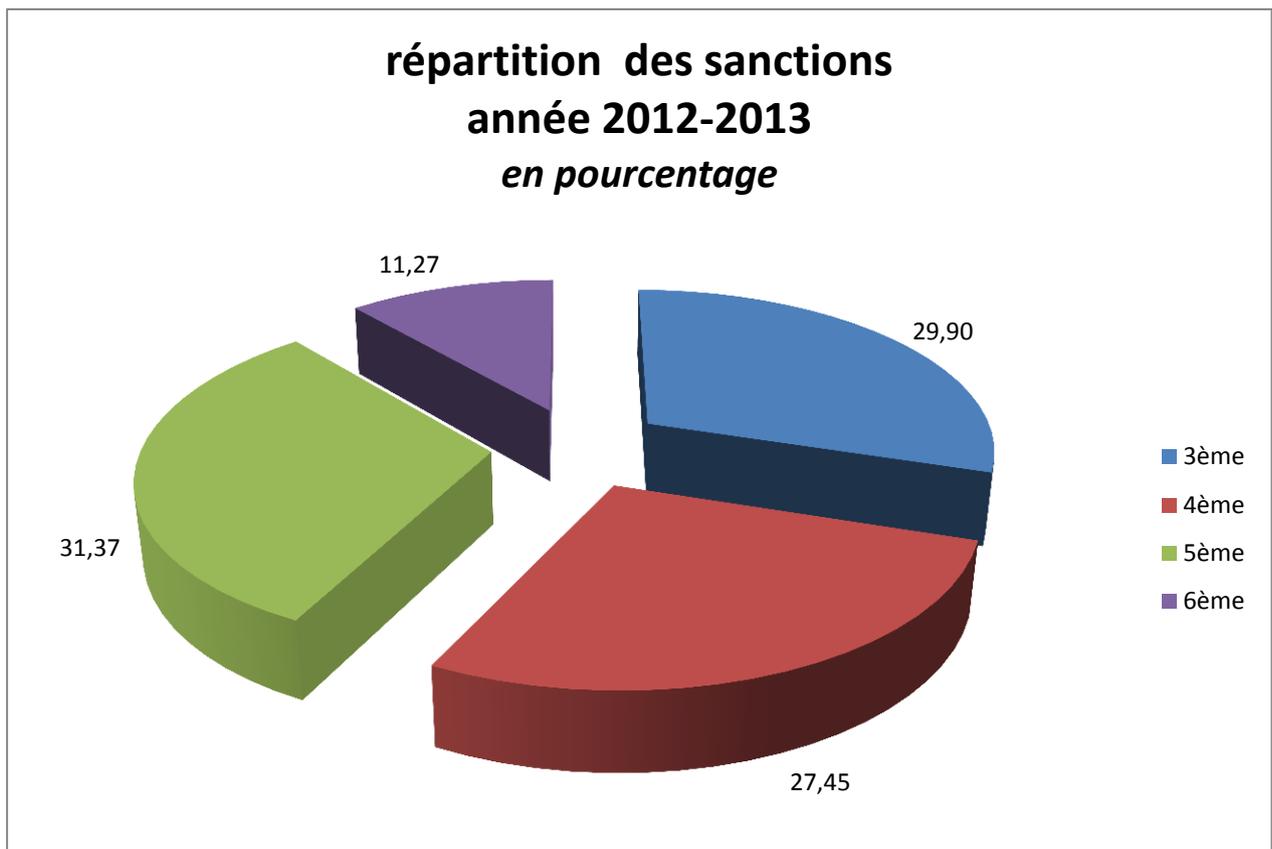
en pourcentage



répartition des blâmes par niveau année 2012-2013



Annexe n°27. Répartition des sanctions par niveau



Annexe n°28. Exemples d'association pour la mise en œuvre de la mesure de responsabilité

AMNESTY INTERNATIONAL

Lieu Dit Pouzols
43120 Monistrol-sur-loire

Tél : 04.71.66.36.48

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

[En savoir +](#)

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Rue Vieille Charrat
43120 Monistrol-sur-loire

Tél : 04.71.56.00.72

[autres numéros](#)

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

[En savoir +](#)

MOUVEMENT FRANÇAIS PLANNING FAMILIAL

12 Avenue Charles De Gaulle
43120 Monistrol-sur-loire

Tél : 04.71.66.07.43

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

[En savoir +](#)

**OVIVE (OEUVRE DE VALIDES ET INADAPTÉS
POUR VIVRE ENSEMBLE)**

Foyer
4 Chemin De Chabannes
43120 Monistrol-sur-loire

Tél : 04.71.66.36.10

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

SECOURS CATHOLIQUE

1 Bis Allée Du Chateau
43120 Monistrol-sur-loire

Tél : 04.71.66.34.30

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

[En savoir +](#)

Annexe n°29. Tableau – chiffres des punitions pour l’année 2012-2013

TOTAL ANNUEL		NOMBRE D'HEURES				
	ATTITUDE	TRAVAIL	DEGRADATION	VIOLENCES PHYSIQUES	RETARDS ABSENCES	TOTAL
3ème	256	147	0	9	81	493
4ème	285	160	12	3	62	522
5ème	224	79	3	14	28	348
6ème	58	93	4	0	13	168
TOTAL	823	479	19	26	184	1531

TOTAL ANNUEL		NOMBRE D'HEURES en pourcentage				
	ATTITUDE	TRAVAIL	DEGRADATION	VIOLENCES PHYSIQUES	RETARDS ABSENCES	TOTAL
3ème	31,11	30,69	0,00	34,62	44,02	36,63
4ème	34,63	33,40	63,16	11,54	33,70	38,78
5ème	27,22	16,49	15,79	53,85	15,22	25,85
6ème	7,05	19,42	21,05	0,00	7,07	12,48
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	113,74

TOTAL ANNUEL		NOMBRE DE RETENUES				
	ATTITUDE	TRAVAIL	DEGRADATION	VIOLENCES PHYSIQUES	RETARDS ABSENCES	TOTAL
3ème	141	98	0	4	51	294
4ème	165	117	5	1	38	326
5ème	135	44	1	7	18	205
6ème	36	52	2	0	8	98
TOTAL	477	311	8	12	115	923

TOTAL ANNUEL		NOMBRE DE RETENUES en pourcentage				
	ATTITUDE	TRAVAIL	DEGRADATION	VIOLENCES PHYSIQUES	RETARDS ABSENCES	
3ème	29,56	31,51	0,00	33,33	44,35	
4ème	34,59	37,62	62,50	8,33	33,04	
5ème	28,30	14,15	12,50	58,33	15,65	
6ème	7,55	16,72	25,00	0,00	6,96	
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

GENERALITES

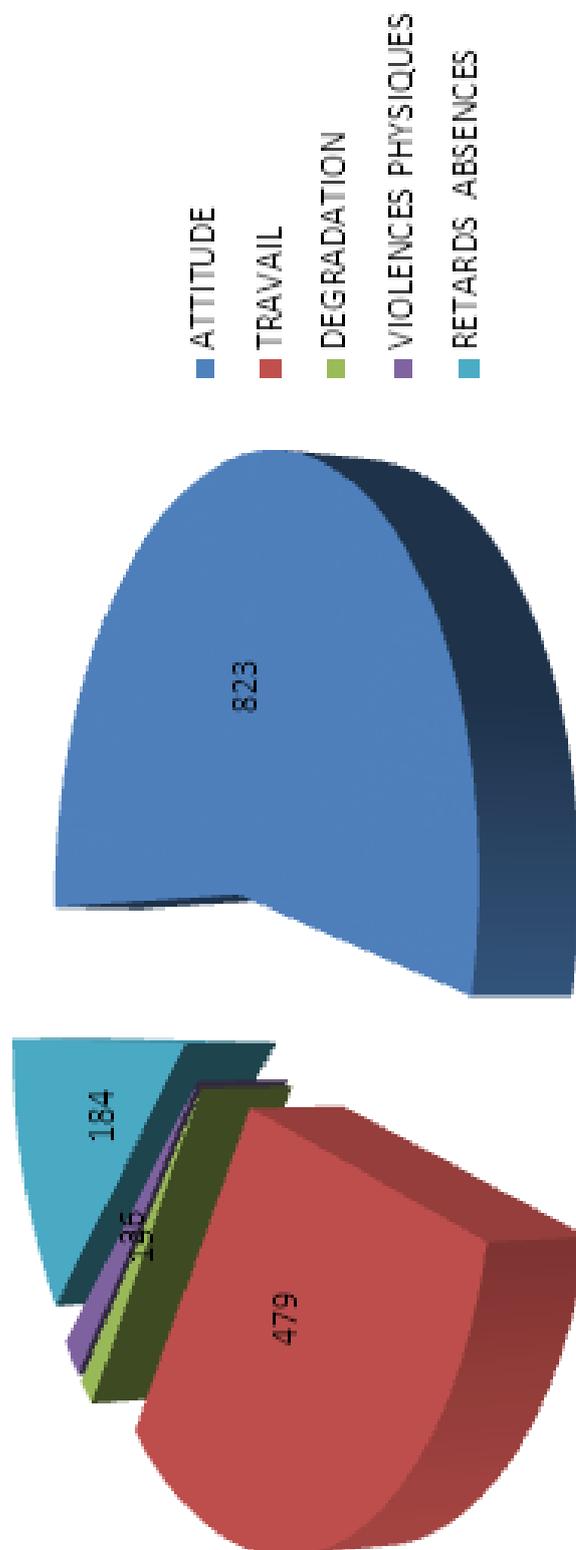
nombre de retenues	923
nombre d'heure de retenues	1531

jours de cours	156
heures de cours	936
nombre d'élèves	724

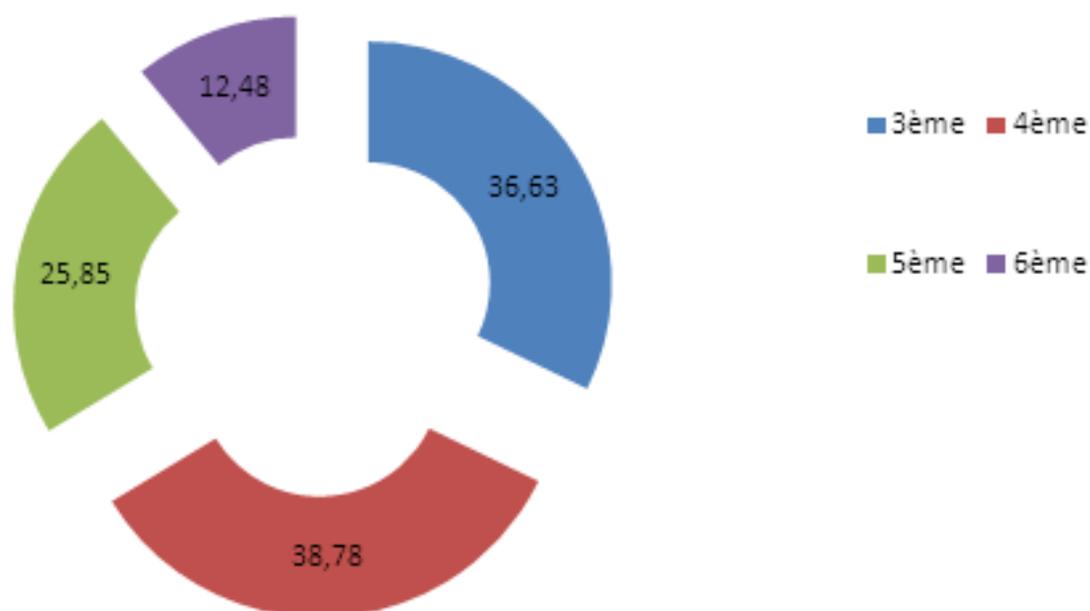
nombre d'heures par jour	9,81
nombre d'heures par élèves	2,11
nombre d'heures par heures de cours	1,64
moyenne d'heure par retenues	1,66
nombre de retenues par jour	5,92
nombre de retenues par élèves	1,27
nombre de retenues par heure de cours	0,99

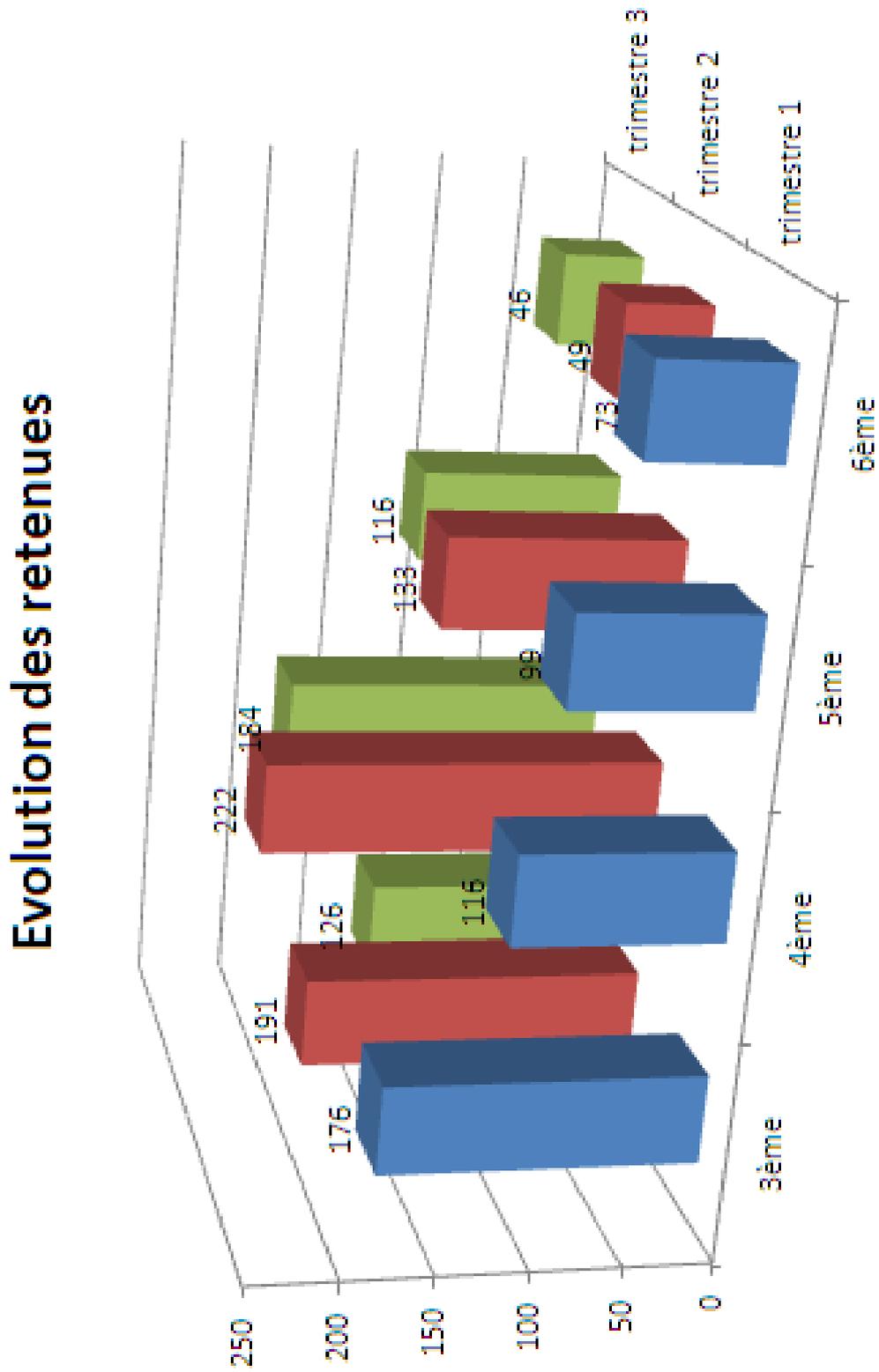
	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TOTAL
nombre d'heures	464	595	472	1531
nombre de retenues	306	337	280	923
nombre d'heures en pourcentage	30,31	38,86	30,83	
nombre de retenues en pourcentage	33,15	36,51	30,34	

REPARTITION DES HEURES DE RETENUES SELON LE MOTIF 2012-2013

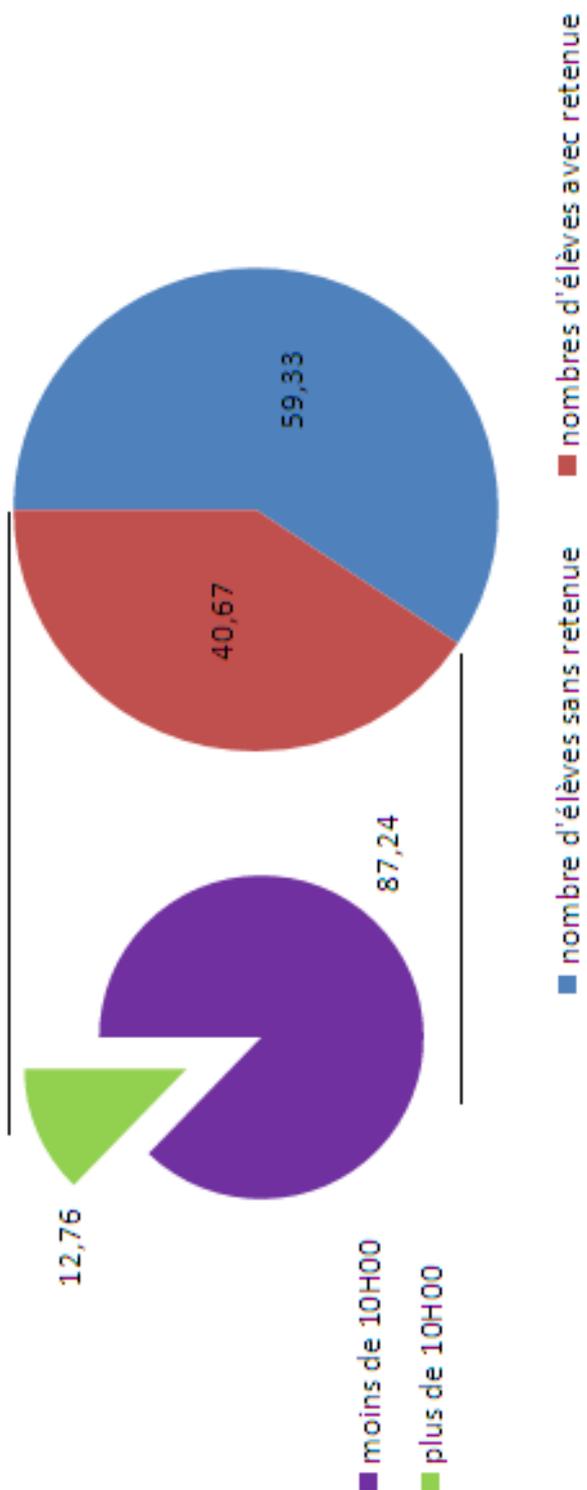


**REPARTITION DU NOMBRE D'HEURES DE
RETENUES
ANNEE 2012-2013
en pourcentage**

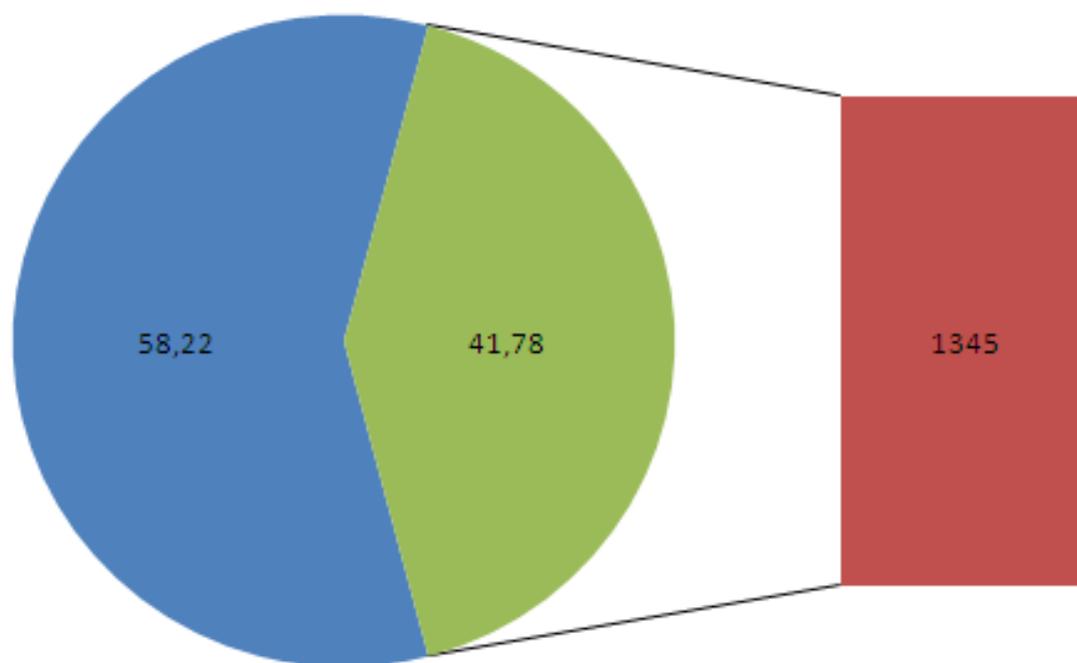




REPARTITION DES ELEVES SELON LEURS RETENUES
année 2012-2013
en pourcentage



REPARTITION DES HEURES DE RETENUES année 2012-2013



-  nombre d'heures de retenue
-  nombre d'heures totalisées par les élèves ayant moins de 10H00 de retenues
-  nombre d'heures totalisées par les élèves ayant au moins de 10H00 de retenues

Bilan d'activités 2012-2013

I – Le CDI

A – Le personnel

Une personne professeur documentaliste travaille les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h15 à 16h45, soit **30 heures réglementées par le statut du documentaliste**.

le CDI est donc fermé le mercredi, il peut cependant être ouvert par des AED.

b – Fréquentation

Le CDI est pleinement occupé 30 heures

Une moyenne de 28 à 30 élèves par heure fréquente le CDI, l'effectif pouvant atteindre 35 élèves certaines heures.

La pause méridienne de 12h15 à 13h45 est difficile à gérer, car de nombreux élèves se précipitent au CDI, cela **pouvant atteindre jusqu'à 130 passages**. Le sas à l'entrée du CDI est occupé en permanence par des élèves souvent trop bruyants, surtout l'hiver.

Par jour, j'accueille donc en moyenne 260 à 300 élèves.

Les profils d'élèves fréquentant le CDI sont variables, cependant, on peut en dégager trois :

- Des élèves fuyant l'étude et considérant le CDI comme l'annexe du foyer (un foyer avec des ordinateurs et une disposition permettant de discuter...). Ce sont les plus nombreux.
- Pour une vingtaine d'élèves qui viennent quotidiennement, le CDI est perçu comme un refuge.
- Des élèves ayant réellement besoin des ressources du CDI (peu nombreux)

Par ailleurs, ce sont essentiellement des élèves de 6^e, 5^e et de 4^e qui fréquentent le CDI. La fréquentation par les élèves de 3^e est peu importante.

L'aide apportée aux élèves est donc rendue difficile car je suis seule à gérer l'ensemble des élèves présents au CDI

C – emploi du temps

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h15-9h10				
9h15-10h05		Réunion de direction		Classe rehlais
10h20-11h15	Classe Rehlais			
11h15-12h10	Repas			
12h15-13h45	Pause méridienne			
13h45-14h40	AP5 ^e	AP5 ^e		
14h45-15h35	AP6 ^e			
15h35-16h45		AP6 ^e		

Cet emploi du temps peut-être modifié pour un travail avec un enseignant mais cela reste très ponctuel et peu fréquent

Le CDI est donc ouvert **18 heures pour les élèves qui sont en étude sur 28 heures de cours au collège**. A cela **il faut ajouter le temps de la pause méridienne où le CDI est ouvert tous les jours pendant 1h30, soit 6h par semaine**. A ce moment là, les élèves peuvent venir au CDI sans obligation d'y rester. L'effectif peut atteindre **45 à 50 élèves**.

Le CDI est donc ouvert 24 heures à tous les élèves

d – le prêt (voir annexe 1)

Cette année, **les prêts ont chuté : 1100 prêts élèves** (2205 en 2011-2012 ; 2025 en 2010-2011). Comme les années précédentes, le nombre de prêts est très élevé en 6^e (environ 50%) et chute en 3^e (3% environ)

Cette chute a, à mon sens, deux causes :

- Je n'ai pas fait, contrairement aux autres années, d'actions lecture au CDI comme les cafés littéraires par exemple.
- Par ailleurs, je n'ai pas enregistré de prêt pour le prix des Incorruptibles avec une classe de 6^e car les livres sont restés dans la classe.

Les livres les plus empruntés sont comme l'an dernier des BD comme Mistinguette, l'élève Ducobu, Astérix et Les profs. Quelques romans sont aussi fréquemment empruntés, Harry Potter, Strom et les documentaires sur les techniques de dessin.

Par ailleurs, les élèves empruntent pour une durée très longue.

e – Le fonds

J'utilise le **portail esidoc** que je souhaiterais enrichir avec les élèves.

La gestion du fonds est par ailleurs rendue difficile par la présence nombreuse d'élèves. La base n'est toujours pas à jour.

II – Les activités du CDI

A - Les AP en français

J'assure chaque semaine 4h d'AP, 2 en 6^e et 2 en 5^e. Chaque groupe est inscrit dans une AP pour 6 semaines

Les projets proposés :

- Une recherche documentaire sur les dieux égyptiens pour les élèves de 6^e et la vie quotidienne au Moyen-Âge pour ceux de 5^e
- Des ateliers d'écriture à partir d'une image, d'un personnage ou d'un film
- Analyse des personnages d'un film d'animation.
-

Bilan :

Je ne suis pas professeur de français et je n'ai eu aucune information sur les attentes des élèves ou des enseignants. Les groupes sont très hétérogènes avec des élèves très bons et des élèves en grande difficulté avec l'écrit. Nous avons eu très peu d'échanges sur le contenu des AP avec les enseignants (j'ai échangé avec une seule enseignante sur l'activité proposée).

Le bilan reste mitigé, quelques élèves ont été intéressés

B - La classe rehlais

En collaboration avec Laurent, le coordonnateur de ce dispositif, nous avons tout au long de l'année proposé des ateliers d'une heure aux élèves le lundi comme le vendredi :

- Présentation individuelle d'une passion au groupe avec un support informatique
- Recherche sur des métiers (tests inforizon et réalisation d'un panneau présentant un métier de leur choix)
- Travail sur la compréhension d'un film
- Lecture offerte
- Création d'une frise chronologique avec les grands événements du XX^e siècle en France (guerres, avancées sociales, décolonisation...), mais ce travail est resté inachevé.

Bilan : La classe rehlais est un dispositif intéressant à plusieurs égards : les effectifs très restreints, un travail de groupe, des moments d'échanges sur les élèves, une liberté pédagogique.

C – L'orientation

La COP et moi-même avons présenté à tous les élèves de 4^e, accompagnés par leur professeur principal d'une part le **fonds documentaire ONISEP** et d'autre part un **questionnaire d'intérêt : IMADU**, l'objectif étant de leur permettre de connaître l'existence de ces outils afin de l'exploiter en 3^e.

Petit rappel : tous les élèves peuvent emprunter ce fonds.

D – Ecole du socle

Prix des Incorruptibles : pour la 2^e année consécutive, nous participons avec les écoles de la Chapelle d'Aurec, de Valprivas et une classe de 6^e accompagnée par Laura Hacquart à ce prix national. Au cours de l'année, les élèves s'échangent des questions et travaillent sur l'album sélectionné. En fin d'année, nous organisons une journée de rencontre qui se déroule au collège. Les élèves des deux niveaux se retrouvent pour participer à des ateliers. Cette année, nous avons bénéficié de l'intervention d'un illustrateur : Jonas Barry. D'autre part, les élèves ont pu poser des questions à un auteur de la sélection : Chantal Cahour.

Le bilan est positif même si le choix des livres ne nous satisfait pas pleinement.

Travail sur le paysage à Paris avec l'école des Vilettes : En collaboration avec deux enseignants du collège, nous avons proposé quatre ateliers aux élèves de CM2 et une classe de 6^e du collège au cours d'une matinée. J'ai créé un jeu à l'aide du logiciel Médiateur qui consistait à retrouver sur Google earth quelques jardins de Paris

Accueil des classes de CM2 : découverte du CDI à l'aide d'un jeu de piste. Les élèves de CM2 du bassin sont venus découvrir cet espace nouveau pour eux. J'ai présenté l'emplacement des différents types de documents.

E – La semaine de la presse

Avec les élèves de la classe CIPPA et la classe Rehlais, nous avons travaillé sur le questionnaire proposé par le CDDP du Puy en Velay qui avait pour thème cette année Facebook, sa réglementation, son fonctionnement. Ceci a débouché sur une discussion sur le thème du cyber harcèlement, illustré par des vidéos de la Préfecture de Police de Paris

F – Voyage en Allemagne et visite du site antique de Vienne

J'ai accompagné le voyage en Allemagne avec l'enseignante d'allemand et j'ai réalisé un film sur ce voyage.

J'ai également accompagné une sortie à Vienne.

G – Visites d'entreprise

En technologie, nous avons visité des entreprises du bassin afin de découvrir différents métiers. Nous avons réalisé un article pour chaque visite et ainsi participé au concours organisé par la Fondation Alexandre Varenne.

H – Invitation d'un conteur pour tous les élèves de 6è

Pour la deuxième année consécutive, nous proposons un spectacle au cours de l'année à tous les élèves de 6è. Cette année, Olivier Ponsot accompagné de son musicien a enchanté nos élèves.

III Formation

Cette année, j'ai suivi une formation sur le thème du harcèlement à l'école.

J'ai également participé aux réunions de bassin des documentalistes.

IV Perspectives

- A la suite d'une réunion vie scolaire, nous avons décidé d'**assouplir les passages des élèves entre l'étude et le CDI**. Par ailleurs, former des AED à la gestion du prêt me permettrait d'alléger les tâches quotidiennes et d'améliorer la diffusion des ressources. (Voir annexe 2)
- **Des séances régulières au CDI pour les élèves de 6è** me permettrait afin de réaliser de réels projets : Prix des Incorruptibles, la constitution d'un fonds de documents sonores (en direction des élèves dyslexiques et de l'Ulis entre autre), l'enrichissement de la base documentaire, des lectures offertes...
- **Projet arthotèque avec les élèves de 4è** et le professeur d'arts plastiques

Conclusion :

Cette année scolaire a été une année difficile à cause de la fréquentation massive du CDI, beaucoup d'élèves considérant le CDI comme le foyer où l'on peut librement discuter et utiliser les ordinateurs. Je rappelle que pour la première année, je suis entièrement seule au CDI, avec des locaux peu fonctionnels.

Malgré ces conditions de travail, je souhaite l'année prochaine travailler davantage avec les élèves de 6è, qui je l'espère acquerront ainsi des attitudes positives.

Aline FALGON
Marie Paule MONTCOUDIOL
infirmières
Collège Le Monteil
43120 Monistrol s/Loire

Rapport d'Activités année scolaire 2012/2013

Depuis le début de cette année scolaire Marie Paule Montcoudiol a occupé le demi poste d'infirmière contractuelle qui a été attribué au collège.

Cela a permis d'une part :

- un renfort au niveau des dépistages en 6è
- une meilleure écoute des élèves
- un meilleur suivi

d'autre part l'infirmier est restée ouverte pratiquement tous les jours.

L'attribution de ce demi poste sera renouvelée pour la prochaine rentrée.

au collège :

4572 élèves reçus à l'infirmierie dont :

- 407 séjours temporaires
- 157 dépistages infirmiers en 6ème.

1058 élèves de moins que l'an dernier! Suite au nouveau règlement encore plus strict d'accès à l'infirmierie car les élèves doivent faire noter leur passage , par la Vie Scolaire, sur leur carnet de correspondance même pendant les récréations.

En secteur :

- 58 dépistages infirmiers chez les élèves de grande section des écoles publiques.
- 46 dépistages infirmiers chez les élèves de grande section de l'école privée.

En raison de la pénurie de médecins scolaires, tous les élèves de GS sont vus par les infirmières scolaires et nous signalons au médecin uniquement les élèves qui présentent un trouble de l'apprentissage ou ceux qui auront besoin d'un suivi en CP.

Il n'y a plus de dépistage infirmier en CE2, ce qui est bien regrettable.

Je tiens à souligner que **la gestion des PAI est de plus en plus lourde :**

- 11 nouveaux PAI médicaux + 9 nouveaux PAI dys...cette année et 2 à modifier

avec un seul médecin scolaire pour le département au premier trimestre, et qui, par conséquent, était obligé de regrouper la rédaction de ces nouveaux PAI le même jour; d'où la difficulté pour nous de faire coïncider les emplois du temps des parents avec celui du médecin et celui des professeurs!

Education à la santé :

Ces actions ont été programmées par le C.E.S.C (Commission d'Education à la santé et à la citoyenneté) de l'établissement.

Education à la sexualité

Pour les élèves de 4ème par une intervenante du Planning Familial : Madame Chaperon, sur 2 heures.

.En raison du nombre important de classes de 4ème (8 classes) ces interventions ont eu lieu en classe entière. Les élèves sont très intéressés et demandeurs, et ces actions permettent au Planning Familial de se faire connaître des élèves.

Ado-Sexo

- **Pour 5 classes de 3ème** par moi-même (Aline Falgon) : intervention par ½ classe avec le jeu de cartes « ado-sexo », outil qui permet de parler aussi bien du Sida que de la contraception, de la pilule du lendemain, de l'homophobie, de l'IVG, des relations garçons/filles...

C'est une intervention très appréciée parce que ludique, où chaque élève participe et finit par se sentir à l'aise!

Secourisme

70 élèves de 4ème et 3ème ont été formés au **PSC1** par des intervenants de la Croix Rouge.

4 élèves du CIPPA ont été formés au **SST** par moi-même (Aline Falgon) + recyclage SST pour 10 Personnels de l'éducation Nationale venant des collèges voisins.

Equilibre Alimentaire

Pour 2 classes de 5ème, seulement.

Un petit déjeuner équilibré a été proposé à **tous les 6èmes** sur 1 heure en début de matinée
le 22 janvier pour 3 classes + les 6è ULIS
le 29 janvier pour les 4 autres classes.

Nous parlons aussi de l'équilibre alimentaire avec les élèves en surpoids lors des dépistages infirmiers en 6è et en GS.

Autres Actions

Je rappelle que de **nombreuses actions** ont lieu à **l'infirmerie** tout au long de l'année, **de façon ponctuelle**, lors des dépistages infirmiers (hygiène de vie-nutrition), à l'occasion d'un soin ou d'une demande d'un ou plusieurs élèves (sur l'hygiène, l'alimentation, les régimes, la contraception, les maladies...).

BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉS 2012-13
de la CONSEILLÈRE D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUE
Mme Céline DUPORT

COLLÈGE LE MONTEIL de Monistrol-sur-Loire

*Le programme d'activités en orientation pour l'établissement
a été élaboré en début d'année scolaire en concertation avec :*

**M.GAY, Principal
Mme BOURDON, Principale adjointe
M. BARGEON, Directeur du CIO
Et Mme DUPORT, Conseillère d'orientation-Psychologue.**

Nature et répartition du travail réalisé dans l'établissement

La conseillère d'Orientation-Psychologue intervient **1 jour par semaine** au collège Le Monteil (le jeudi), temps de permanence auquel peut s'ajouter du temps supplémentaire pour certaines séances collectives, conseils de classe, bilans individuels, etc.

Toutes actions confondues, une moyenne totale de **234 heures de permanence en établissement** (hors trajet) a été consacrée au collège Le Monteil cette année par la CO-Psy. Le nombre d'heures consacré au collège Le Monteil reste stable d'une année sur l'autre (-3h).

Travail collectif (cf. tableau)

COLLEGE
6^{ème} (7 classes) - 1 séance de présentation de la COP et du CIO par classe Soit 7 classes x 1/2h = 3h30
5^{ème} (6 classes) - Pas de séance réalisée par la COP
4^{ème} (8 classes) - Expérimentation cette année d'une séance au CDI en partenariat avec la documentaliste : présentation de la documentation, passation du test IMADU mis en ligne pour l'occasion sur le site du collège. Soit 8 classes x 1h = 8h
3^{ème} (6 classes) - 1 séance élaboration projet 1 ^{er} trimestre par classe Soit 6 classes 3 ^e x 1h = 6h - 2 ^{ème} séance sous forme de conférences (toutes classes 3 ^e) Soit 3 conférences « voie GT » x 1h = 3h Soit 3 conférences « voie pro » x 1h = 3h

27 actions collectives ont été menées auprès des élèves le plus souvent en présence du professeur principal pour une durée totale de **23h30**.

Travail individuel (cf. tableau)

- **Entretiens élèves** : un total de **229 entretiens élèves** ont été menés par la conseillère au sein de l'établissement, bénéficiant à environ **159 élèves** du collège. Cela correspond à **21 % des effectifs de l'établissement**, une proportion identique à celle de l'année dernière, malgré la hausse des effectifs globaux du collège sur 2012-13 (+50 élèves environ sur l'année).

- **Entretiens parents : 61 parents** rencontrés lors des permanences collège. Comme l'année passée, face à la saturation des plages de rendez-vous au collège, certaines familles n'hésitent pas à faire appel au CIO à Yssingeaux pour rencontrer un COP : **44 entretiens parents supplémentaires se sont déroulés au CIO**, dont 36 ont été réalisés par la COP intervenant au collège (nombre d'entretiens parents CIO + collège = 95). Globalement, la demande des parents se maintient positivement (+8).
- **Entretiens concertés d'élèves de 3^{ème}** suite aux conseils de classe du 2nd trimestre en présence de Mr Le Principal, Mme la Principale adjointe et le professeur principal.
- **Projet 3^{ème} prépa pro** : réception en entretien de tous les élèves de 4^{ème} pour lesquels une orientation en 3^{ème} prépa pro a été évoquée à l'issue des conseils de classe du 2nd trimestre.
- **Projet apprentissage** : 1 entretien au 3^{ème} trimestre auprès des élèves souhaitant un apprentissage dont élèves en PIF (fiches de liaison apprentissage)
- **CIPPA** : 1 entretien au 3^{ème} trimestre auprès de 5 jeunes suivis par le CIPPA, en lien avec Mme WEIS (non comptabilisés dans le tableau).
- **3^{ème} PIF** : réception dès septembre de 9 élèves préconisés pour un PIF (avis COP).

Concertation

- **90 entretiens auprès des équipes** sont comptabilisés (échanges au sujet d'un élève). Beaucoup d'échanges sont informels et ne sont pas systématiquement notés. Globalement le travail de concertation avec les professeurs au collège Le Monteil reste satisfaisant. Le lien avec les professeurs principaux de 3^{ème} et l'équipe de direction reste ponctuel mais régulier et efficace.
- **Utilisation fréquente de l'ENT** comme moyen de communication (nombreux mails).
- **Réunion de rentrée** avec Mr Le Principal et Mme la Principale adjointe et le directeur du CIO (14/09/12)
- **Réunions de concertation** en début d'année avec les professeurs principaux de niveau 4^{ème} et de 3^{ème} du temps de midi = 2h
- **Remise d'un dossier** à l'intention des professeurs principaux de 6^{ème}, 4^{ème} et de 3^{ème}.
- **Pas de demande en DP3**. La mini-entreprise expérimentée cette année a été totalement gérée par des enseignants volontaires. Les répercussions sur les élèves ont été extrêmement positives d'après les retours renvoyés par les élèves et familles lors des entretiens individuels.

Commissions de suivi

Participation cette année à 5 ESS à la demande de la MDPH (dont 4 élèves de l'ULIS) = 5h

Conseils, commissions

- **Conseils de classe** : La conseillère d'orientation-psychologue a participé à 9 conseils de classe de manière régulière (3 par trimestre) sur l'ensemble de l'année scolaire 2012-13, uniquement sur le niveau 3^{ème}.
- **Cas d'appel** : Préparation d'un cas d'appel 6^{ème} pour cette année scolaire.
- **Commission cas particuliers Haute-Loire** : Présence de la COP à la commission pour les 3 élèves concernés (dont une jeune de CIPPA).

Examen psy et comptes rendus divers

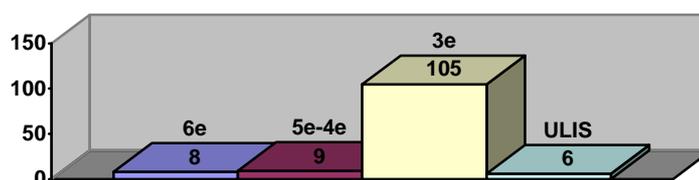
- **6 bilans psychométriques (WISC-IV)** ont été réalisés pour l'année 2012-13 dont 2 hors de toute saisine MDPH ou CDOEA. La plupart ont été réalisés durant le temps de permanence de la COP au sein de l'établissement.
- **Comptes-rendus écrits et avis divers réalisés par la CO-Psy :**

Comptes-rendus MDPH	9
Comptes-rendus CDOEA	0
Avis PIF	9
Avis dossier 3 ^{ème} prépa-pro	13
Avis « cas particuliers » (orientation 3 ^{ème})	4
Avis fiche apprentissage	10
Comptes-rendus écrits divers (famille, médecin, etc.)	1
TOTAL	46

Analyse de la répartition ci-dessus

- **Analyse du temps alloué au collège, SELON LE TYPE D' ACTIONS** menées par la COP : Le travail individuel reste la priorité. Néanmoins, dans le cadre du PDMF, cette année un temps collectif supplémentaire de 8h a été consacré aux classes de 4^{ème}. Cette séance réalisée au CDI avec Mme Tamoune et le professeur principal nous a semblé satisfaisante. Elle permet une sensibilisation sur l'orientation auprès des élèves de 4^{ème} (présentation de la documentation et possibilité de passer un test d'intérêt IMADU favorisant l'exploration des métiers). Chaque classe de 4^{ème} a été reçue au CDI sur la fin du 1^{er} trimestre.
- **L'analyse du TRAVAIL INDIVIDUEL** mené par la COP **PAR NIVEAU** montre cette année une très nette domination du suivi des élèves de 3^{ème} avec 164 entretiens élèves comptabilisés pour 105 bénéficiaires, au détriment des autres niveaux.

Répartition par niveau (nombre d'élèves bénéficiaires)



- Par rapport à l'année 2011-12, on constate **une baisse sensible du nombre d'entretiens élèves cette année** (- 37). Cette baisse semble imputable aux quelques séances collectives supplémentaires réalisées, à peut-être davantage de temps de concertation auprès des équipes, ou à des entretiens qui dépassent le temps imparti (situations d'élèves complexes, passation de tests d'intérêts,...). Cette baisse n'a pas pénalisé les élèves de 3^{ème}, qui ont été davantage reçus cette année (+12 entretiens élèves, + 20 élèves bénéficiaires).

- **Moins d'entretiens mais autant d'élèves bénéficiaires (+12)** : Certains élèves ont été particulièrement suivis cette année ; mais la plupart ont été reçus de manière plus ponctuelle (1 voire 2 entretiens en moyenne par élève) ; les bilans psychologiques lourds (test cognitif) ont été moins fréquents.
- **Les sollicitations de la MDPH restent fortes et occupent un temps non négligeable sur l'accueil du public tout venant.** Le nombre de comptes-rendus écrits demandés par la MDPH reste important, et s'étale tout au long de l'année scolaire (la réalisation d'un compte-rendu psychologique pour un élève implique de nombreuses actions (prise de contact avec la famille, entretien préliminaire, temps de passation et de correction d'un test intellectuel, rédaction du compte-rendu, restitution aux parents, participation à l'ESS...). Le travail de la CO-Psy vis-à-vis des publics à besoins particuliers semble amené à s'accroître.

Remarques sur la mise en œuvre du programme d'activités

- **La demande d'une plus forte présence de la Co-Psy au sein de l'établissement reste récurrente.** Le temps de présence dans l'établissement de la COP reste identique d'une année sur l'autre alors même que le collège a tendance à voir augmenter ses effectifs de façon exponentielle (près de 740 élèves cette année). Il est donc difficile de répondre à toutes les demandes de rendez-vous individuels, qu'il s'agisse de demandes d'élèves, de parents ou de professeurs. Le suivi systématique par la CO-Psy des élèves à besoins spécifiques (alternance 4^{ème}, PIF, CIPPA,...) reste concrètement difficile à réaliser. Les plages de rendez-vous sont souvent remplies un, voire deux mois à l'avance notamment au 2nd trimestre où la demande est forte. Une liste d'attente a été mise en place dès le mois de mars afin de garder de la souplesse sur le planning de rendez-vous.
- Face à la croissance régulière des effectifs du collège, **le temps de concertation** entre les différents partenaires nécessite d'être régulier, ce qui n'est pas toujours possible. La mise en place d'une « cellule de suivi des élèves » spécifique (détachée de la réunion de direction) expérimentée pour la première fois cette année semblerait à conforter pour l'année prochaine afin de prévoir des temps d'échanges mensuels entre notamment direction, CPE, AS, CO-Psy et infirmières.
- **Toutes les séances collectives ont été réalisées**, à l'exception du projet d'introduction du WO Web classeur Onisep : manque de temps pour pouvoir exploiter pleinement cet outil avec sens. Priorités aux missions d'accompagnement et de suivi des élèves.
- L'intervention du CIO et de la DDCSPP sur le niveau 5^{ème} a été réalisée auprès d'élèves volontaires.

Fait le 25 juin 2013,

Céline DUPORT
Conseillère d'Orientation-Psychologue
CIO d'Yssingaux

Travail individuel en 2012-13

COP: Céline DUPORT

En établissement (hors CIO)

Collège LE MONTEIL de Monistrol sur loire

	<i>Effectif</i>	Elèves bénéficiaires	%	Entretiens élèves	Entretiens parents	Entretiens Equipe éducative	Examens individuels
6°	182	8	4,4%	12	1	10	1
5°	175	9	5,1%	11	5	5	0
4°	198	31	16,6%	35	5	12	0
3°	170	105	61,7%	164	50	55	1
ULIS	11	6	54,5%	7	0	8	4
Totaux	736	159	21,6%	229	61	90	6

Service Social en Faveur de Élèves

Rapport d'activité

Année 2012/2013

**Collège Le Monteil
MONISTROL SUR LOIRE**

Temps de présence sur l'établissement :

de septembre 2012 à mars 2013 : 2 journées par semaine (temps de travail 50%)

de mars 2013 à juillet 2013 : 3 journées par semaine (temps de travail 80%)

84 permanences effectuées sur l'année scolaire (1 permanence = 1 journée)

Suivi des situations :

90 situations ont été suivies (soit 12,4 % de l'ensemble des collégiens) dont 8 directement concernées par un signalement protection de l'enfance.

Au sein même du collège, 49 % des demandes proviennent directement des familles ou des élèves. L'origine des demandes émanant de l'équipe éducative est de 42 %. Le reste venant des institutions extérieures.

Pour conclure sur l'origine des demandes (en lien avec le temps de présence sur l'établissement), il me semble important de procéder à une présentation du rôle et des missions de l'assistante sociale scolaire auprès des élèves sur l'ensemble des classes et de l'équipe pédagogique dès le début d'année.

Les motifs sont divers et variés, mais les 3 principales causes d'intervention sont les difficultés familiales, les difficultés sociales et économiques, et le comportement des élèves.

En matière de suivi d'élèves, ou parents/représentant légal, ou famille avec élèves, je peux quantifier à 218 entretiens/rencontres et 246 liaisons (partenaires internes et externes au collège).

Aussi, dans la majorité des cas, un accompagnement régulier est mis en place en raison de la complexité des situations.

Les situations de protection de l'enfance comptabilisent 48 entretiens et 46 liaisons avec les partenaires extérieurs, avec pour suites données 7 écrits Conseil général et 1 écrit au Procureur de la République.

On note 3 suivis absentéisme (signalés à la DSDEN) avec rencontre des familles (7) et entretiens avec les élèves (10).

Fonds Social :

On peut compter 36 familles (soit 5% de l'ensemble des collégiens) qui ont présenté un dossier de demande de fond social.

46 dossier ont été étudiés cette année à l'occasion de 5 commissions de fonds social.

Nous constatons donc que la majorité des familles rencontre des difficultés à demander un fond social.

Pour essayer de palier à cela, nous avons convenu de distribuer dès le début de l'année une note informative à tous les élèves. Aussi, nous pourrions peut être à l'avenir envisager de la joindre au dossier d'inscription.

Réunion d'équipe :

J'ai pu participer aux réunions d'équipe hebdomadaires, ce qui m'a permis de prendre connaissance des événements qui rythment la vie du collège et d'échanger sur le suivi des élèves.

Ce temps est nécessaire pour s'adapter à la vie du collège et y être plus actif.

Néanmoins, l'idéal serait de mettre en place une commission de suivi régulière et programmée (1 fois par mois), avec la participation de la Direction, du CPE, de l'infirmière, de la COP, du Médecin scolaire et de l'assistante sociale. (essai cette année mais encore trop fragile).

Enfin, un réel travail de partenariat existe (direction, pôle santé, vie scolaire), c'est un atout pour une prise en charge efficace des élèves.

Je note tout de même un manque de concertation avec une partie de l'équipe enseignante dû très certainement à la configuration du collège et au manque de repérage de l'Assistante Sociale.

Rapport d'activité provisoire 2012/2013 de l'association sportive de l'établissement

A / DONNEES ADMINISTRATIVES

Etablissement		Nb d'élèves scolarisés	Nb d'élèves licenciés UNSS
Code AS: 06384 Tel. établissement: 0471665280 Fax: 0471665495 Tel. gymnase: Mail établissement: 0430663m@ac-clermont.fr Mail AS: rafman01@hotmail.com	Filles	327	65
	Garçons	399	118
	Total	726	183

Caractéristiques de votre établissement

Collège LE MONTEIL
RUE HENRI POURRAT 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
Type d'établissement : Collège Public situé en zone Rurale et Non classé

Informations complémentaires sur l'établissement

Chef d'établissement: David GAY Secrétaire d'AS: Raphael MANEVAL	N° UNSS: 06384 District: (06cd014) District 06cd014 Département de rattachement UNSS: (043) Haute Loire
---	--

ULIS (Unités localisées d'insertion scolaire) - nombre d'élèves licenciés à l'AS: 1 filles, 0 garçons
 EGPA (Etablissement d'enseignement général adapté) - élèves licenciés à l'AS: filles, garçons
 Nombre d'élèves en situation de handicap dans l'établissement: je ne sais pas
 Nombre d'élèves licenciés en situation de handicap: je ne sais pas
 Nb jeunes officiels à l'AS en situation d'handicap: je ne sais pas

Nom des animateurs et leurs activités

Olivier EXBRAYAT: Tennis de table
 Claire LONGUEVILLE: Handball, Football, Basket Ball
 Raphael MANEVAL: Badminton
 Stephane MARTINERIE: Athlétisme hivernal, Athlétisme estival, Basket Ball
 Fabien SOUDRY: Athlétisme hivernal, Athlétisme estival, Futsal

Installations intra-muros	Installations extra-muros
Salle de tennis de table Salle avec tapis	2 grand(s) terrain(s) sport(s) collectif(s) 1 gymnase(s) de type C 1 piscine(s) 1 plateau(x) extérieur(s) 1 salle(s) spécialisée(s) gymnastique 1 stade(s)

Administration de l'association sportive	
Date de l'assemblée générale:	
Nombre d'élèves à l'AG: 12 Nombre de parents à l'AG: 1 Nombre de professeurs à l'AG: 6 Nombre de personnel de direction à l'AG: 3 Nombre d'autres membres à l'AG: 0	Nombre d'élèves au CD: 6 Nombre de parents au CD: 1 Nombre de professeurs au CD: 6 Nombre de personnel de direction au CD: 3 Nombre d'autres membres au CD: 1
Vice-président élève	Prénom: Nom: Email:
Vice-président parent	Prénom: Nom: Email:

Vie associative	
Cantine scolaire le midi ?	Oui
Ramassage scolaire le mercredi ?	Oui
Cours le mercredi après-midi ?	Non
L'as possède un lieu pour les adhérents ?	Oui
Les élèves sont formés, encadrés, accompagnés dans leur prise de responsabilités	Non
Les adhérents participent à une organisation au sein de l'établissement	Non
L'AS propose une action spécifique dans le cadre de la fête du sport scolaire	Oui
L'AS participe au programme national Bouge... une priorité pour ta santé	Non
L'AS passe les tests physique dans le cadre d'un évènement ponctuel	Non
L'AS participe avec des élèves à la semaine nationale Sentez-vous sport	Non
L'AS a une démarche visant à faciliter l'attribution du certificat médical avec le médecin scolaire de l'établissement	Non
L'AS bénéficie d'un suivi médical de ses licenciés en relation avec le médecin scolaire	Non
L'AS entretient des relations avec le centre médico sportif de sa commune	Non
L'AS bénéficie d'une convention avec le centre médico sportif de sa commune	Non
L'AS a mis en place des actions d'éducation à la santé autour de l'équilibre alimentaire	Non
Une diététicienne intervient dans votre AS	Non
L'AS propose des actions de petits déjeuners ou repas diététiques	Non
L'AS a un projet ICAPS (intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité)	Non
L'AS participe à la semaine nationale du croww	Non
L'AS a une démarche de développement durable au sein de l'établissement	Non
L'AS a une démarche de tri sélectif des déchets	Oui
Les licenciés de l'AS utilisent une gourde à la place d'une bouteille d'eau lors des créneaux d'entraînements	Non
Les licenciés de l'AS utilisent une gourde à la place d'une bouteille d'eau pendant les rencontres et compétitions	Non
Mode de déplacement majoritaire de l'AS pour ses évènements (compétitions, rencontres, animations, évènements etc...)	En bus
L'AS mutualise ses transports avec une autres AS pour se rendre sur les compétitions	Oui
L'AS utilise 1 fois le train pour ses déplacements lors des compétitions académiques, inter académiques, nationales pour 13 voyageurs.	

L'AS a des relations avec un établissement étranger dans le domaine sportif	Non
L'AS bénéficie d'un accompagnement éducatif dans le domaine sportif	Non
L'AS a mis en place une liaison CM2 / 6ème	Non
L'AS a mis en place une liaison 3ème / seconde	Non
L'AS a un site Internet	Non
L'AS dispose-t-elle d'un blog ou d'un compte sur un réseau social	Non
Avez-vous réservé des créneaux horaires autres que le mercredi après-midi aux activités sportives de l'AS ?	Oui
Nombre de membres de la communauté éducative de l'établissement s'impliquant dans la vie de l'AS	7
Votre AS bénéficie d'un soutien de votre EPLE	Oui
Votre AS bénéficie d'un soutien financier de votre EPLE	Oui
Des installations sportives sont mises à disposition pour les activités de l'AS et de l'UNSS	Oui
Nombre d'heures par semaine de mise à disposition des installations sportives	8
Vous proposez l'activité de marche sportive lors des cross	Non
L'indice de qualité de vie est mis en place dans votre établissement	Non
Votre AS bénéficie d'une convention de moyens entre AS des quartiers prioritaires et autres AS	Non

B / DONNEES STATISTIQUES A LA DATE DU 09/09/2013

Licenciés et jeunes officiels				
		Filles	Garçons	Total
Nombre de scolarisés		327	399	726
Nombre de licenciés		65	118	183
Rapport licenciés/scolarisés		19.88 %	29.57 %	25.21 %
- Pour votre département		22.24 %	30.93 %	26.60 %
- Pour votre académie		20.13 %	29.03 %	24.60 %
- Au niveau national toutes caractéristiques confondues		17.36 %	25.67 %	21.57 %
- Au niveau national pour les établissements de mêmes caractéristiques		24.20 %	32.54 %	28.41 %
Nombre de certifications JO	District	7	8	15
	Départemental	7	12	19
	Académique	3	3	6
	National	0	0	0
	International	0	0	0
	Total	17	23	40

Postes d'EPS & animateurs d'AS	
Nombre de postes EPS	5 ETP et 0 demi-postes
Nombre d'animateurs d'AS	5 enseignants et 0 autres
Pourcentage animateur AS / professeurs EPS	100.00 %
Nombre moyen de licenciés par animateur d'AS	36.60
- Pour votre département	37.55
- Pour votre académie	34.08
- Au niveau national toutes caractéristiques confondues	31.80
- Au niveau national pour les établissements de mêmes caractéristiques	36.36

Temps forts de l'AS

Tableau des activités												
Activité	Total	PF	BF	MF	CF	JF	SF	Filles	Jours d'entraîn.	Semaines d'entraîn.	Mercredis de rencon.	Animateurs
		PG	BG	MG	CG	JG	SG	Garçons				
Athlétisme estival	13	0	7	0	0	0	0	7		0	2	EXBRAYAT Olivier LONGUEVILLE Claire MARTINERIE Stephane
		0	6	0	0	0	0	6				
Badminton	48	0	6	9	0	0	0	15	Lun: 1	30	0	MANEVAL Raphael
		0	18	15	0	0	0	33				
Basket Ball	40	0	6	9	0	0	0	15		15	7	LONGUEVILLE Claire MARTINERIE Stephane SOUDRY Fabien
		0	14	11	0	0	0	25				
Cross-country	73	0	13	6	0	0	0	19		0	2	EXBRAYAT Olivier LONGUEVILLE Claire MANEVAL Raphael MARTINERIE Stephane SOUDRY Fabien
		0	24	30	0	0	0	54				
Equitation	15	0	12	2	0	0	0	14		0	1	EXBRAYAT Olivier
		0	0	1	0	0	0	1				
Escalade	12	0	6	0	0	0	0	6		1	0	EXBRAYAT Olivier MANEVAL Raphael
		0	6	0	0	0	0	6				
Football	7	0	0	0	0	0	0	0		0	6	LONGUEVILLE Claire SOUDRY Fabien
		0	7	0	0	0	0	7				
Futsal	44	0	0	7	0	0	0	7	Jeu: 1	30	5	EXBRAYAT Olivier LONGUEVILLE Claire MARTINERIE Stephane
		0	25	12	0	0	0	37				
Handball	44	0	6	11	0	0	0	17		15	8	EXBRAYAT Olivier LONGUEVILLE Claire MARTINERIE Stephane
		0	15	12	0	0	0	27				
Natation sportive	6	0	2	0	0	0	0	2		0	2	MANEVAL Raphael MARTINERIE Stephane
		0	2	2	0	0	0	4				
Raid multi activités	30	0	10	5	0	0	0	15		0	3	EXBRAYAT Olivier LONGUEVILLE Claire MANEVAL Raphael MARTINERIE Stephane
		0	14	1	0	0	0	15				
Run and bike	8	0	4	0	0	0	0	4		0	1	EXBRAYAT Olivier LONGUEVILLE Claire MANEVAL Raphael MARTINERIE Stephane SOUDRY Fabien
		0	4	0	0	0	0	4				
Tennis de table	36	0	6	0	0	0	0	6	Ven: 1	30	0	EXBRAYAT Olivier
		0	20	10	0	0	0	30				
Vtt	6	0	0	0	0	0	0	0		0	1	EXBRAYAT Olivier MARTINERIE Stephane
		0	6	0	0	0	0	6				
Total (14)	382	0	239	143	0	0	0	127 / 255	3	121	38	

Effectifs par catégorie												
PF	BF	MF	CF	JF	SF	PG	BG	MG	CG	JG	SG	Total
0	78	49	0	0	0	0	161	94	0	0	0	382

Effectifs par niveau de pratique						
Activité	Compétition			Animation	Formation	Total
	Etablissement	Excellence	Total			
Athlétisme	6	7	13	0	0	13

estival						
Badminton	23	0	23	25	0	48
Basket Ball	20	0	20	20	0	40
Cross-country	73	0	73	0	0	73
Equitation	15	0	15	0	0	15
Escalade	0	0	0	12	0	12
Football	7	0	7	0	0	7
Futsal	25	0	25	19	0	44
Handball	24	0	24	20	0	44
Natation sportive	0	6	6	0	0	6
Raid multi activités	0	0	0	30	0	30
Run and bike	8	0	8	0	0	8
Tennis de table	0	0	0	36	0	36
Vtt	6	0	6	0	0	6
Total (14)	207	13	220	162	0	382

Résultats sportifs					
Activité	Catégorie	Classement	Niveau	Type de rencontre	Autre
Cross-country	Benjamin Garçon	1	Départemental	Etablissement	
Cross-country	Benjamin Fille	4	Départemental	Etablissement	
Cross-country	Minime Fille	4	Départemental	Etablissement	
Cross-country	Minime Garçon	3	Départemental	Etablissement	
Football	Benjamin Garçon	2	Académique	Etablissement	
Futsal	Minime Fille	2	Académique	Etablissement	
Handball	Minime Garçon	14	France	Etablissement	

C / DONNEES FINANCIERES

Dépenses	
Dépense affiliation	80.00 €
Dépense licences	1 984.87 €
Dépense transport	2 123.30 €
Montant adhésion de l'élève	14.00 €

Rapport présenté au Conseil d'Administration de l'établissement le: 09/09/2013

Le secrétaire de l'AS

Le président de l'AS



Bilan des AP 6^{ème} - 5^{ème} - année 2012-2013

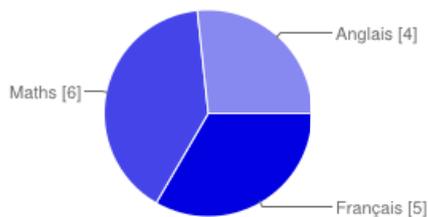
Sur 20 Professeurs concernés, j'ai obtenu 15 retours de questionnaire. Certains ont trouvé la forme parfois un peu lapidaire (réponse par oui/non/sans opinion), mais c'est le moyen le moins chronophage que j'ai pu imaginer pour recueillir vos avis. Toutefois, pour chaque rubrique, il y avait la possibilité de faire connaître son sentiment et ainsi nuancer sa réponse. J'ai tâché de synthétiser vos réponses. (Les réponses brutes anonymées figurent juste après)

Je vous remercie d'avoir consacré du temps à ce questionnaire. Cela nous permet d'agir en "boucle fermée" et d'évaluer à minima notre action.

David. GAY

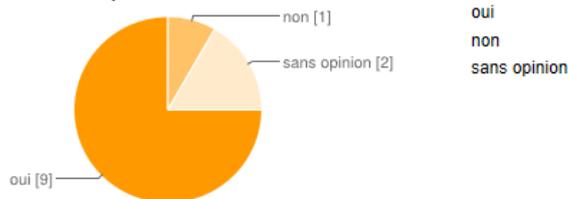
Discipline des Professeurs ayant répondu :

Discipline

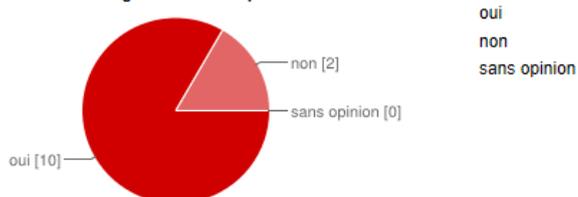


1. Pour les professeurs qui enseignent en AP :

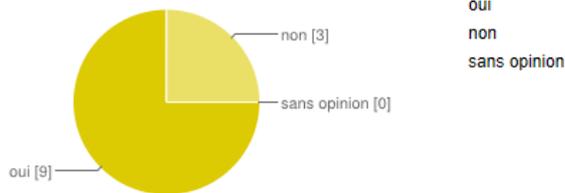
Ce dispositif vous a-t'il permis d'individualiser votre action en faveur des élèves ?



La relation élèves-enseignants est-elle plus favorable à la transmission des connaissances/compétences ?

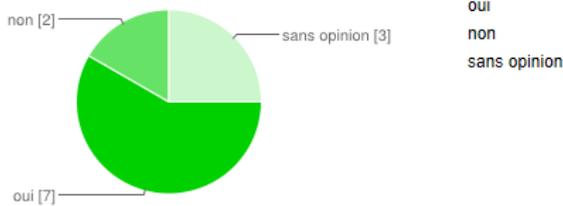


Avez-vous travaillé l'acquisition de certaines compétences du palier 2 ?



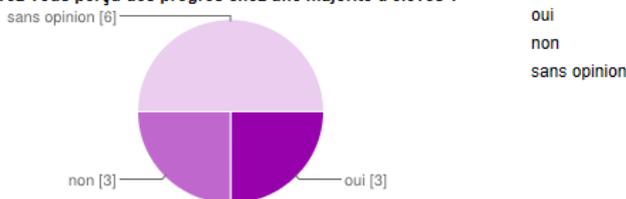
oui
non
sans opinion

Ce dispositif vous a-t'il permis d'enseigner plus efficacement ?



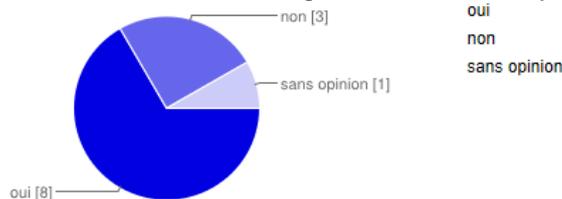
oui
non
sans opinion

Avez-vous perçu des progrès chez une majorité d'élèves ?



oui
non
sans opinion

La coopération Professeur d'AP / Professeur régulier de l'élève est-elle indispensable ?



oui
non
sans opinion

Remarques des professeurs d'AP sur son enseignement :

Synthèse des remarques :

Les progrès sont plus faciles à mesurer lorsque l'on est en même temps professeur d'AP et professeur régulier de l'élève (évaluation des élèves déjà faite).

L'avantage d'avoir un professeur d'AP qui n'est pas celui du cours régulier consiste en la possibilité de bénéficier d'une démarche d'explication parfois différente.

Le bénéfice pour l'élève va de pair avec sa motivation pour suivre l'AP.

1H d'AP "soutien" est insuffisant pour obtenir des progrès suffisants, c'est un peu plus satisfaisant pour l'AP en mode "approfondissement".

L'AP permet d'être davantage à l'écoute de l'élève et répondre précisément à ses interrogations.

Difficulté de trouver une motivation sans note à la clé. Manque parfois de renseignement sur les élèves, et les attentes des collègues qui les ont régulièrement.

Les progrès obtenus en AP ne sont pas toujours durables.

Réponses "brutes" anonymées.

Les progrès sont plus visibles chez nos élèves.

Certains élèves ne sont pas du tout volontaires, ils viennent en AP en traînant des pieds, et pour ceux-là, l'AP n'est pas du tout bénéfique.

En ne faisant qu'une heure de travail supplémentaire par semaine, cela ne peut pas permettre une réelle évolution. Ce serait une heure par jour dont les élèves en difficultés auraient besoin. Quant à l'approfondissement, une séance par semaine est un peu léger : deux seraient davantage bénéfiques.

L'AP permet de prendre le temps d'être à l'écoute des demandes des élèves pour pouvoir revenir sur des points qui restent obscurs ou pour aller plus loin dans certains domaines. Je pense que c'est bien qu'il y ait des professeurs différents pour l'AP et les cours réguliers car cela permet à l'élève de bénéficier d'une démarche d'explication parfois différente. Cependant, le fait d'avoir ses propres élèves, surtout en soutien, est également agréable car il est ainsi plus facile de faire de la remédiation puisque l'évaluation diagnostique des élèves a déjà été faite. Si ce n'est pas le même professeur qui a les élèves en soutien, alors je pense qu'une collaboration plus étroite est nécessaire afin que les bénéfices du soutien puissent être visibles directement pour l'élève qui sera ainsi en mesure de réinvestir ce qui a été fait en soutien dans les cours normaux.

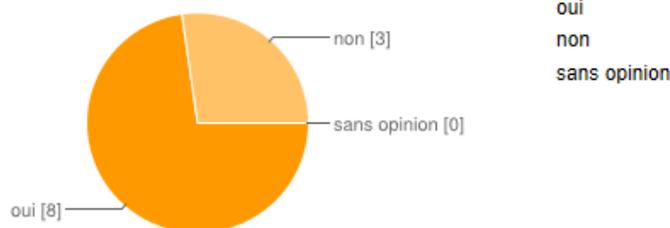
En français des élèves avec des niveaux très différents. Difficile de les motiver sans note à la clé. Par ailleurs, nous n'avons aucun renseignement ni sur l'élève, ni sur les attentes des enseignants de français. Le travail en petit groupe est plus efficace mais le résultat est mesurable si ce sont nos élèves.

Cet enseignement en AP est trompeur. On a l'impression que l'élève a compris . En fait, il comprend sur le coup mais ce n'est pas acquis à long terme.

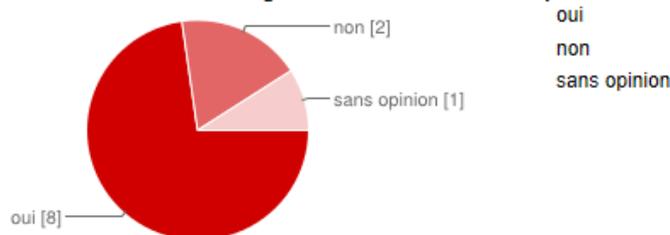
2. Pour les professeurs qui enseignent en classes entières de 6ème et 5ème régulièrement

On entend par professeur "régulier" de la division, le professeur de maths / Fr / LV de la division

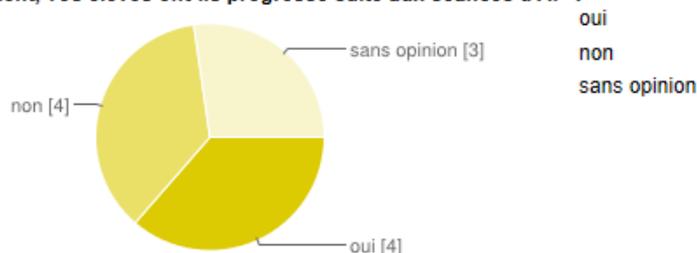
La coopération Professeur d'AP / Professeur régulier de l'élève est-elle indispensable ?



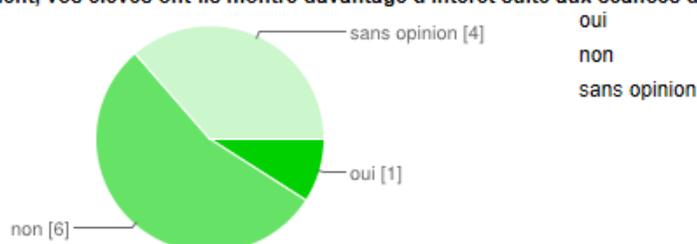
Le choix des matières Fr / Maths / Anglais / CDI vous a-t-il semblé pertinent ?



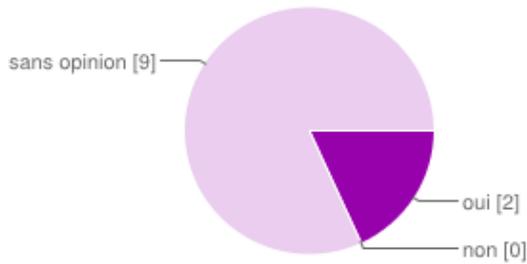
Globalement, vos élèves ont-ils progressé suite aux séances d'AP ?



Globalement, vos élèves ont-ils montré davantage d'intérêt suite aux séances d'AP ?



Globalement, vos élèves vous parlent ils positivement de l'AP ?



Remarques sur l'AP par les professeurs qui enseignent en classes entières de 6ème et 5ème régulièrement

Synthèse des remarques :

Enrichissement du vocabulaire en LV et réinvestissement par a suite.

Des élèves se sont retrouvés dans un groupe approfondissement alors qu'il leur fallait aller en soutien.
Raison invoquée : les élèves ne peuvent pas bénéficier de l' AP plusieurs fois dans une même discipline de suite (**Remarque de la Direction : Il n'y a jamais eu de consigne allant dans ce sens !**)

Inégalité du bénéfice entre les forts qui profitent davantage par rapport aux plus en difficulté.

Le travail proposé est plus intéressant qu'en classe entière.

Manque parfois de coordination entre le professeur régulier et le professeur d'AP.

Réponses "brutes" anonymées.

Le groupe d'approfondissement a enrichi son vocabulaire et l'a réinvesti lors de séances de civilisation (le professeur en charge s'est mobilisée autour des sujets étudiées en classe), les élèves en soutien n'ont pas échangé sur le sujet.

Certains élèves auraient besoin d'un soutien approfondi en français mais se retrouvent ce trimestre en "approfondissement français" pour des raisons de répartition équitable puisque les élèves ne peuvent pas bénéficier de l' AP plusieurs fois dans une même discipline de suite.

L'AP permet de combler certaines lacunes, de s'occuper individuellement des élèves mais cela reste insuffisant pour les plus faibles. Les plus forts prennent plus de plaisir à venir en AP; le travail proposé est plus intéressant qu'en classe entière car différent (problèmes ouverts, salle informatique,...).

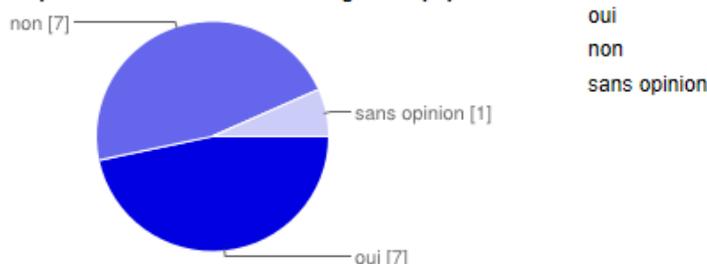
Manque de coordination entre le professeur régulier et le professeur d'AP.

Le questionnaire est à nuancer en fonction des élèves.

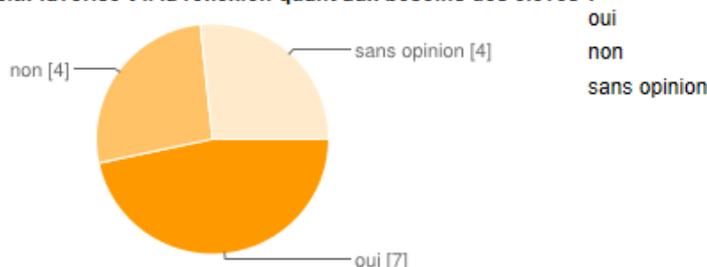
*Entre soutien et approfondissement : vision différente sans opinion équivaut à une réponse "globalement, moyennement".
le oui/non est trop catégorique, difficile de nuancer la réponse.*

3. Aspect métier

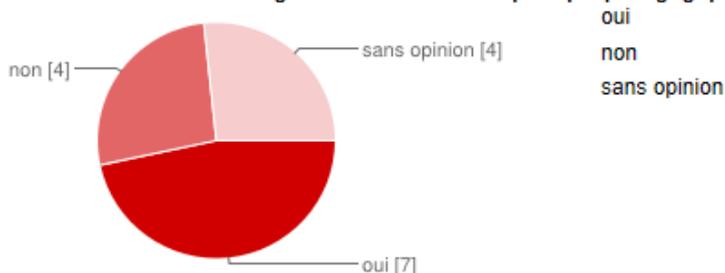
Ce dispositif permet-il de travailler davantage en équipe ?



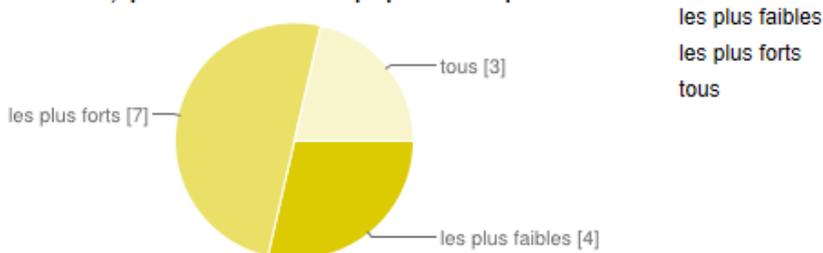
Ce dispositif favorise-t-il la réflexion quant aux besoins des élèves ?



Ce dispositif vous incite-t-il à échanger/ réfléchir sur votre pratique pédagogique ?



A votre sens, quels sont les élèves qui profitent le plus de l'AP ?



Vos remarques concernant l'aspect métier :

Difficile de synthétiser... Je vous laisse prendre connaissance des réponses brutes anonymées.

Je ne vois pas l'intérêt des AP CDI, les élèves pris en charge dans une matière devraient peut-être l'être toute l'année pour gagner en efficacité. J'ai surtout échangé avec le collègue du groupe approfondissement sur la pratique pédagogique. La formation des groupes semble être compliquée, les impératifs de chaque matière...la durée de prise en charge devrait être discutée.

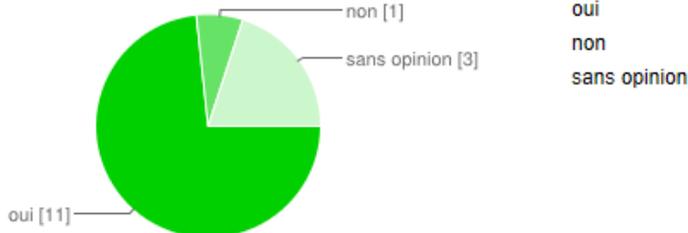
Tous les élèves profitent de l'AP à condition qu'une pédagogie différenciée soit mise en place, ce qui est favorisé par le petit nombre d'élèves.

Une répartition des élèves qui se fait par défaut (on répartit d'abord les élèves en anglais et en math pour le soutien et l'approfondissement en se souciant de ne pas charger les groupes de soutiens, ensuite, on partage les élèves dans l'AP français)

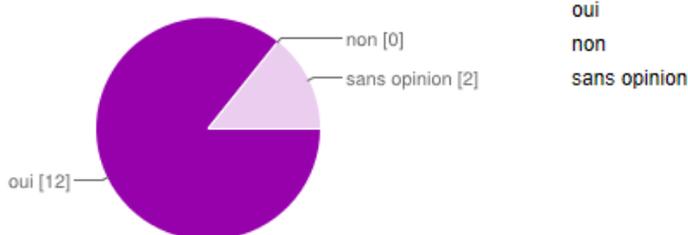
Ce dispositif permet des échanges d'idées. Il faudrait monter des projets pour que le travail se fasse vraiment en équipe.

1. Organisation

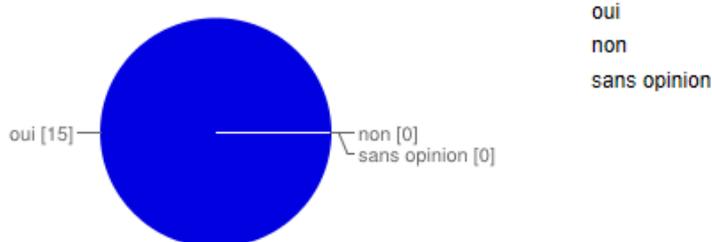
Les réunions de concertation de fin de périodes sont-elles indispensables ?



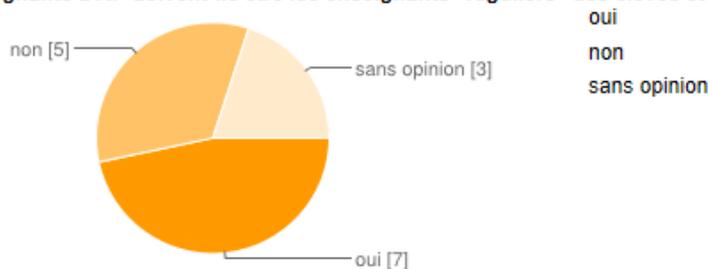
La taille des groupes était-elle satisfaisante ?



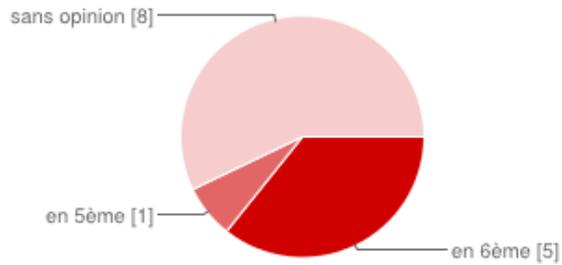
La possibilité de moduler la taille des groupe en fonction du niveau des élèves est-elle intéressante ?



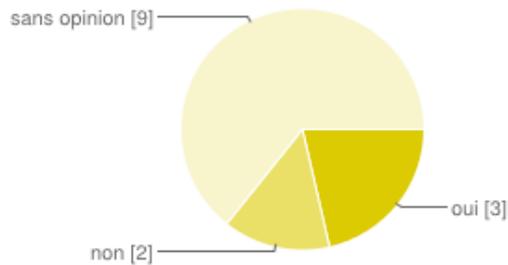
Les enseignants d'AP doivent-ils être les enseignants "réguliers" des élèves et des classes concernées ?



Selon vous, l'AP est-il plus efficace en 6ème ou en 5ème ?



Etes-vous plutôt favorable à la reconduction de ce dispositif ?



Vos remarques et suggestions concernant l'organisation :

Synthèse des avis :

Bilan plus intéressant pour les groupes d'approfondissement. Pour l'AP approfondissement peu importe si l'enseignant d'AP n'est pas celui de la classe. C'est même une source d'enrichissement. Pour les groupes de soutien, il serait plus opportun de laisser le professeur de la classe faire l'AP. Il est capital qu'il y ait une excellente communication entre le professeur d'AP et le Professeur régulier notamment pour constituer les groupes et pour mettre au point des interventions ciblées. Alternative à l'AP : Dédoubllement de 1h/semaine en Fr/Maths/LV (**Remarque de la direction : Pas possible au niveau moyens**)

Réponses "brutes" anonymées.

Il est difficile de porter un avis sur l'organisation du dispositif n'ayant pas participé aux échanges et à la constitution des groupes, le bilan me semble intéressant pour les élèves qui ont approfondi leurs connaissances, pour ces groupes le fait que l'enseignant ne soit pas l'enseignant dit "régulier" ne pose pas problème, par contre le groupe soutien n'a pas progressé dans son ensemble...peut-être serait-il préférable que ce soit le professeur de la classe qui les prenne en charge, plus simple pour cibler rapidement les élèves et leurs difficultés.

Il faut absolument une communication avec les professeurs "réguliers", il est important qu'ils donnent le nom des élèves qui ont besoin de soutien afin de constituer les groupes.

Il faudrait une meilleure communication des listes et des vœux des élèves et des professeurs pour pouvoir mieux constituer les groupes. Parfois, il nous est arrivé de ne pas connaître les élèves dans certaines disciplines et de ne pas avoir de vœux de la part des élèves ou de leurs profs réguliers ce qui a mené à un placement au hasard des élèves.

Dans l'ensemble, la concertation me semble intéressante car c'est un bon moyen d'échanger avec les collègues et cela permet de placer les élèves dans des groupes qui leur correspondent.

Dédoubler les classes de 6ème en maths, français et en anglais une fois par semaine (4 heures élèves, 5 heures profs!) serait aussi profitable.

Chaque professeur pourrait suivre individuellement ses élèves.

Si le professeur d'AP n'est pas le professeur régulier, il faudrait mettre en place une fiche de suivi pour chaque élève afin de cibler précisément leurs difficultés (les points du socle non acquis à retravailler) et de faire le lien entre le professeur régulier et le professeur d'AP.

Pour faciliter le suivi des élèves, il serait donc plus simple que le professeur régulier soit le professeur d'AP, au moins pour les groupes faibles.

En revanche, pour les groupes d'approfondissement, travailler avec un autre professeur me semble plus riche pour les élèves.

Le professeur d'AP, en ce qui concerne les groupes d'élèves "faibles" devrait avoir des élèves issus de la même classe. En effet, tous les professeurs ne suivent pas la même progression .Même en petit groupe, il est difficile de jongler avec plusieurs points d'apprentissage en même temps. AP efficace aussi bien en 6ème qu'en 5ème.